

www.e-rara.ch

Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent

La suite de l'histoire de France depuis le règne de Louis XII jusqu'au tems présent

Arkstée & Merkus.

A Amsterdam, MDCCLXIX [1769]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 6906: 31

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-27584>

Section XII. Suite du regne de Louis XIII. surnommé le Juste, depuis qu'il eut pris le gouvernement en main jusqu'à sa mort.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

SECTION XII.

SECTION
XII.

Suite du règne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Suite du règne de Louis XIII. surnommé le Juste, depuis qu'il eut pris le Gouvernement en main jusqu'à sa mort.

LA Reine-Mere, qui s'étoit vue prisonniere dans le Palais de son Fils, ne se trouva pas de meilleure condition à Blois, bien qu'à son départ le Roi l'eût assurée de la façon la plus forte, qu'il lui feroit toujours bon fils. Luynes feignit aussi de vouloir se reconcilier avec elle, & employa le Duc de Montbason son beaupere, & le Duc de Rohan, auquel il étoit allié par son mariage, qui étoit un des plus dignes & des plus sages Seigneurs de France (a). Mais comme dans le fond ce n'étoit pas son intention, parcequ'il appréhendoit que la Reine ne reprit bientôt son autorité, il prit d'autres mesures, qui lui parurent plus convenables à ses vues. D'abord il crut qu'il falloit ôter à la Reine Richelieu Evêque de Luçon, quoiqu'il eût témoigné de l'affection pour lui, mais l'éloignement de ce Prélat lui parut nécessaire, non seulement parcequ'il avoit été lié particulièrement avec le Maréchal d'Ancre, mais parcequ'il étoit persuadé de son inviolable attachement pour la Reine, & de sa capacité supérieure, enforte qu'il ne pouvoit rien espérer de ses ruses, tant que la Reine auroit un homme aussi pénétrant auprès d'elle; il eut donc ordre de se retirer à un Prieuré qu'il avoit en Anjou (b), & là il reçut une Lettre de cachet pour se rendre dans son Diocese. Pour donner de l'occupation à son génie actif, il publia un Ecrit contre les Protestans; la Cour instruite de son application à l'étude, ne crut pas qu'il donnât toute son attention à la Théologie & on s'imagina qu'il travailloit à des Mémoires pour justifier la conduite de la Reine-Mere pendant la Régence, desorte qu'il eut ordre de même que son frere de se retirer à Avignon (c). Quand il fut à cette distance, Luynes crut pouvoir agir sûrement. Il gagna la plupart des Dames qui étoient auprès de la Reine; il permit que Barbin, qui étoit toujours prisonnier à la Bastille écrivît à cette Princesse & en reçût des Lettres; ces Lettres passaient par les mains d'un parent de Barbin, lequel le trahit & montrait à Luynes toutes les Lettres. Après qu'il en eut fait l'usage qu'il vouloit, il fit faire le procès à Barbin, & ne pouvant réussir à lui faire perdre la vie, il le fit condamner au bannissement, & engagea le Roi, sous prétexte d'adoucir la sentence de l'aggraver, en commuant la peine en prison perpétuelle (d). Luynes fit resserrer ensuite la Reine-Mere plus qu'elle ne l'avoit été, & enfin lui envoya le P. Arnoux Jésuite, Confesseur du Roi, pour lui faire goûter ce traitement, & lui dire qu'il fesoit tous les efforts possibles pour la reconcilier avec le Roi, mais que pour cela il falloit qu'elle signât un Ecrit, où elle promettoit sous serment, de n'avoir aucune correspondance au dedans ni au dehors du Royaume qui pût préju-

Artifices de Luynes pour tenir la Reine-Mere prisonniere.

(a) Mem. de Rohan L. I.

& du Fils.

(b) Mem. de Bassompierre, Bernard Hist. de Louis XIII.

(d) Mem. de Rohan, Hist. de la Mere & du Fils.

(c) Mercure François, Hist. de la Mere

SECTION
XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

dicier au service du Roi, de l'avertir de toutes les intrigues contraires à sa volonté dont elle auroit connoissance, & de ne pas quitter Blois sans la permission du Roi (a). Arnoux revint à la Cour avec cette Piece; mais le Confesseur de la Reine, qui étoit aussi un Jésuite, aiant reconnu l'artifice de son confrere, l'assura que son serment étoit nul, & lui dit, que comme Luynes compteroit sans doute beaucoup sur cet Ecrit, cela pourroit lui faciliter les moyens de s'échaper (b), parceque ses émissaires feroient moins exposés.

Démêlé du
Duc d'Epernon avec
du Vair; le
Duc se re-
tire à Metz.
1618.

Tandis que Luynes prenoit toutes ses précautions pour être entièrement maître du Roi, comme l'unique moyen d'assurer sa fortune, & qu'il amusoit par de belles mais trompeuses promesses ceux qui souhaitoient la liberté du Prince de Condé & celle de la Reine, il facilita l'une & l'autre par les mesures qu'il prit pour y mettre obstacle. Le Duc d'Epernon avoit eu querelle avec le Garde des sceaux touchant la préséance dans le Conseil du Roi, & il avoit engagé plusieurs Ducs & Pairs dans son parti; la querelle alla enfin si loin, qu'il y eut des paroles fort vives en présence du Roi. Louis, bien que seul, le prit si haut avec le Duc d'Epernon, qu'il fit plus que ses Ministres; car il effraya tellement le Duc, que ce Seigneur résolut de quitter la Cour, & partit pour Metz dont il étoit Gouverneur, & où il vivoit & agissoit en Souverain (c). Sa querelle avec du Vair ne seroit qu'à cacher le véritable sujet de son mécontentement de la Cour; c'étoit que Luynes avoit procuré à M. de Gondi, si bien connu depuis sous le nom de Cardinal de Retz, le chapeau rouge, qui avoit été promis à l'Archevêque de Toulouse, fils du Duc (d).

L'Abbé
Ruccellaï
engage le
Duc à tenter de tirer
la Reine de
Blois.

Un des Agens de la Reine-Mere étoit l'Abbé Ruccellaï, Italien d'origine. Son pere, qui avoit été employé dans les Finances, lui avoit procuré en Benefices trente mille livres de rente, & lui en avoit laissé encore davantage en mourant. C'étoit un homme actif & intrigant, capable de faire toutes sortes de personages, & qui à la réserve des deux qualités dont nous avons parlé, n'avoit point de caractère à lui. Il avoit été ami du Maréchal d'Ancre, & avoit suivi la Reine à Blois; mais comme ce triste séjour lui déplut, il revint à la Cour par le crédit de M. de Bassompierre (e). Il s'étoit mis en tête que le Duc de Bouillon, qui avoit toujours passé pour l'homme de France le plus consommé en fait d'intrigues, étoit le seul qui pût rétablir la Reine-Mere. Il fit donner de faux avis contre lui-même à de Luynes, ce qui engagea le Favori à lui faire ordonner de se retirer dans une Abbaye qu'il avoit, pas loin de Sedan; c'étoit ce qu'il demandoit pour pouvoir entrer en liaison avec le Duc de Bouillon. Ce Seigneur, qui n'avoit pas grande opinion de Ruccellaï, ne laissa pas de le recevoir civilement, & au bout de quelque tems prit assez de confiance en lui; il lui dit, que son âge, ses infirmités,

(a) Griffet Hist. de Louis XIII. sous de Bassompierre T. I. p. m. 451, 453.
l'an 618. (d) Mem. de Rohan T. I. P. I. p. m.
(b) Abregé Chron. sous Pan-1618. 112, 113.
(c) Hist. d'Epernon T. II. L. VII. Mem. (e) Mem. de Bassompierre I. c. p. 454.

& le grand éloignement ne lui permettoient pas d'agir pour le service de la Reine-Mere, mais que le Duc d'Epéron étoit très-propre à la mettre en liberté (a). Cela ne plut nullement à l'Abbé, qui étoit fort mal avec le Duc d'Epéron, depuis une querelle qu'il avoit eue avec le neveu du Duc, qui avoit menacé de le faire châtier; d'ailleurs le Duc de Bouillon & le Duc d'Epéron étoient brouillés, desorte qu'il ne pouvoit attendre de secours de ce côté-là. Il retourna à son Abbaye, & envoya le Secrétaire du Maréchal d'Ancre à Metz avec une Lettre de créance de la Reine-Mere; il réussit au delà de ses espérances par le moyen du Marquis de la Valette & de l'Archevêque de Toulouse, tous deux fils du Duc (b). Quand les choses furent bien avancées, Rucellai se rendit à deux lieues de Metz, & fit demander au Duc la permission d'y entrer; le Duc se mit dans une furieuse colere, & déclara qu'il ne vouloit avoir rien à démêler avec cet Italien, qui étoit son ennemi, & par conséquent qu'il ne prétendoit pas le mettre en état de se venger de lui. Rucellai aiant été informé de cette réponse, fit savoir au Duc que le Secrétaire n'étoit que son Agent, qu'il avoit en main les Chiffres du Duc, qu'il avoit vu ses Lettres, enforte que s'il avoit cherché à se venger, il n'avoit tenu qu'à lui (c). Le Duc le laissa alors entrer dans Metz & le logea dans son Palais, où il demeura caché pendant un mois, & après avoir tout réglé ensemble, Rucellai s'en retourna aussi secretement qu'il étoit venu. Enforte, que bien que de Luynes eut des espions à Metz, il n'eut aucune connoissance de ce qui se passoit, bien que par d'autres raisons l'Abbé lui fût fort suspect.

Voyons ce qui se passa par rapport aux affaires publiques. Au commencement de l'année Luynes fit abolir la Paulette, & promit de faire aussi cesser la vénalité des charges, ce qu'il ne fit pourtant point (d). Au mois de Mai le Roi donna au Duc de Mayenne le Gouvernement de Guienne, dont le Prince de Condé s'étoit démis par le Traité de Loudun; de Luynes eut celui de l'Isle de France, que le Duc de Mayenne avoit, & il se démit de la Lieutenance de Normandie en faveur du Colonel d'Ornano (e). Le Roi aiant voulu rendre les Biens Ecclésiastiques du Béarn au Clergé Catholique, trouva de grandes oppositions à ses volontés. Il est certain qu'un des projets de Luynes étoit de se former un parti pour se soutenir, en travaillant à la ruine des Protestans, & l'affaire du Béarn étoit un essai de ce dessein, qui caractérisa son administration. Il savoit bien que c'étoit le moyen de gagner le Clergé & les Catholiques emportés; & il croyoit pouvoir réussir peu à peu, sans exciter une nouvelle guerre civile, en semant la division parmi les Réformés, & en se servant adroitement de promesses & de recompenses; il se trompa à la vérité jusques à un certain point, cependant son projet ne réussit malheureusement que trop, ainsi qu'on le verra dans la suite (f). Le Prince Maurice de Nassau,

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Abolition de
la Paulette.
Les Jésuites
ouvrent
leur Collège
de Clermont.

(a) Griffet Hist. de Louis XIII sous l'an 1618

(b) Relat. du Card. de la Valette.

(c) Hist. d'Epéron *ubi sup.*

(d) Mercure François, Mem. de la Régence.

(e) Mem. de Rohan, Mem. de la Régence.

(f) Mem. de Rohan.

SECTION
XII
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

étant devenu par la mort de son frere, Prince d'Orange, envoya pour faire hommage au Roi de cette Principauté; mais sous prétexte que le Roi avoit recouvré de nouveaux titres, cet hommage ne fut point reçu, parcequ'on exigea une Formule différente de celle dont on ufoit auparavant (a). Il arriva aussi un Chaoux de Constantinople pour renouveler les anciens Traités, & pour faire quelques excuses, du mauvais traitement qu'on avoit fait à la Porte à l'Ambassadeur de France. Vers la fin de l'année, pour recompenser les services du P. Arnoux, le Roi accorda de sa seule autorité aux Jésuites la liberté d'ouvrir leurs Ecoles pour l'instruction de la jeunesse (b).

*Evafion
de la Reine-
Mere, que
le Duc d'E-
pernon con-
duit à An-
goulême.
1619.*

Le Duc d'Epéron, aiant demandé permission au Roi d'aller dans son Gouvernement de Xaintonge, fans pouvoir l'obtenir, ce Seigneur prit la résolution au commencement de l'année 1619 de partir, malgré les ordres réitérés du Roi de rester à Metz. Il prit de fort grandes précautions; pendant quinze jours il fit paroître son équipage, sortant tantôt par une porte, tantôt par une autre; en même tems, pour faire croire qu'il ne pensoit plus à son départ, il fit prendre les devans à l'Archevêque de Toulouse son fils. Enfin, il laissa le Marquis de la Valette son autre fils pour commander dans Metz, avec ordre de tenir les portes de la ville fermées pendant trois jours, & de faire patrouiller par tout, & il partit à la tête de cent chevaux (c). En passant par Dijon, il chargea un Officier de mander de sa part au Duc de Bellegarde que la faim l'avoit chassé de Metz; il pria cet Officier de ne point envoyer sa Lettre par un courier exprès. L'Officier le lui promit, mais il ne tint pas parole à l'égard du courier, car il en envoya un, & ce fut par là que la Cour apprit que le Duc d'Epéron étoit parti de Metz. Comme il étoit inutile de le poursuivre, de Luynes lui écrivit une Lettre fort honnête & lui envoya l'aveu du Roi pour continuer son voyage (d). D'Epéron le fit heureusement, mais fut fort surpris de n'avoir aucunes nouvelles de la Reine-Mere, un accident assez extraordinaire en étoit la cause. Ruccellaï avoit un Page, nommé de Lorme, dont il s'étoit déjà servi, il l'envoya avec des dépêches, qui contenoient le projet du Duc, en lui recommandant un grand secret. Ce Page s'imagina qu'en portant le paquet à M. de Luynes, il en tireroit une grosse recompense. Au lieu d'aller à Blois, il se rendit à Paris, & se présenta trois jours de suite à la porte de Luynes sans pouvoir lui parler. Un Conseiller au Parlement, qui avoit le secret de la Reine-Mere, aiant appris par hazard que de Lorme étoit à Paris, se douta de la trahison. Il lui fit demander hardiment son paquet au nom de M. de Luynes & donner en même tems cinq-cens écus; mais peu après on le mit hors d'état de rien révéler (e). Ce fut-là ce qui empêcha la Reine-Mere d'être informée de l'arrivée du Duc, jusques à ce qu'un de ses domestiques l'en vint avertir. Elle prit aussitôt la résolution de se sauver de Blois, ce qu'elle fit la nuit de 21 au 22 de

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.

(b) Mercure François.

(c) Hist. d'Epéron T. II.

(d) Abregé Chron. sous l'an 1619.

(e) Hist. d'Epéron l. c.

Fevrier; elle descendit par une fenêtre qui étoit si haute qu'il fallut deux échelles (a). La Reine rencontra en chemin l'Archevêque de Toulouse fils du Duc, & fut conduite à Loches, où le Duc vint la recevoir à la tête de cent-cinquante Cavaliers; & delà elle alla à Angoulême (b), dans le tems que la Cour prenoit des mesures pour la transférer à Amboise, & pour l'y tenir prisonniere, enforte que sa fuite fut aussi à propos que bien exécutée.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

Pendant que la Cour étoit toute occupée des réjouissances qui se fesoient pour le mariage du Prince de Piemont avec Madame Christline sœur du Roi, on y reçut la nouvelle de l'évasion de la Reine-Mere, qui étonna beaucoup. Dans les premiers momens le Roi & ses Ministres ne parloient que de marcher à la tête de cent mille hommes pour remettre la Reine au pouvoir du Roi, & punir le Duc d'Epéron. Le Duc de Mayenne & le Comte de Schomberg eurent ordre de commencer la guerre, & le Duc de Nevers d'assembler une Armée pour former le siege de Metz (c). Le Roi trouva néanmoins à-propos de consulter le Duc de Bouillon; ce Seigneur lui représenta en termes respectueux que c'étoient des ennemis de l'Etat que ceux qui lui conseilloyent de faire la guerre à sa Mere, & de déclarer rebelles des gens de la premiere qualité, parcequ'ils aidoyent une veuve, Mere de leur Roi. Le Duc lui fit connoître que le meilleur parti étoit de ménager un accommodement; & il finissoit en l'assurant de la façon la plus forte de sa fidélité (d). On commença donc à négocier, & on continua malgré les Manifestes les plus virulens que la Reine-Mere publia; elle accusoit Luynes & ses freres d'abuser de la jeunesse du Roi, d'avoir foulé la justice aux pieds par la mort de la Maréchale d'Ancre & de plusieurs autres personnes, pour s'emparer de leurs biens, d'avoir volé des millions des coffres du Roi, exilé la veuve de Henri IV, & voulu la confiner dans un Couvent ou dans une prison pour toute sa vie, & de tenir en prison le Prince & la Princesse de Condé, de l'innocence desquels elle étoit convaincue il y avoit longtems (e). Comme le Traité n'avançoit que fort lentement, Luynes proposa de rappeler l'Evêque de Luçon, & le Roi lui écrivit de sa propre main (f). Ce Prélat ne fut bien reçu de personne que de la Reine seule, quand il arriva à Angoulême. L'Abbé Ruccellai le haïssoit comme son rival, & le Duc d'Epéron se désoit de lui. D'abord ils voulurent l'exclure du Conseil, ensuite après avoir consenti qu'il y entrât, ils l'en exclurent. Bientôt les choses changerent de face; l'Abbé Ruccellai proposa à Marie de Medicis d'abandonner le Duc d'Epéron, & de lui enlever la ville d'Angoulême pour faire sa paix avec la Cour. La Reine rejetta ce conseil, en méprisa l'auteur & informa le Duc de ses projets (g).

La Cour en
est allarmée.

(a) Le même, Griffet ubi sup. sous l'an 1619.

(b) Le même, Mem. de Rohan L. I.

(c) Hist. d'Epéron T. II. L. VIII.

(d) Hist. de la Mere & du Fils T. II. p.

335. Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi du 4 Mars 1619.

(e) Extrait des raisons & plaintes que la

Reine Mere du Roi fait au Roi son fils in 8vo. 1619.

(f) Hist. de Louis XIII & des principaux Evénemens arrivés pendant ce regne dans tous les Pays du Monde T. III. p. 137.

(g) Vie du Duc d'Epéron T. II. L. VIII. Hist. de la Mere & du Fils T. II. p. 358-360.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

La paix est
conclue par
l'adresse de
l'Evêque de
Luçon.

D'autre part, le Duc d'Epéron, voiant qu'aucun des grands Seigneurs ne se déclaroit pour la Reine Marie, commença à avoir meilleure opinion des conseils de l'Evêque de Luçon, qui desapprouvoit les Lettres piquantes qu'on avoit fait écrire à la Reine, & vouloit qu'on levât de bonnes Troupes. Dans ces entrefaites les Troupes du Roi prirent plusieurs Places, & l'on projetta de faire sauter la Reine en mettant le feu aux poudres du Magasin d'Angoulême (a). Enfin l'accommodement se conclut au grand contentement de la Cour; la Reine obtint de considerables avantages pour elle & pour ceux qui avoient suivi son parti, car ils furent rétablis sans exception dans leurs charges, leurs biens & dans les bonnes graces du Roi. La Reine eut la liberté de demeurer en tel lieu du Royaume qu'il lui plairoit de choisir, avec la jouissance de ses revenus, & la disposition de toutes les charges de sa Maison, & du domaine dans toutes les Terres dont elle avoit l'usufruit; & en donnant sa démission du Gouvernement de Normandie, elle devoit avoir celui d'Anjou, avec les Châteaux d'Angers, du Pont de Cé & de Chinon pour sureté (b). Les ennemis de Richelieu (c) l'ont accusé d'avoir trahi dans cette occasion les intérêts de la Reine, & de les avoir sacrifiés à son intérêt particulier; mais cela n'est rien moins que prouvé; car quoique le Gouvernement dont la Reine se démettoit fût bien plus considerable que celui qu'elle prenoit, le dernier l'accommodoit mieux, parcequ'il étoit dans le voisinage du Duc d'Epéron & des Protestans. Au reste la Reine obtint ces conditions, non parcequ'elle avoit des forces ou qu'elle pouvoit s'en procurer, mais uniquement par le poids de son nom, par un effet de l'affection naturelle du Roi & des appréhensions de Luynes. D'ailleurs l'accommodement fut tout-à-fait au gré du Duc d'Epéron, & il ne paroît point que l'Evêque de Luçon en ait tiré aucun avantage, sinon que la Reine donna le Gouvernement du Château d'Angers à son frere. Le Marquis de Thémis, Capitaine des Gardes de la Reine-Mere, l'ayant tué en duel par jalousie, Marie de Medicis donna son Gouvernement à l'oncle de l'Evêque de Luçon, & disposa des autres à la recommandation de ce Prélat.

Entrevue
du Roi &
de sa Mere.

Quoique l'accommodement eût été conclu au mois d'Avril, & que l'on s'attendit au retour de la Reine-Mere, elle ne marqua pas beaucoup d'empressement à se rendre à la Cour, & à faire ce qu'on lui demandoit. On attribua ces difficultés à l'Evêque de Luçon, & avec raison, parcequ'il croioit que le Traité étant conclu, on devoit l'exécuter également de part & d'autre. Cela donna lieu à de nouvelles négociations, qui se terminèrent à l'avantage de la Reine. Le projet de faire sauter le Château d'Angoulême, quoique formé auparavant, ne fut découvert qu'après la conclusion de la paix; la Reine ne voulut pas néanmoins en punir les Auteurs, mais le Roi fut obligé de le faire pour son propre honneur, bien qu'ils n'eus-

(a) Mem. de Rohan L. I. & al.

(b) Traité de la Paix par l'heureux accord & amiable reconciliation du Roy avec la Reine sa mere. Ensemble tout ce qui

s'est passé tant d'une part que d'autre à ce sujet depuis le voyage du Roy jusqu'à présent. Paris 1619 8vo.

(c) Mem. de Rohan *ubi sup.*

n'eussent rien concerté ou promis que par les ordres de son Favori (a). On accorda au Duc d'Epéron & à tous les adhérens de la Reine des Lettres d'abolition (b). Il est vrai que le Roi fit difficulté de rétablir deux Capitaines aux Gardes qui avoient suivi sa mere; mais la Reine tint bon, & le Roi fut enfin obligé de consentir. Enfin toutes les difficultés étant applanies, Marie de Medicis se déterminâ à avoir une entrevue avec son fils. Le Duc d'Epéron l'accompagna jusqu'à la frontiere de son Gouvernement, en se séparant de lui, la Reine lui fit présent d'un très-beau diamant (c); ce fut-là toute la recompense qu'il eut, pour avoir dépensé deux-cens mille écus pour son service, risqué sa réputation, sa famille & sa fortune. L'entrevue du Roi & de la Reine aiant été réglée. Cette Princesse s'avança vers Tours, & le Roi en partit pour aller au devant d'elle. Ils se virent à Coufieres, Maison du Duc de Montbafon, & s'embrasserent l'un l'autre avec de grandes marques de tendresse (d). Ils se rendirent à Tours, & y resterent onze jours, mais la Reine-Mere ne put se résoudre d'aller à Paris, & dit nettement qu'elle n'étoit pas d'humeur à se voir menée en triomphe, elle promit cependant qu'elle suivroit bientôt le Roi. Elle alla donc à Angers, & la Cour retourna à Paris (e). Le Favori & sa Famille s'élevoient de jour en jour, mais leur grandeur ne paroissoit pas fort solidement établie.

SECTION XII.
Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

De Luynes, appréhendant pour sa fortune, craignant que la Reine-Mere ne reprit son crédit, & poussé par ceux qui avoient plus de raison de le redouter encore que lui, résolut d'exécuter enfin un dessein, qu'il méditoit depuis longtems. Il alla à Vincennes, & le 20 d'Octobre mit le Prince de Condé en liberté (f), qui pour lui faire honneur l'accompagna au Parlement, pour y prêter serment en qualité de Duc & Pair de France. Le Roi avoit érigé en sa faveur la Terre de Maillé proche de Tours, que son frere lui céda, en Duché-Pairie (g). La déclaration que Louis publia touchant l'élargissement du Prince de Condé, fut conçue en des termes qui choquerent extrêmement la Reine-Mere, dont on blâmoit assez ouvertement la Régence. Elle le témoigna si vivement, que la querelle, entre les deux Cours se ralluma plus que jamais, ensorte que le Royaume se vit menacé de nouveaux troubles. Tout cela eut de l'influence sur les affaires étrangères, ainsi qu'il parut surtout par la mort du Pensionnaire Barneveldt en Hollande, pour lequel le Roi s'intéressa en vain.

Le Prince de Condé est mis en liberté & se joint au Duc de Luynes.

Au commencement de l'année 1520, le Roi fit une promotion de cinquante-neuf Chevaliers de l'Ordre, & le Duc de Luynes pour ne pas se faire des ennemis voulut qu'on fit une sorte d'élection, ce qui a été suivi depuis (h). Il ne réussit pourtant pas dans ses vues, car lui & ses freres

Mécontentement de la Reine-Mere. 1620.

(a) Procès verbal de la Conspiration faite en la ville d'Angoulême, ensemble l'exécution publique, qui s'en est ensuivie, Paris 1619 & al.

(b) Articles accordés à M. le Duc d'Epéron. Hist. de la vie d'Epéron ubi sup.

(c) Vie du Card. de Richelieu T. 1. p. m. 36.

(d) Hist. de la Mere & du Fils T. II. p. 385. 386.

(e) Les mêmes.

(f) Les mêmes, Griffet Hist. de Louis XIII. sous 1619.

(g) Les mêmes.

(h) Mercure François & al.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

aiant été compris dans la promotion, plusieurs de ceux qui y avoient ou prétendoient y avoir autant de droit furent mécontents. Les Protestans s'étoient assemblés à Loudun sans la permission du Roi, & y continuoient leurs séances malgré les ordres qu'ils reçurent de se séparer, & ce qui choqua peut-être encore davantage, c'est qu'ils envoyèrent des Députés à la Reine-Mere pour l'assurer de leur respect. Cette Princesse de son côté vouloit que le Roi fit aussi une déclaration pour la justifier au moins autant que celle qui avoit été donnée en faveur du Prince (a). Comme les coffres du Roi étoient vuides, on prépara divers Edits bursaux; Du Vair Garde des Sceaux s'y opposa d'abord, mais la crainte de perdre sa charge l'engagea ensuite à y acquiescer. Le Roi porta lui-même ces Edits au Parlement & les fit vérifier en sa présence, nonobstant les remontrances courageuses que lui firent le Premier Président Verdun & l'Avocat-Général Servin (b).

Elle a un
Parti par-
mi les
Grands
Seigneurs.

L'union du Prince de Condé avec de Luynes & le crédit que cela lui donnoit auprès du Roi causerent un mécontentement secret parmi les Princes & les Grands Seigneurs, qui prétendoient que leurs services étoient mal recompensés. Bientôt le mécontentement alla si loin, que la plupart se retirèrent de la Cour. Le Duc de Mayenne alla dans son Gouvernement, le Comte de Soissons, le Duc de Vendôme, le Grand Prieur, les Ducs de Nevers, de la Trimouille, de Rohan, de Retz & d'autres se rendirent à Angers auprès de la Reine-Mere, en sorte qu'elle sembloit être à la tête d'un Parti puissant & bien lié (c). Cela inquiéta fort le Roi, & son Favori encore plus, surtout quand il apprit que le Duc d'Épernon, auquel il avoit rendu des services essentiels, entroit dans les vues de la Reine. Tout ce qu'on put faire pour gagner cette Princesse fut inutile, elle se plaignit qu'on n'avoit point tenu les promesses qu'on lui avoit faites, & dit, que pour revenir avec sûreté à la Cour, il falloit que quelque Puissance étrangère, ou les Parlemens du Royaume intervinsent pour garantir le Traité; cela étonna de Luynes & déplut fort au Roi.

Elle est con-
trainte de
s'accommoder.

Il est certain que dans ce conflit la Reine-Mere avoit de grands avantages, & qu'elle auroit pu se ménager de très-bonnes conditions pour elle & pour ses adhérens. Mais le Prince de Condé & d'autres personnes qui étoient auprès du Roi conseillèrent à ce Prince d'entretenir toujours la négociation, & en même tems de se mettre en campagne & de marcher en Normandie; le Duc de Longueville, qui en avoit pris les Gouvernemens, au lieu de celui de Picardie qu'il avoit cédé au Duc de Luynes, travailloit à soulever cette Province en faveur de la Reine-Mere (d). Louis prit le parti qu'on lui proposoit avec beaucoup de résolution, & après avoir

(a) Vie du Card. de Richelieu T. I. p. 39 & suiv. Mem. de Rohan L. I.

(b) Harangue faite au Roy par le Premier Président en la Grande Chambre, le 18 Février 1620, Paris 1620, 8vo. Remontrances faites au Roy par M. Louis Servin son Avocat-Général en sa Cour du

Parlement, en son Lit de Justice le Mardi 18 de Février 1620 in 8vo.

(c) Mem. de Bassompierre T. II. Vie de Richelieu l. c. p. 150.

(d) Mem. de Rohan *ubi sup.* Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1620.

communiqué son dessein au Parlement, & expédié ses ordres aux Gouverneurs qui étoient demeurés fideles, il se mit en marche au commencement du mois de Juillet, pour aller tout droit à Rouen. A son approche le Duc de Longueville abandonna la ville & se retira à Dieppe; Caën ouvrit aussi ses portes au Roi, & le Château se rendit au bout de quelques jours (a). Cet heureux succès ne fit qu'animer le Roi; ce Prince commençoit à agir par lui-même, donnoit souvent ses ordres sans consulter personne, inspiroit du courage à ses Troupes en rejetant tous les conseils timides, & en donnant le gouvernement des Places qu'il prenoit à ceux qui s'étoient distingués pour son service. Il est difficile de concevoir quel effet cela fit, & combien cela augmenta le courage de l'Armée Royale; en sorte qu'en moins d'un mois le Roi s'avança dans le voisinage du Pont de Cé, dont la conservation étoit de la dernière conséquence pour la Reine-Mere. Si cette Princesse avoit suivi les conseils du Duc de Rohan, le Roi auroit eu bien de la peine à finir la querelle. Ce grand homme lui conseilla d'aller à Bourdeaux, où elle feroit déclarer un grand Parlement pour elle, & mettroit une Armée de trente mille hommes entre elle & le Roi (b). La Reine étoit assez portée à suivre cet avis, & on ne fait par quelle raison elle prit un aussi mauvais parti que celui de rester à Angers. Les uns disent que le Duc d'Epéron la dissuada de se retirer en Guienne, parcequ'il appréhendoit de perdre son crédit, si elle étoit une fois entre les mains du Duc de Mayenne; d'autres attribuent cette résolution à l'Evêque de Luçon, par le même motif (c). Il se peut fort bien que le Duc fut l'auteur de ce conseil, & que le Prélat prévoyant les conséquences, engagea la Reine à conclure le Traité, qui étoit depuis si longtems sur le tapis, avant que les affaires en vinsent à de fâcheuses extrémités. Il fut donc signé le 7 d'Août (d); mais le Roi ne l'ayant pas encore reçu, ou feignant de l'ignorer, fit attaquer le Pont de Cé, le 8; le Duc de Retz, qui y commandoit, se retira mécontent de la Reine, & la ville fut prise; la guerre finit par cette action, & la paix fut publiée. Les ennemis de Richelieu l'ont accusé d'avoir sacrifié la Reine & son Parti à son ambition; & les Amis de ce fameux Ministre prétendent au contraire, qu'il empêcha qu'elle & ses Partisans ne fussent les victimes de leur imprudence. Ce qui se passa dans la suite a fait adopter généralement le sentiment des premiers, bien qu'il ne soit appuié d'aucune preuve décisive.

Par ce nouveau Traité on confirma celui d'Angoulême: le Roi accorda une amnistie à tous les adhérens de la Reine qui mettroient les armes bas dans huit jours, & les continua dans leurs charges, mais il ne voulut pas rendre celles dont il avoit disposé pendant la guerre. Par un article secret le Roi promit de demander un chapeau de Cardinal pour l'Evêque de Luçon, & ce Prélat promit sa niece bien aimée au neveu de Luynes. Le

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Luyne's sa-
crifie l'inté-
rêt de la
France à
ses intérêts
particu-
liers.

(a) Le Voyage du Roy en Normandie & la réduction du Château de Caën à l'obéissance de S. M. &c. Paris 8vo. Mercure François T. VI.

(b) Mem. de Rohan L. I.

(c) Vie de Richelieu T. I. p. 59, 60.

(d) Mercure François T. VI. Articles accordés par le Roy à la Reine sa Mere, & en sa faveur à ceux qui l'ont assistée en ces derniers mouvemens, Paris 1620, 8vo.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Roi & la Reine-Mere eurent une entrevue à Brissac (a), la Reine parut fort contente, & on lui fit de belles promesses. Louis charmé du succès de son expédition, & voulant arrêter toutes les ligue, alla dans le mois de Septembre à Bourdeaux, afin de borner la puissance du Duc de Mayenne, & après avoir bien établi son autorité en Guienne, il passa en Béarn pour faire rendre les Biens Ecclésiastiques & pour y rétablir la Religion Romaine, n'y aiant point de Catholiques dans le Pays; il fit dire à Navarrens la Messe en sa présence, cinquante ans après qu'elle y avoit été abolie (b). Si le Marquis de la Force, qui étoit Gouverneur de cette Principauté, n'avoit pas temporisé d'abord, & cherché à concilier son intérêt avec sa conscience, il auroit pu parer le coup avec le secours des Réformés, qui tenoient une Assemblée à la Rochelle; mais alors le mal fut sans remede. D'abord pour appaiser le peuple, & prévenir toute effusion de sang, on promit de maintenir les Béarnois dans leurs Privileges, & de leur laisser l'ancienne forme de leur Gouvernement; mais aussitôt que le Roi se vit le maître, il unit la Principauté de Béarn à la Couronne de France, érigea la Chancellerie de Pau en Parlement, & en changeant la forme du Gouvernement, abolit tout d'un coup leurs privileges (c). Pour assurer ce changement, il mit de bonnes garnisons dans les Places fortes & revint à Bourdeaux, d'où il se rendit à Paris. Nonobstant ces succès l'Assemblée générale des Réformés continua ses séances à la Rochelle, malgré les ordres qu'on lui avoit envoyés de se séparer, sous peine de crime de Leze-Majesté (d). Cadenet, frere de Luynes fut honoré du bâton de Maréchal de France (e); le Vicomte d'Aubeterre le reçut aussi; on lui donna en même tems trois-cens mille livres pour se demettre du Gouvernement de Blaye, qui fut donné au frere du Favori, & ce qui fut encore plus honteux pour la France, c'est qu'on souffrit que Cadenet enlevât la Comtesse de Chaulnes dans les Pays-Bas. Son frere de Luynes empêcha que l'on ne donnât du secours à l'Electeur Palatin, élu Roi de Bohême, & fut l'auteur de plusieurs autres démarches contraires à ce qu'on regardoit comme le véritable intérêt de la France, & cela par les mêmes motifs qui avoient porté la Cour l'année précédente d'abandonner le Parti Arminien en Hollande.

Causes de la
premiere
guerre con-
tre les Ré-
formés sous
ce regne.
1621.

Comme l'Assemblée de la Rochelle continuoit toujours, malgré les ordres réitérés du Roi, on regardoit les Réformés comme de rebelles, & le Conseil du Roi ne pensoit qu'aux moyens de les ruiner entierement. A en croire les Historiens de France en général, ils attirerent l'orage sur eux, en secouant le joug de l'autorité Royale, en établissant un Conseil Souverain, en partageant les Provinces en cercles, en un mot en formant dans le cœur de la Monarchie une République conforme à l'esprit de leur Religion. C'est-là un portrait fidele de leur conduite, en le supposant tracé,

(a) Hist. du Duc d'Epemon T. II. L. VIII. L'Entrevue du Roy & de la Reine sa Mere au Château de Brissac & du depuis à Tours, Paris 1620. 8vo.

(b) Daniel Journal Hist. du regne de

Louis XIII, p. m. 16. Bernard Hist. de Louis XIII.

(c) Mem. de Rohan L. II. Daniel l. c. p. 17.

(d) Daniel ubi sup.

(e) Le même.

comme il y a de l'apparence, pour justifier le traitement qu'on leur fit, mais il paroitra fort différent, tracé par le pinceau de la vérité. Ces Huguenots prétendus Républicains par principe de Religion, avoient sacrifié leurs biens & leurs vies pour mettre Henri IV. sur le trône; ils avoient même consenti à son changement de religion, pour qu'il pût en jouir en paix; par là ils avoient mérité un état solide, qu'ils avoient obtenu par l'Edit de Nantes, minuté murement, dressé avec soin, muni de l'autorité Royale, enregistré au Parlement de Paris, en un mot rendu solemnel & inviolable par tous les moyens possibles (a).

Nonobstant tout cela, la Cour avoit semé la division parmi leurs principaux Chefs, elle tâchoit de corrompre les uns, ménaçoit les autres, & sous divers prétextes spécieux, elle sapoit les fondemens de leurs privilèges, suivant le projet de Luynes, qui cherchoit à gagner le Clergé & les Catholiques zélés, dans la vue de s'en faire un appui, au cas qu'il perdit un jour la faveur du Roi (b). C'est ce qu'avouent les mêmes Historiens, qui flétrissent du nom odieux de Rebellion, ce qui n'étoit dans le fond que le desir naturel de pourvoir à sa propre conservation. L'année d'aparavant la Reine-Mere & les Seigneurs de son Parti avoient bien formé un plan qu'on pouvoit avec plus de raison appeller un renversement de la Constitution de l'Etat, puisqu'il consistoit à former quatre grands Conseils, par l'avis & le concours desquels le Roi devoit gouverner (c). Ce que la Reine-Mere & ses partisans avoient entrepris pour leur intérêt, l'Assemblée de la Rochelle le fit par nécessité; les premiers étoient poussés par le desir de partager le credit, l'autorité & les trésors avec le Favori du Roi; les autres ne cherchoient qu'à défendre leurs légitimes droits, animés par les motifs louables de la Religion & de la Justice (d). Mais c'est ce que la Cour ne comprenoit point, aiant des idées toutes contraires, imbue de l'autorité d'une Eglise qui prétend être infaillible, & conduite par de jeunes gens, qui croyoient légitime tout ce qui pouvoit contenter leurs passions. Ce font-là, autant que nous en pouvons juger, les causes de cette fatale guerre.

Pour réussir dans le dessein d'abattre ou au moins d'affoiblir les Huguenots, on jugea qu'il falloit détacher de leur parti le plus grand homme qu'ils avoient, qui étoit en même tems le plus grand homme de France. C'étoit le Maréchal Duc de Lesdiguières, qui de simple volontaire s'étoit élevé par sa valeur & par sa capacité aux premières dignités, sans les avoir recherchées. On lui avoit envoyé le bâton de Maréchal, & les Lettres Patentes de Duc & de Pair de France, & à présent on résolut de lui offrir l'épée de Connétable, moyennant qu'il embrassât la Religion Romaine (e). La commission étoit délicate, & Luynes dirigé par de plus habile gens que lui, choisit un des hommes les plus déliés & fort intrigant savoir le fameux

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Apologie
des Réfor-
més contre
les Histo-
riens Fran-
çois.

On détache
Lesdiguières
des Réfor-
més.

(a) Memoir. de Deageant, Mem. de Rohan l. c. Grammond's Hist. Gallia.

(b) Bernard Hist. de Louis XIII. Aubert Hist. de Richelieu, Mem. de Deageant

(c) Memoire de la Reine-Mere pour l'établissement de plusieurs Conseils, fait à

Angers le 8 de Juillet 1620.

(d) Mem. de Rohan l. c. Vie de du Pleffis Mornay. Hist. de Lesdiguières.

(e) Hist. de Louis XIII. T. IV. P. I. p. 44. & suiv. & al.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Deageant, qui étant Commis de Barbin avoit supplanté son Maître, tramé la perte du Maréchal d'Ancre, frayé à de Luynes le chemin pour s'élever, & qui étoit également haï & craint de ce Favori & de tous les Ministres, mais si estimé du Roi, qu'ils n'osoient entreprendre de l'éloigner que par des voies indirectes, en lui donnant une commission dont tout autre étoit incapable. Deageant avoit toujours été fort lié avec Lesdiguières, il connoissoit toute la difficulté de la négociation dont on vouloit le charger, & les motifs de ceux qui vouloient l'employer; il ne laissa pas néanmoins d'accepter la commission (a). Il leur dit, qu'il lui seroit impossible de réussir, si le Maréchal avoit le moindre soupçon de son dessein, desorte qu'ils acheterent pour lui la charge de Premier Président de la Chambre des Comptes à Grenoble, où Lesdiguières fesoit sa résidence en qualité de Gouverneur de Dauphiné. Deageant s'y rendit pour prendre possession de son nouvel emploi, & il ne fut pas longtems sans réussir dans l'épineuse affaire dont il étoit chargé (b). Dans ces entrefaites le Favori avoit changé de vues; il envoya Bullion pour engager Lesdiguières à renoncer à la dignité qu'on l'avoit pressé d'accepter, pour la céder à de Luynes. Cette négociation devoit être cachée à Deageant, mais le Maréchal s'en ouvrit d'abord à lui, se plaignit du procédé qu'on avoit avec lui, & menaça de s'en venger (c). Deageant, après avoir exagéré l'injure & fait remarquer au Maréchal qu'il avoit lui-même aussi sujet d'être mécontent, lui dit que la vengeance étoit au dessous d'un homme tel que lui, que son mérite rendoit supérieur à tous les honneurs, qu'en demandant l'épée de Connétable pour de Luynes, ce seroit lui dans le fond qui en disposeroit, ce qui étoit bien plus glorieux que s'il l'acceptoit, & qu'en se contentant de la dignité de Maréchal-Général, il auroit réellement tout le pouvoir de Connétable, & feroit voir à tout le monde, que le Roi avoit donné à son Favori un fourreau doré, au lieu d'une épée qu'il ne savoit pas manier, qui seroit véritablement entre les mains du Maréchal avec un moindre titre. Lesdiguières suivit son conseil, accepta les faveurs solides qu'on lui offroit & céda le titre au Favori, qui se vit par là exposé, à l'envie de toute la Cour, & en même tems perdit l'affection du Roi, qui des soupçons passa à la haine (d); car ce Prince étoit jaloux d'une autorité, dont il ne savoit pas se servir, & haïssoit bientôt ceux à qui il la confioit pour sa commodité.

Luynes est
fait Conné-
table. Cam-
pagne du
Roi contre
les Réfor-
més. Mort
du Conné-
table.

Le 2 d'Avril, le Duc de Luynes fut installé par le Roi dans la charge de Connétable en grande cérémonie (e); la garde & le fourreau de l'épée, que le Roi lui présenta étoient garnis de diamans & de pierres, qui valoient, disoit-on, trente mille écus. Son frere Cadenet, étoit déjà Maréchal de France, & nouvellement arrivé de son Ambassade d'Angleterre, fut fait Duc & Pair de France, sous le titre de Duc de Chaulnes, qui lui venoit de sa femme; l'autre frere du Connétable prit la qualité de Duc de

(a) Hist. de Lesdiguières l. X. Ch. 3.

(b) Mem. de Deageant p. 258 & suiv. Hist. de Lesdiguières l. c.

(c) Hist. de Lesdiguières *ubi sup.* Ch. 9.

(d) Mem. de Bassompierre T. II. p. m. 113.

(e) Les Cérémonies Royales faites en baillant par les mains du Roi l'épée de Connétable à M. le Duc de Luynes, Paris 1621, 30.

Luxembourg, aiant épousé l'héritiere de cette Maison. Le Roi se mit en campagne au mois de Mai, accompagné du nouveau Connétable, du Prince de Condé, du vieux Comte d'Auvergne devenu Duc d'Angoulême, du Comte de Soissons, des Maréchaux de Chaulnes, de Roquelaure, du Pleffis-Praslin, de Lesdignieres & de Saint Geran (a). Le Duc de Mayenne agissoit aussi sous ses ordres, & le Duc d'Epernon avoit déjà chassé le Marquis de la Force du Béarn. Il est vrai qu'on avoit commencé il y avoit longtems à travailler à la ruine des Réformés, en corrompant par promesses ou par menaces leurs principaux Chefs, & en semant la discorde parmi eux, comme si toutes les forces de la France n'avoient pas été suffisantes pour les réduire, à moins qu'ils n'y contribuassent eux-mêmes. Vers la mi-Mai, on se saisit de la ville & du Château de Saurmur, qui étoit le passage le plus important qu'ils avoient sur la Loire, M. du Pleffis-Mornay, qui en étoit Gouverneur, s'étant fait un scrupule de résister au Roi (b). Un grand nombre de Places furent prises & brûlées. Au mois de Juin le Roi assiegea Saint Jean d'Angeli dans les formes; M. de Soubise, frere du Duc de Rohan, qui y commandoit, fit une vigoureuse défense; mais après trente-quatre jours de siege, la ville se rendit, & le Roi pardonna à la garnison, mais sans capitulation (c). Les Ducs de Bouillon, & de la Trimouille avec M. de Chatillon abandonnerent alors le parti des Réformés. Clerac se défendit vigoureusement, & fut prise après un siege assez court. Le 17 d'Août, le Roi investit Montauban, persuadé que la prise de cette ville feroit perdre courage aux Réformés. Son Armée étoit de vingt-cinq mille hommes; mais la Place étoit très-bien fortifiée, & il y avoit une nombreuse garnison, commandée par le Marquis de la Force, qui se défendit avec autant d'habileté que de courage. Le siege fut long & meurtrier, & au bout de trois mois le Roi fut obligé de le lever. Il couta la vie au Duc de Mayenne & à plusieurs autres personnes de distinction, & le nouveau Connétable y perdit sa réputation & la faveur du Roi. Le dernier trait de son crédit fut la disgrâce du P. Arnoux, & la dernière négociation de quelque importance qu'il entreprit, ce fut de tâcher de détacher le Duc de Rohan des Réformés, en quoi il ne réussit point (d). Au mois de Décembre il fut attaqué d'une fièvre pourprée, dont il mourut le 15. Après la mort de du Vair, il avoit été fait Garde des Sceaux, que le Chancelier n'avoit pas voulu reprendre. Après avoir essuyé les fatigues d'une longue & sanglante campagne contre ses propres sujets, qui finit moins heureusement qu'elle n'avoit commencé, & pendant laquelle le Roi eut des preuves convaincantes, qu'il travailloit à la ruine de ses meilleurs & de ses plus braves sujets, ce Prince retourna à Paris chagrin & mécontent, nonobstant les applaudissemens de ses Courtisans, qui vouloient lui persuader, qu'il égaloit César en valeur & Caton en vertu. Il est vrai que quant à la valeur personnelle & l'habileté comme Officier d'Infanterie, le Roi avoit acquis à juste titre de

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort

(a) Daniel Journ. Hist. p. m. 19.

(b) Mem. de Rohan L. II, Vie de du Pleffis Mornay L. IV.

(c) Mem. de Rohan l. c. Mem. de Bassompierre T. H. & al.

(d) Les mêmes.

SECTION XII. *Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.* la réputation; mais il sentoit qu'elle lui coutoit trop cher, & qu'il étoit impossible de parvenir à une solide grandeur par la ruine de son Royaume. Mais les Ecclésiastiques & ceux de leur parti l'assiégeoient tellement, qu'il ne voulut pas entendre à une paix générale, & qu'il persista à fomenter des animosités parmi les Protestans, & à corrompre ceux qui, quoiqu'ils en disent, n'avoient d'autre Religion que leur intérêt, & ne pensoient qu'à eux-mêmes. Insensiblement cet esprit devint dominant, & au lieu de vertu, d'honneur & de zele pour le bien public, on ne vit plus que cabales & intrigues, même parmi ceux à qui leur naissance & leur rang auroient dû inspirer d'autres sentimens.

On résout de continuer la guerre. 1622.

Le Roi arriva à Paris au mois de Janvier 1622, aiant laissé le Duc d'Angoulême & le Maréchal de Themines aux environs de Montauban avec des Troupes (a). Le Cardinal de Retz & le Comte de Schomberg étoient à la tête des affaires. La Reine-Mere étoit assez en faveur, mais sans avoir de crédit (b). La Politique des Ministres, excepté en ce qui regardoit les Protestans qu'ils haïssoient & persécutoient furieusement, étoit foible & remplie de mauvaise foi; car tandis que l'Ambassadeur du Roi à Rome sollicitoit, par son ordre, le Chapeau de Cardinal, pour l'Evêque de Luçon, Louis fit savoir au Pape, qu'il ne seroit pas fâché qu'on n'eût pas d'égard à sa demande (c). Le Prince de Condé, qui aimoit l'argent & l'autorité, sollicita le Cardinal de Retz & Schomberg de s'unir avec lui, afin de former un Triumvirat, qu'il imaginoit que rien ne pourroit rompre. La guerre continuoit toujours, même au cœur de l'Hiver; le Maréchal de Themines s'empara de Bourniquet & de Négrepélisse; mais les habitans de cette dernière Place se souleverent & égorgerent la garnison (d). Le Duc d'Elbœuf battit le Marquis de la Force le premier de Fevrier, & à la fin du même mois le Marquis de Lusignan à la tête d'un petit corps de Protestans surprit Clerac; le Maréchal de Lesdiguières & le Duc de Montmorenci étoient aussi en campagne. Le premier qui étoit encore extérieurement Réformé, & s'intéressoit sincèrement aux malheurs de sa Patrie, se servoit du crédit qu'il avoit à la Cour pour y faire goûter des conseils pacifiques; il insinuoit en même tems que la guerre se fesoit avec tant de fureur, qu'elle étoit plus propre à dépeupler le Pays qu'à le soumettre (e). Le Roi mit l'affaire en délibération dans le Conseil; la Reine-Mere, le Chancelier de Silléri, M. de Vic Garde des Sceaux & M. de Puisieux opinerent fortement pour la paix. Le Prince de Condé, le Cardinal de Retz, le Duc de Guise & le Comte de Schomberg furent d'avis de continuer la guerre, parcequ'ils y avoient un intérêt visible; leur avis ne laissa pas de prévaloir, principalement en aigrissant le Roi par leurs déclamations contre le manque de fidélité des Huguenots & les cruautés qu'ils avoient commises. Il auroit été aisé d'y répondre si Lesdiguières avoit été présent; quoiqu'il en soit le Roi fut si irrité, qu'il résolut de commander son Armée en personne (f).

Le

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII. p. m. 22.
 (b) Henaut, Vie de Richelieu T. I. p. 92.
 (c) Vie de Richelieu l. c. p. 93.

(d) Mem. de Rohan l. II. Daniel ubi sup.
 (e) Hist. de Lesdiguières.
 (f) Mem. de Bassompierre T. II. Mem. de Rohan l. c.

Le Roi étoit sur tout fort sensible à deux choses, la mort du Président Du Cros, & l'invasion du Poitou. Du Cros étoit premier Président du Parlement de Grenoble, Réformé, & fort modéré, le Duc de Lesdiguières l'avoit envoyé à Montpellier pour traiter d'accommodement avec le Duc de Rohan. Les habitans de Montpellier, qui fondoient toutes leurs espérances sur le Duc de Rohan, sachant que Lesdiguières les avoit abandonnés, prirent ombrage de l'arrivée du Président; ils se persuaderent que, sous prétexte de traiter de paix, il n'étoit venu que pour détacher le Duc de Rohan de leur Parti, desorte que dans la chaleur de leur ressentiment, quarante d'entre eux conspirèrent d'assassiner le Président, ce qu'ils firent de la façon la plus lâche, & la plus inhumaine (a). Le Duc de Rohan se donna tous les mouvemens possibles pour découvrir les assassins, mais il ne put en faire saisir que quatre, qu'il fit pendre. M. de Soubise étoit entré en Poitou & s'étoit saisi de plusieurs postes; mais comme il n'avoit pas de quoi payer ses Troupes, il ne put les empêcher de piller & de commettre de grands désordres. Le Roi aiant assemblé une petite Armée de huit mille hommes de pied & de mille chevaux, marcha droit à Soubise, au commencement d'Avril; ce Seigneur se retira avec environ sept mille hommes dans l'isle de Rié, où il se cantonna (b). Cette Isle est séparée de la terre ferme par un petit bras de Mer, qu'on pouvoit passer à basse marée, non pourtant sans grand risque. Le Roi accompagné du Prince de Condé, de quantité de Noblesse & de ses meilleurs Officiers le passa pendant la nuit, se rendit maître des retranchemens sans coup férir & Soubise se sauva avec quatre-cens hommes. Quinze-cens hommes de ses Troupes furent tués, il y en eut autant de prisonniers, qui furent envoyés aux Galères, les autres furent assommés par les Paysans (c). Bassompierre loue extraordinairement le courage & l'intrépidité du Roi dans cette occasion.

Au commencement de Mai, le Duc d'Elbœuf assiegea Tonneins, dont le Marquis de la Force s'étoit emparé; le siege dura quarante jours, & le Marquis tenta inutilement deux fois d'y jeter du secours. Après la prise de la ville, on la réduisit en cendres. Le Maréchal de Vitri & le Duc d'Épernon prirent Royan, mais ils perdirent bien du monde & même quelques personnes de distinction. Le Marquis de la Force s'étoit jetté dans Sainte-Foi. Quant on le somma, il déclara qu'il ne se rendroit qu'au Roi, ce qu'il fit à des conditions très-favorables aux habitans; on peut juger de l'intérêt que la Cour avoit à le gagner, par le prix qu'il reçut de sa soumission. Le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France & deux-cens mille écus, pour le dédommager du Gouvernement de Bearn (d). Cet exemple fut si efficace; que plusieurs Seigneurs Réformés, & entre autres le Duc de Sulli, firent leur accommodement & rendirent les Places qu'ils tenoient. Au commencement de Juin, le Prince de Condé assiegea Negrepelisse. On étoit résolu de faire un exemple de cette ville & des habitans; & ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il paroît que des deux côtés on étoit ré-

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Roi dé-
fait Soubi-
se.

Prise de
plusieurs
Places &
conclusion
de la paix.

(a) Grammond Hist. Gallie L. VII. à la fin. Hist. de Lesdiguières L. XI. Ch. 2. (c) Le même p. 166. Le Vaffor Hist. de Louis XIII. T. IV. p. 392.
(b) Mem. de Bassompierre T. II. p. 158 & suiv. (d) Les mêmes.

SECTION
XII.Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

folu aux dernières extrémités; quand on somma les habitans, ils ne voulurent entendre à rien; ils vendirent chèrement leurs vies, mais aiant été à la fin forcés, on passa tout au fil de l'épée sans distinction d'âge, de sexe ni de condition, à la réserve de dix hommes. Quand on les amena devant le Roi, il leur dit qu'ils méritoient tous la corde, & au lieu de lui demander pardon, ils prièrent qu'on les pendît aux arbres de leurs jardins, ce qui leur fut accordé; la ville fût brûlée (a). La ville de Saint-Antonin se défendit vigoureusement pendant douze jours, & le Roi y perdit plusieurs bons Officiers; elle se rendit à discrétion. Vers la fin de Juin Louis envoya le Comte de Soissons pour bloquer la Rochelle. Le Roi, le Prince de Condé & le Duc de Vendôme prirent plusieurs Places dans les mois de Juillet & d'Août; mais dans le mois de Septembre les Troupes Royales furent obligées de lever le siege de Briteste, cela n'empêcha point qu'on n'engageât le Roi à faire le siege de Montpellier, quoique les habitans offrissent de recevoir le Connétable de Lesdiguières. Le Prince de Condé toujours passionné de commander & toujours malheureux, y perdit sa réputation, & les Troupes du Roi. Le Duc de Fronsac, MM. de Beuvron, de Canillac, Zamet, Senecei, Fabregues, Saint-Brez, Luffan, Montbrun y furent tués. On peut juger par là des fâcheux effets de cette guerre. Pour la finir, & pour avoir l'entrée dans Montpellier, on conclut avec le Duc de Rohan la paix générale (b). L'Edit de Nantes fut confirmé, & à considérer les événemens de la guerre & le manque de ressources, le Duc obtint des conditions avantageuses pour son Parti, & quelque chose pour lui-même, car il eut une bonne somme d'argent; mais comme il en fut redevable à ses liaisons avec le Chancelier & avec M. de Puisieux, il perdit son crédit à la Cour quand ils furent disgraciés.

Divers
change-
mens.

Il parut par la conclusion de la paix que le Prince de Condé avoit perdu tout le sien. Il avoit été mécontent que le Marquis de la Force eût obtenu le bâton de Maréchal, plus encore que l'épée de Connétable eût été donnée à Lesdiguières, & pas moins qu'on eût donné les Sceaux à Caumartin; mais la paix le chagrina à un tel point, que ne pouvant plus se soutenir depuis la mort du Cardinal de Retz, il prit le parti de faire un voyage en Italie. L'Evêque de Luçon reçut enfin le Chapeau de Cardinal, & désormais nous l'appellerons le Cardinal de Richelieu (c). Grégoire XV. érigea cette année le siege de Paris en Archevêché, dont les Evêques de Chartres, de Meaux & d'Orléans furent déclarés Suffragans, & on y a ajouté depuis l'Evêque de Blois (d). Le Roi fit aussi Maréchaux de France Charles de Crequi, marié successivement à deux filles du Connétable de Lesdiguières, Gaspard de Coligni, Sieur de Chatillon, petit-fils du fameux Amiral, & le galant François de Bassompierre (e). Le Roi fit son entrée publique dans Montpellier, Arles, Lyon & Avignon, & après avoir passé une partie de l'hiver dans les Provinces il retourna à la fin de l'année à Paris, où il fut reçu en Conquérant, quoiqu'il n'eut fait que massacrer & ruiner ses propres sujets.

(a) Mem. de Puysegur & al.

(b) Mem. de Rohan L. I.

(c) Vie de Richelieu T. I. p. 102.

(d) Bernard Hist. de Louis XIII.

(e) Mem. de Bassompierre T. II.

La fin de la guerre donna lieu aux intrigues. Le Chancelier & M. de Puisieux son fils étoient en grand crédit, & desiroient ardemment de perdre le Comte de Schomberg Surintendant des Finances & Grand-Maître de l'Artillerie ; ils y auroient réuffi plutôt qu'ils ne firent, fans le Maréchal de Bassompierre, à qui il avoit rendu bien de mauvais offices, & qui lui rendit service par pure générosité, parcequ'il avoit été son ancien ami & qu'il étoit mal-traité (a). Les Protestans commencerent à murmurer ; car le Chancelier & Puisieux étant zélés Catholiques, & fortement prévenus pour l'Espagne, cherchoient à empêcher le Traité de Montpellier d'avoir son effet, & à rendre secrettement la paix plus préjudiciable aux Réformés que la guerre. Le sage Duc de Rohan, qui tâcha de s'y opposer, fut arrêté à Montpellier ; mais comme il favoit se servir de la plume aussi bien que de l'épée le Roi desavoua ses Ministres, & on redressa les choses pour quelque tems, mais on ne fit rien pour guérir le mal radicalement (b). La Reine-Mere fut admise dans le Conseil, sous la condition que l'Evêque de Luçon n'y entreroit pas (c), ce qui vu son caractère devoit le chagriner. On ne voit pas cependant qu'il ait fait de grands efforts pour s'en procurer l'entrée ; il s'appercevoit aisément que dans l'état présent des choses, les Ministres & les Favoris se traversant sans cesse les uns les autres, les affaires s'embrouilleroient de façon que le Roi & les Ministres le rechercheroient, ce que l'envie ou la prévention les avoit empêché de faire jusques alors. Il est vrai que quelques-uns prétendent que pour dissiper son chagrin il composa quelques-unes des Histoires & des Satires de ce tems-là, qui dévoiloient les fautes des Ministres, & feisoient voir évidemment combien la fortune de quelques familles particulieres coutoit cher au Public. Si le fait est vrai, le ressentiment l'emporta sur la raison, puisqu'il est certain, non seulement que son propre Ministère fut attaqué de la même maniere, mais même que quelques-unes des pieces qu'on lui attribue, furent réimprimées contre lui. Quoiqu'il en soit, il est incontestable que par rapport aux Affaires étrangères & au maniment des Finances, les Ministres du Roi consultoient plus leur propre intérêt que celui de leur Maître. Au lieu de profiter des troubles d'Allemagne, où ils auroient pu occuper les Protestans à soutenir le Roi de Bohême, & prévenir par là que ce Royaume ne fut uni aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, ils resterent tranquilles spectateurs, & souffrirent que l'Empereur accablât ce Prince, & non seulement le dépouillât d'un Royaume, auquel il avoit tout droit en vertu de son élection, mais encore de ses Etats héréditaires & de la qualité d'Electeur. Ils ne se donnerent aucune peine pour desabuser le Roi Jaques I. & le laisserent persister dans le projet bizarre & mal conçu de marier son fils avec l'Infante d'Espagne, lequel, s'il avoit réuffi auroit été aussi préjudiciable à leurs intérêts qu'aux siens. Bien plus ils firent la même faute que ce Prince, & soit par crainte ou par envie d'obliger l'Espagne, ils agirent en Italie d'une façon qui n'étoit ni honorable, ni bien uniforme. Cette année moururent le Maréchal Duc de

SECTION
XII.
Suite des
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Les Mini-
stres se per-
dent tous
par leurs
divisions.

1623.

(a) Le même.

François.

(b) Mem. de Rohan L. III. Mercure

(c) Le même, Henault.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Disgrace
du Chancelier
de son
Fils, & de
M. de la
Vieuville.
1624.

Bouillon, le Maréchal de Saint Geran, & le fameux Pierre Jeannin, Président du Parlement de Bourgogne, lequel décéda à l'âge de quatre vingt-quatre ans (a).

Caumartin Garde des Sceaux étant mort, le Roi les rendit au Chancelier de Silleri; ce Ministre avec Puisieux son fils, Secretaire d'Etat, continuoit à diriger les affaires conjointement avec le Marquis, ensuite Duc de Vieuville, à qui ils avoient fait donner la Surintendance des Finances, en la place du Comte de Schomberg, qui avoit été leur ennemi, & qu'ils n'aimoient point (b). La reconnoissance de la Vieuville, s'il en eut quelque une, ne dura pas longtems; il rendit de mauvais offices auprès du Roi à plusieurs personnes & particulièrement au Chancelier & à son fils. Ce qu'on alléguoit de moins fâcheux contre le Chancelier c'étoit son âge & ses infirmités; à l'égard de son fils on le taxoit de présomption, d'avoir souvent envoyé des ordres aux Ministres de France dans les Cours étrangères, sans les communiquer au Roi & au Conseil, & de plusieurs autres fautes. Tout cela fit tant d'impression sur le Roi, qu'au commencement de l'année 1624, il donna les Sceaux à M. d'Aligre; peu après il donna audience aux Ambassadeurs étrangers, sans que M. Puisieux fût présent (c). Comme c'étoient-là des avant coureurs de la disgrace de cette Famille, ses ennemis ne manquèrent pas d'en profiter pour aigrir le Roi. De ce nombre étoient la Reine-Mere & le Prince de Condé, qui étoit de retour d'Italie, quoiqu'ils ne s'accordassent pas en d'autres choses, ils étoient assez d'accord pour perdre le Chancelier & son Fils. La Reine-Mere étoit choquée de ce qu'ils ne lui donnoient pas plus de part aux affaires; le Prince de Condé étoit mécontent d'eux par la même raison, & surtout parcequ'ils avoient fait conclure la paix, ce qui lui avoit fait perdre son crédit. Enfin le 4 de Fevrier, le Roi leur envoya ordre de se retirer de la Cour, ajoutant, qu'il avoit reçu plusieurs accusations contre eux, qu'il vouloit bien ne pas approfondir, quoiqu'il leur permît de se justifier à leurs risques. Le Chancelier, vieux & infirme acquiesça sans réplique; mais M. Puisieux répondit, qu'on ne pouvoit avoir avancé contre eux que des calomnies, & qu'il étoit en état de le faire voir; cependant ils se retirèrent tous deux (d). Le département de la guerre & celui des affaires étrangères, que Puisieux avoit en même tems, furent partagés entre quatre Secretaires. Le Conseil étoit alors composé du Cardinal de la Rochefoucault, du Connétable de Lesdiguières, du Garde des Sceaux d'Aligre, du Duc de la Vieuville Surintendant des Finances & de M. Bullion (e). La Reine-Mere voulut profiter de cette occasion pour y faire entrer le Cardinal de Richelieu; à quoi la Vieuville répugnoit beaucoup. Mais la Reine-Mere, à qui il avoit de grandes obligations le pressa tant, qu'il dit à cette Princesse, qu'elle ne connoissoit pas le Cardinal, qu'il prévoyoit sa perte à lui, & qu'il craignoit qu'elle même ne s'en repentit un jour; mais qu'il aimoit mieux risquer sa

(a) Mercure François, Griffet sous Pan Bassompierre T. II.
1623.

(b) Bernard Hist. de Louis XIII.

(c) Mem. de Rohan L. III. Mem. de

(d) Hist. de Richelieu T. I. p. 110, 111.
Mem. de Bassompierre l. c.

(e) Mercure François, Henault.

fortune, que de ne pas donner à sa Majesté la satisfaction qu'elle desiroit (a). Le Roi lui-même n'étoit nullement prévenu en faveur du Cardinal; il regla donc que Richelieu viendroit au Conseil pour y dire simplement son avis sur les affaires proposées, mais qu'il ne traiteroit d'aucune affaire dans sa Maison avec les Ambassadeurs étrangers, & n'y donneroit point d'audience publique en qualité de Ministre (b). Le Cardinal en acceptant ces restrictions, les tourna en grace; il dit, que la délicatesse de sa santé ne lui permettoit pas de se charger du poids des affaires, ce qui avoit engagé le Roi de le dispenser de ce travail, faveur dont il lui avoit plus d'obligation, que de l'honneur qu'il lui fesoit de l'appeller au Conseil. Ce n'étoit pourtant pas peu de chose, parceque sa dignité de Cardinal lui fit avoir séance vis-à-vis du Cardinal de la Rochefoucault, au dessus du Connétable, bien que les Secretaires d'Etat lui eussent autrefois disputé la préséance (c).

Depuis quelque tems on traitoit du mariage de Charles Prince de Galles, avec la Princesse Henriette-Marie sœur du Roi. Les Comtes de Holland & de Carlisle étoient venus à Paris en faire la demande, & nonobstant les restrictions dont nous avons parlé, la nature de l'affaire fit que le Cardinal fut mis à la tête des Commissaires nommés pour la traiter. Il la ménagea avec tant d'habileté, malgré les grandes oppositions de la Cour de Rome, qu'il se vit bientôt à la tête du Ministère (d). M. de la Vieuville avoit depuis longtems paru y être; mais en s'efforçant de perdre ou d'éloigner ceux qui lui déplaisoient, ou qui n'étoient pas contents de lui, il excita tant de plaintes contre lui, que le Cardinal n'eut pas de peine à le faire disgracier & à l'envoyer prisonnier au Château d'Amboise (e), comme il avoit fait mettre à la Bastille le Colonel d'Ornano Gouverneur du frere du Roi. Marillac lui succeda, dans la direction des Finances, mais le Cardinal de Richelieu eut soin d'avoir une connoissance si détaillée des divers départemens, que les Ministres subalternes n'étoient pas les maîtres de conduire les affaires à leur gré, de contrevenir aux ordres du Cardinal aussi peu qu'à ceux du Roi (f). Mais bien que Richelieu disgraciât ou fit disgracier ses Rivaux, il ne laissa pas de rendre justice à leurs projets, & par cette raison il adopta celui de Luynes pour ruiner les Protestans, & en violant plusieurs articles du dernier Traité, il les porta à prendre les armes, afin qu'on pût dire qu'ils s'étoient attirés la guerre. Par la même raison il suivit les vues qu'avoit déjà eues la Vieuville, pour faire prendre un nouveau tour aux affaires en Italie; les Venitiens avoient à la vérité conclu un Traité avec le Duc de Savoye pour affoiblir la puissance de Espagnols; mais jusques ici on n'avoit encore rien entrepris pour exécuter le Traité. Aussitôt que Richelieu fut en crédit, il envoya le Marquis de Cœuvres, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Suisse, qui y leva des Troupes, avec lesquelles il chassa celles du Pape de la Valteline, & s'en rendit maî-

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Cardinal de Richelieu entré dans le Conseil se voit bientôt à la tête.

(a) *Le Vaffor* Hist. de Louis XIII. T. IV. p. 660.

(b) Le même.

(c) Hist. de Richelieu T. I. p. 114, 115.

(d) Mem. de Deageant.

(e) Mem. de Rohan l. c. & al.

(f) Mem. de Deageant, Mem. de Bas-

compiere T. II.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort.

tre (a). Cela donna lieu à des représentations fort vives de la part, du Pape & de l'Espagne, mais le Cardinal répondit au Nonce & à l'Ambassadeur d'Espagne, qu'il étoit Ministre du Roi aussi bien que Cardinal, & qu'il sauroit bien soutenir l'un & l'autre caractère. Il s'embarrassoit d'autant moins de ces représentations, qu'il avoit conclu un Traité avec les Etats-Généraux, & qu'il savoit que l'Angleterre étoit très-disposée à entrer en ligue contre l'Espagne. Le vieux Chancelier de Silleri étant mort au mois d'Octobre, d'Aligre lui succéda (b). Le Roi étant en ce tems-là brouillé avec la Reine sa femme & fort jaloux de son frere, jugea à-propos de vivre en parfaite harmonie avec la Reine-Mere; en sorte que le Cardinal paroïssoit n'avoir rien à craindre des intrigues, & peut-être que lui-même le croioit; mais ce calme ne dura pas longtems.

Mariage du
Roi Char-
les I. avec
Henriette-
Marie de
France.

1625.

Comme le Cardinal avoit eu lieu d'exercer sa prudence & son habileté durant l'année précédente, il eut occasion de faire preuve de son courage & de son activité en 1625, par une guerre civile & étrangere. Mais avant que d'en parler, remarquons que le mariage du Prince de Galles & de la Princesse Henriette-Marie, arrêté dès le mois de Novembre, fut célébré avec une grande pompe le 11 de Mai de cette année. Le Duc de Chevreuse représenta Charles, devenu Roi d'Angleterre, & le Cardinal de la Rochefoucault donna la bénédiction nuptiale (c). La nouvelle Reine partit de Paris peu après, la Cour la conduisit jusqu'à Amiens; pendant ce voyage le Duc de Buckingham, Favori de Charles, se conduisit si imprudemment, qu'il ulcera contre lui le Cardinal de Richelieu, & s'attira la haine de tous les François. Ce fut en ce tems-là, selon la remarque d'un judicieux Historien Italien (d), que commencerent les malheurs de l'Europe sous trois jeunes Rois, dont aucun ne manquoit de capacité pour gouverner, s'ils avoient voulu s'en servir, mais ils se livrerent aveuglément à leurs Favoris; Louis XIII. au Cardinal de Richelieu, Philippe IV. au Comte Olivarez, & Charles I. au Duc de Buckingham. De ces trois Ministres le second étoit le plus infatigable, le troisieme le plus franc & le plus généreux, & le premier sans contredit le plus prudent & le plus heureux.

Seconde
guerre con-
tre les Ré-
formés, qui
finit par le
Traité de la
Rochelle.

Si l'on s'en rapporte aux Historiens François la seconde guerre contre les Réformés sous ce regne, fut commencée par M. de Soubise, sans que son Parti y concourut, & cela au mépris de l'autorité Royale, & en tems de paix. Voici la vérité du fait. Par le Traité de Montpellier, cette ville devoit rester libre, & la Rochelle au même état qu'avant la guerre; malgré cela on avoit laissé jusques ici garnison dans Montpellier, & il y en avoit une très-forte dans le Fort Louis, construit pendant la guerre pour brider la Rochelle (e). La cause immédiate de la seconde rupture fut qu'on équipoit une Escadre dans le Port de Blavet, aujourd'hui l'Orient, pour bloquer la Rochelle. Dans cette conjoncture critique, M. de Soubise offrit d'entrer dans le Port de Blavet avec quelques Vaisseaux, pour enlever ou détruire ceux du Roi qu'il y trouveroit, & ruiner les ma-

(a) Les mêmes, *Griffet* sous l'an 1624. 1625. *Le Vassor* T. V. p. 165, 166.

(b) Les mêmes.

(d) *Nani*.

(c) *Mercur* François, *Griffet* sous l'an

(e) *Mem. de Rohan* L. III.

gazins préparés pour la perte des Réformés. Il fut trahi & son dessein découvert, ce qui n'empêcha point qu'il n'entrât dans le Port, & qu'il ne se rendit maître des vaisseaux qui y étoient; mais il y fut enfermé pendant trois semaines; alors à la faveur d'un bon vent il força le passage & en sortit avec son Escadre & ses prises, n'ayant perdu que deux vaisseaux qui échouèrent en fortant (a). Peu après le Duc de Rohan son frere prit les armes (b), & la guerre se fit avec beaucoup de vivacité; la plus grande partie des Réformés craignit de prendre le parti des deux freres, ce qui les exposa à bien des disgraces. Comme les Puissances Maritimes étoient alliées avec la France, le Duc de Montmorenci, avec une Flotte composée de vaisseaux François, Anglois & Hollandois, attaqua dans le mois de Septembre celle de la Rochelle & la battit, non sans grande perte de son côté, après quoi il s'empara des Isles de Rhé & d'Oleron (c). Dans ces entrefaites les clameurs des Anglois aiant obligé Charles I. de promettre du secours aux Rochelois, il envoya le Comte de Holland & le Chevalier Dudley Carleton pour ménager la paix, qui avoit déjà été accordée au reste des Réformés. Ils y réussirent au commencement de l'année suivante, & du consentement de Louis XIII, le Roi de la Grande Bretagne fut garant de l'exécution du Traité, dont le principal article étoit que le Fort Louis seroit démoli dans six mois; ensorte que bien que les Réformés eussent perdu par la guerre, ils gagnèrent à la paix (d).

Quant à la guerre d'Italie, le Connétable de Lesdiguières & le Maréchal de Crequi son gendre y agirent à titre d'auxiliaires du Duc de Savoye, en apparence contre les Genois, & effectivement contre les Espagnols, d'abord avec beaucoup d'avantage & ensuite avec quelque perte. Les Espagnols étant entrés en Piemont assiègerent Verue; ayant été obligés de lever le siege l'Armée du Duc de Feria fut battue dans sa retraite (e). La Cour d'Espagne fit arrêter les vaisseaux de France dans ses ports, & saisir tous les effets des François, dans le mois d'Avril, & au Mois de Mai Louis XIII. en usa de même envers les Espagnols (f). Le Pape envoya le Cardinal Barberin en France pour prévenir une rupture entre les deux Couronnes, qui y étoient fort disposées; cependant au mois de Mars on conclut un Traité à Mouçon (g), mais sans l'entremise du Légat, par lequel la Souveraineté de la Valteline étoit assurée aux Grisons, qui restoient aussi maîtres des passages, mais on ne devoit y souffrir que l'exercice de la Religion Catholique; conditions qui n'étoient pas aussi favorables à la France & à ses Alliés, que celles du Traité précédent, mais l'état des affaires rendoit la paix nécessaire, par des raisons qu'on verra dans la suite. En 1625 le Roi donna enfin le bâton de Maréchal de France à Henri Comte de Schomberg, Seigneur d'une grande capacité dans les affaires civiles & militaires, qui avoit été employé en plusieurs Ambassades avec honneur,

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Traité de
Mouçon.
1626.

(a) Le même, Grammond's Hist. Gall. d'Anglet.

L. XIV.

(b) Mem. de Rohan l. c.

(c) Le même, Griffet sous l'an 1625.

(d) Clarendon Hist. des Guerres civiles

(e) Hist. de Lesdiguières L. XII. Ch. 9.

(f) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.

p. m. 30

(g) Le même, p. 31.

SECTION
XII.*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.**Cause de la
jalousie de
Louis XIII.
contre son
frere.*

avoit fait les fonctions de Grand Maître de l'Artillerie, & été Surintendant des Finances, & qui étoit également propre au Cabinet & à la Guerre.

Comme le Cardinal de Richelieu s'étoit attiré la haine des zélés Catholiques & des Partisans de l'Espagne, en prenant part à la guerre d'Italie, il irrita par le Traité de Mouçon les Alliés de la France, & se fit plusieurs nouveaux ennemis, sans regagner aucun de ceux qu'il vouloit obliger. A dire la vérité il n'y eut jamais des tems plus mauvais que ceux dont nous parlons, ni de Cour où les hommes fussent plus attachés à leurs intérêts particuliers & plus corrompus, & où ils eussent moins de sentimens d'honneur, de vertu & de Religion, que celle de France alors. Le Roi avoit conçu de bonne heure de la jalousie contre son frere, & cela par le principe le plus bas qu'on puisse imaginer, il prenoit ombrage des talens supérieurs du Duc d'Anjou, & de ses manieres engageantes & affables, soutenues de sentimens nobles & généreux. Le Sieur de Breves, qui étoit son Gouverneur (a), lui fut ôté sans en donner de raison, & sans qu'on colorât seulement ce procedé, & qui auroit pu en dire le véritable motif? On lui fit une gratification de cinquante mille écus, & de Luynes, alors Favori du Roi, plaça auprès du Duc son ancien Maître le Duc de Lude, qui inspira bientôt à son élève le goût du plaisir, & entre autres choses indignes d'un Prince lui apprit à jurer. Après la mort de ce Seigneur, on lui donna le Colonel d'Ornano, qui au lieu de remedier au mal qu'avoit fait son prédécesseur, acquit sur l'esprit du jeune Duc un crédit, dont il fut redevable à une complaisance toujours fatale aux personnes de son rang (b). Pour contenter sa propre ambition M. d'Ornano inspira à ce Prince de demander l'entrée au Conseil d'Etat, à l'âge de seize ans, ce fut là le sujet pour lequel la Vieuville fit arrêter d'Ornano. Monsieur en témoigna beaucoup de ressentiment, & quand le Cardinal de Richelieu entra dans le Ministère, il fit mettre le Colonel en liberté, & le rétablit dans son poste. Cela n'empêcha point d'Ornano de se mettre à la tête du parti, où étoient entrés les ennemis du Cardinal, qui avoient certainement de mauvais desseins. Le prétexte étoit qu'on s'opposoit au mariage de Monsieur.

*Cabale con-
tre Riche-
lieu. qui la
ruine.
1626.*

Henri IV. son pere avoit eu dessein de le marier à la fille unique du dernier Duc de Montpensier, une des plus riches héritieres de France. La Reine-Mere avoit toujours ce mariage en vue, & par cette raison le Cardinal Ministre le favorisoit. Le Duc de Guise, qui avoit épousé la Duchesse Douairiere de Montpensier le souhaitoit aussi. La Cabale qui le traversoit n'agissoit que par des motifs d'intérêt & d'ambition. La Reine étoit à la tête de ce Parti, appréhendant de voir des enfans de ce mariage, tandis qu'elle n'en avoit point elle-même; le Duc de Savoye, piqué de la dernière paix fit offrir secrettement à Monsieur, par l'Abbé Scaglia son Ambassadeur, la jeune Princesse de Mantoue sa petite-fille. Le Prince de Condé & le Comte de Soissons traversoient de tout leur pou-
voir

(a) Les Historiens de France en général.

(b) Mem. de Rohan L. IV. Mem. de Deageant.

voir le mariage, par le même motif, qu'il les éloignoit de la Couronne; le Duc de Vendôme & le Grand Prieur son frere par haine pour le Cardinal, & plusieurs autres par la même raison; le Roi lui-même par un effet de son humeur jalouse n'y étoit gueres porté. Mais Baradas son Favori, lui ayant fait entendre, soit que le fait fût vrai, soit qu'il fût faux, qu'il y avoit une Faction, dont le dessein étoit de l'enfermer dans un Couvent, de mettre son frere sur le trône & de lui faire épouser la Reine, le Roi changea d'avis, & pressa vivement le mariage de son frere avec la Princesse de Montpensier (a). Pour engager d'Ornano à se servir du crédit qu'il avoit sur Monsieur pour l'y porter, on lui promit le bâton de Maréchal de France; cela fournit à son élève un prétexte de solliciter vivement qu'on lui tint parole, desorte qu'il reçut, le bâton au mois d'Avril (b). Il ne laissa pas d'entrer dans le projet formé par l'Abbé Scaglia, de tuer le Cardinal à Fleuri; mais le coup fut prévenu, parceque le dessein fut révélé par Henri de Tallerande, Marquis de Chalais, Grand-Maître de la Garderobe, qui y avoit été engagé par la Duchesse de Chevreuse sa Maitresse. Le Cardinal évita le danger, & cacha d'où lui étoit venu l'avis (c). Peu auparavant, il avoit fait arrêter & mettre à la Bastille le Maréchal d'Ornano; Monsieur en fut fort irrité, & demanda au Cardinal si c'étoit par son avis que cela s'étoit fait, Richelieu lui répondit qu'oui (d); ayant fait la même question au Chancelier d'Aligre, ce Ministre eut la foiblesse de lui répondre négativement (e), ce qui fit que peu de tems après on lui ôta les Sceaux, qui furent donnés à Marillac, créature de la Reine-Mere. Monsieur, par l'avis de ses associés, & particulièrement de Chalais, que la Duchesse de Chevreuse avoit engagé de nouveau dans la Cabale, forma le projet de se saisir du Cardinal, afin de l'échanger contre le Maréchal d'Ornano; ce projet échoua encore. La Cour alla ensuite à Blois, & Richelieu s'étant logé ailleurs, le bruit courut qu'il étoit disgracié; mais ce n'étoit qu'une feinte pour y attirer le Duc de Vendôme, qui fut arrêté avec le Grand Prieur son frere, & tous deux furent conduits à Vincennes (f). Le Comte de Chalais fut pareillement arrêté, Deageant, Modene & d'autres furent mis à la Bastille; le Comte de Soissons prit alors le parti de passer en Italie (g).

Monsieur étant laissé à lui-même, & la Princesse de Montpensier ayant joint la Cour à Nantes, ce Prince soit qu'il en devint amoureux, soit qu'il crût adoucir le Roi par son mariage, le conclut, & le 6 d'Août le Cardinal de Richelieu leur donna la bénédiction nuptiale (h). Ce mariage fut avantageux pour Monsieur personnellement, il eut les Duchés d'Orléans, de Chartres & de Blois pour son appanage, la Princesse lui apporta ceux

Le Duc
d'Anjou
épouse Mlle.
de Mont-
pensier, ce
qui ne sauve
pas ses Fa-
voris.

(a) *Vittorio Siri* Memorie recondite T. VI. p. 133. Mem. de Rohan L. IV. *Nami* Hist. Veneta L. VI. Mem. de la Rochefoucault, Mem. d'un Favori du Duc d'Orléans.

(b) Mem. de Rohan l. c. & al.

(c) Mem. d'Auberi T. I. p. 284.

(d) Hist. de Richelieu T. I. p. 286.

(e) La même.

(f) Mem. de Rohan *ubi sup.* *Vittorio Siri* l. c. p. 139, 140.

(g) Mem. de Bassompierre T. II. Mem. de Deageant

(h) *Daniel* Journ. Hist. p. m. 32.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

de Montpensier & de Chatelleraut, on lui donna outre cela des pensions (a). Mais ses amis ne s'en ressentirent pas, comme il l'avoit espéré. On nomma des Commissaires pour faire le procès au Comte de Chalais; ils le condamnerent comme criminel de Leze-Majesté, pour avoir conseillé à Monsieur de sortir des Etats de son frere, bien qu'il fût lui-même domestique du Roi. Chalais, soit qu'on lui eût fait espérer la vie, soit par foiblesse ou pour la décharge de sa conscience, fit une ample confession, qui ne lui servit de rien, car il fut décapité & souffrit la mort avec beaucoup de fermeté & de constance (b). Le Maréchal d'Ornano auroit eu suivant les apparences le même sort, s'il ne fût mort à Vincennes d'une retention d'urine; il protesta avant que de mourir, qu'il n'étoit entré dans aucune conspiration contre le Roi (c). Les ennemis de Richelieu ont dit, qu'étant amoureux de la Duchesse de Chevreuse, il avoit lâché la bride à son ressentiment dans cette occasion, qu'en donnant de fausses espérances à Chalais, il l'engagea à confesser tout ce qu'il voulut, & alors l'abandonna à son malheur, en un mot que ses intrigues dans toute cette affaire furent aussi inexcusables que la conduite des Conjurés. Ce ne font-là néanmoins que des soupçons, ou tout au plus des assertions; au lieu que les faits ont été vérifiés par des preuves incontestables & sont consignés dans l'Histoire. Mais ils disent la vérité sur l'article de la Commission extraordinaire, qu'en cela le Cardinal en agit fort mal, puisque Chalais auroit pu être convaincu par les voies ordinaires de la Justice, & que ce fut-là un dangereux exemple, qui ne fut que trop imité dans la suite. Quoiqu'il en soit, il fit retomber sur ses ennemis l'orage qu'ils avoient excité, s'affermir plus que jamais dans le Ministère, persuada au Roi que sa Majesté avoit besoin pour sa conservation, qu'il fût puissant, & obtint pour sa propre sûreté un privilege fort extraordinaire, qui étoit d'avoir des Gardes, qui l'accompagnoient partout, même à la Cour (d).

Brouillerie
avec l'An-
gieterre.
Mort de
Lesdiguières.

Quoique la Conjuracion fût dissipée, elle ne laissa pas de produire de fâcheux effets. La Duchesse de Chevreuse, veuve du Connétable de Luy-nes, que le Roi haïssoit, après l'avoir fort aimée, s'étoit acquis beaucoup de pouvoir sur l'esprit de la jeune Reine, & auroit pu en avoir sur le premier Ministre, si elle avoit voulu; elle reçut ordre de se retirer, mais passa en Lorraine, où elle commença à intriguer de nouveau. Le Comte de Soissons n'étoit pas non plus oisif à Rome. Mais celui qui fit le plus de mal fut l'Abbé de Scaglia, que le Duc de Savoye envoya en Angleterre; il s'insinua dans les bonnes graces du Duc de Buckingham, & engagea ce Favori à porter le Roi son Maître de renvoyer tous les Domestiques François de la Reine, à la réserve de son Confesseur. Cette action causa une si grande mesintelligence entre les deux Cours, que Louis envoya le Maréchal de Bassompierre à Londres pour ménager un accommodement (e). L'actif & artificieux Italien ne s'en tint pas là, comme il cherchoit à allu-

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. & al.

(b) Mem. de Bassompierre l. c. *Victorio Siri* ubi sup. p. 158 & suiv.

(c) *Griffet* sous l'an 1626.

(d) Hist. de Richelieu T. I. p. 309.

(e) Mem. de Rohan L. IV. *Rufswort's* Collect. T. I. p. 423.

mer la guerre entre les deux Nations, il engagea le Duc de Buckingham à SECTION
 entrer dans une étroite correspondance avec le Duc de Rohan; & comme XII.
 on avoit le spécieux prétexte que le Roi de la Grande Bretagne étoit ga- Suite du
 rant du dernier Traité fait avec les Protestans, on fit concevoir au Duc regne de
 de Rohan des espérances, qui furent la source de nouveaux troubles (a). Louis XIII.
 Dans le cours de cette année moururent plusieurs personnes de distinction; jusqu'à sa
 tel fut le Connétable de Lesdiguières, lequel pourroit être regardé comme mort. 1627.

un des hommes les plus illustres, aussi bien que des plus heureux que la France ait jamais produits, s'il n'avoit deshonoré ses grandes qualités par les plus grands vices. Les Maréchaux de Roquelaure, de Pralin & de Souvré moururent aussi (b). Vers la fin de l'année il y eut une Assemblée des Notables aux Tuilleries, dont on espéroit beaucoup, & qui ne produisit presque rien, si ce n'est un Edit contre les Duels, sous peine de dégradation de Noblesse. Le Gouvernement de Bretagne aiant été ôté au Duc de Vendôme, fut donné par le conseil de Richelieu au Maréchal de Thémines; cela parut d'autant plus extraordinaire, que le fils du Maréchal avoit tué le frere aîné du Cardinal (c).

Le Roi informé du mauvais état de la Marine, & n'ayant pas envie Le Cardinal
 de rendre le Duc de Montmorenci, qui étoit Amiral, plus puissant, en- risque beau-
 gagea ce Seigneur à se demettre de sa charge, dont il le dédommagea, coup en
 après quoi il la supprima comme il fit aussi celle de Connétable, au com- changeant
 mencement de 1627. On se proposa de ne jamais rétablir la dernière; son système
 mais les affaires de la Marine furent mises sous l'inspection immédiate politique.
 du Cardinal de Richelieu, à qui le Roi donna peu après toute l'autorité 1627.
 d'Amiral sous le titre de Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France (d), inventé pour donner moins de jalousie, sans en diminuer le pouvoir. Le Cardinal eut encore le crédit de faire disgracier Baradas Favori du Roi, qui commençoit à être trop fier de l'inclination que le Prince avoit pour lui; mais Louis ne pouvant se passer de Favori, on lui donna Saint Simon. Comme le premier n'avoit joui de sa faveur que six mois, la fortune de Baradas a passé en Proverbe, pour désigner une prospérité de courte durée. La Cour jugea aussi de changer, ou au moins de paroître changer de maximes; & comme c'est-là un point important pour l'intelligence de cette Histoire, nous croions devoir travailler à l'éclaircir, d'autant plus que nous ne trouvons point à qui renvoyer le Lecteur pour le satisfaire à cet égard. Tous les Historiens conviennent que dès le commencement de son Ministère, le Cardinal eut deux objets principaux en vue, la destruction des Réformés & l'abbaissement de la Maison d'Autriche; ils s'accordent encore à dire, qu'il persista constamment à vouloir réussir dans l'un & dans l'autre de ces projets, & qu'il en vint à bout (e). Nous en convenons avec eux, mais nous pensons que par rapport à la maniere dont il s'y prit, il faut

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. Mem. de Rohan l. c.

(d) Daniel l. c. Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1627.

(b) Daniel Journ. Hist. ubi sup.

(e) Bernard Hist. de Louis XIII. Henault,

(c) Auberi Hist. de Richelieu L. I. Ch. 9. Mem. de Bassompierre l. c. Vittorio Siri.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Ce sujet
éclairci.

quelque éclaircissement. Voici le fait. En entrant dans le Ministère, Richelieu se proposa l'abaissement de la Maison d'Autriche; il en avoit de bonnes raisons, & de Luynes l'avoit négligé par des considérations personnelles. Cette Maison étoit devenue très-redoutable à la France, parceque l'Empereur visoit à être le maître absolu en Allemagne, tandisque le Roi d'Espagne étoit sur le point de le devenir en Italie. On pouvoit commodément entreprendre de s'opposer à cette grande puissance, parceque les Princes d'Allemagne & d'Italie, la Couronne de la Grande Bretagne, & la République de Hollande, étoient très-disposés à se liguier avec la France pour ce dessein. Le Cardinal, en habile Politique résolut de se prévaloir de ces avantages, & commença par un acte de vigueur, en envoyant le Marquis de Cœuvres pour recouvrer la Valteline, & en donnant du secours au Duc de Savoye.

Mais lorsqu'il vit que ces démarches allarmoient la Cour de Rome autant que celle d'Espagne, qu'elle commençoit à le traiter d'Hérétique ou au moins de fauteur d'Hérétiques, & que cela ranimoit la Faction Espagnole en France, il jugea à-propos de changer de conduite, c'est-à-dire par rapport à l'exécution de ses projets, mais non à l'égard de ces projets mêmes. Il avoit tâché auparavant de cajoler les Protestans, en insinuant l'envie qu'il avoit d'abaisser l'Espagne; mais à présent il donna à entendre aux émissaires de Rome & d'Espagne, qu'il agiroit contre les Réformés, plus lentement, mais plus sûrement sous des apparences de paix, qu'en tems de guerre, que s'il avoit abandonné le Duc de Savoye, ç'avoit été pour sauver la Valteline; ce qu'il jugeoit absolument nécessaire pour maintenir les choses dans l'état où elles étoient, jusques à ce qu'il pût exécuter l'autre partie de son plan. Il est certain qu'il l'exécuta avec toute l'habileté imaginable, ce qui n'empêcha pas que ce prompt changement ne l'exposât autant, qu'il l'auroit été en suivant son premier projet (a). Les Espagnols persisterent dans leurs soupçons; le Duc de Savoye demeura toujours également implacable & ardent à se venger; les Anglois accusèrent à juste titre le Cardinal de mauvaise foi, parcequ'il leur avoit fait espérer de se joindre à eux contre l'Espagne, & les en avoit en quelque façon assurés; & les Princes d'Allemagne n'étoient pas moins choqués, en se voyant trompés dans l'espérance qu'ils avoient conçue d'une Ligue générale, qui se négocioit à la Haye, & qui n'eut point lieu, par ce changement de mesures de la part de Richelieu. Les Réformés de France furent encore plus alarmés, & avec raison. Ils voyoient qu'on leur enlevoit plusieurs de leurs villes de sûreté, qu'on mettoit des Magistrats Catholiques dans la plupart de leurs grandes villes, qu'on avoit bâti une Citadelle à Montpellier, que le Port de la Rochelle étoit en quelque maniere bloqué par le Fort Louis, & par la garnison de l'isle d'Oleron, où on avoit fait des fortifications, & dont le Cardinal payoit la garnison de ses propres deniers (b).

Cause de la
guerre avec
l'Angleterre
& avec
les Réfor-
més.

Nous avons vu plus haut, que par le conseil du Duc de Buckingham, qui gouvernoit la Cour de Londres, on avoit fait des ouvertures aux Réformés d'un secours de la part de l'Angleterre. Ce fut par le canal du Duc de Soubise, qui s'étoit retiré en Angleterre, & comme il étoit naturel, il

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. Auberi l. 6 (b) Mem. de Rohan L. IV.

s'adressa au Duc de Rohan son frere; mais ce Seigneur s'excusa d'entretenir directement correspondance avec le Duc de Buckingham, à cause du danger qu'il y avoit, la Cour de France aiant toujours du soupçon contre lui; mais il envoya M. de Saint Blancard pour instruire la Cour de Londres de la situation des Réformés, & ensuite il reçut un Agent du Duc, avec lequel il prit les arrangemens nécessaires (a). L'Agent Anglois, si nous en croyons le Duc de Rohan, promit plus qu'on ne pouvoit tenir; car il lui fit espérer qu'on feroit invasion par trois endroits, dans l'isle de Rhé, à l'embouchure de la Garonne, & en Normandie; le Duc de Rohan s'engagea de joindre les Anglois avec un bon corps de Troupes, aussitôt qu'ils auroient fait descente. Il y a tout lieu de croire que la Cour d'Angleterre comprit que le Duc de Rohan traitoit au nom de tout le Corps des Réformés de France. En vertu de ces arrangemens les Anglois commencerent à enlever les Vaisseaux François; & Buckingham s'imaginant qu'il intimideroit la Cour en parlant haut, voulut venir en qualité d'Ambassadeur à Paris. Louis s'y opposa, ce qui piqua tellement le Duc, que la France aiant usé de représailles, on en vint à une rupture, sans autre formalité (b). Les François attribuent la conduite du Duc à sa passion pour la Reine de France, & à son aversion pour le Cardinal, qui n'est pas douteuse. Mais il ne fera pas inutile d'observer, qu'il y avoit quelque chose de plus, & que la conduite du Duc ne fut pas aussi extravagante qu'on le prétend généralement. On a vu plus haut, que dans le tems du mariage de Charles I. avec la sœur de Louis XIII. la premiere affaire publique du Ministère de Richelieu, & dans laquelle il agit avec tant de fermeté, qu'il menaça la Cour de Rome de passer outre sans dispense, si l'on continuoit à différer de la donner, on a vu dis-je qu'on présuma généralement que la France se joindroit à l'Angleterre pour faire la guerre à l'Espagne; le Cardinal aiant fait connoître qu'il ne pouvoit le faire, si les Rochelois n'étoient contraints d'accepter la paix, il engagea Buckingham à envoyer les Vaisseaux de son Maître pour seconder les François; ce qui souleva toute la Nation Angloise contre lui, & fut un des principaux fondemens de l'accusation portée à sa charge. Alors Buckingham changea de système aussi bien que Richelieu, pressa la Cour de France de faire la paix à des conditions raisonnables avec les Rochelois, & s'en constitua garant s'ils l'acceptoient. Mais lorsqu'ils l'eurent acceptée, & que le Duc vit que la France ne vouloit ni seconder l'Angleterre contre l'Espagne, ni accomplir le Traité fait avec les Réformés, il ne lui resta plus d'autre ressource, surtout après le mauvais succès de la Flotte qu'il avoit envoyée à Cadiz, pour regagner l'affection de la Nation Angloise, que de rompre comme il fit avec la France, en faveur des Protestans; & ce ne fut pas tant la faute des mesures qu'il prit, que la maniere dont il les exécuta qui perdit ce Favori (c). D'autre part, le Cardinal toujours maître de lui-même, & dont le génie égaloit la grandeur de ses projets, profita de cette occasion pour faire un Traité avec l'Espagne

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort.

(a) Rushworth's Collect. T. I. p. 424.

(b) Mem. du Duc de Rohan l. c.

(c) Vistorio Siro T. VI. Mem. de Bassompierre, Clarendon.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

contre les Anglois (a), par lequel il engagea la Faction Espagnole en France à agir de concert avec lui. Dans le même tems il conclut un autre Traité avec les Hollandois, par lequel il s'engageoit à leur donner tous les ans un million de livres pour soutenir la guerre contre l'Espagne (b); quand les Espagnols s'en plainquirent, on leur répondit, que c'étoit pour empêcher les Etats Généraux de secourir l'Angleterre & les Rochelois; le Cardinal regardoit ce Traité comme provisionnel, en attendant qu'il eût mis les affaires au point, de se servir de leur alliance pour l'exécution des autres parties de son plan.

Mort de la
Duchesse
d'Orléans.

Au milieu de toutes ces intrigues politiques, la Duchesse d'Orléans, après être accouchée d'une fille le 29 de Mai, mourut le 4 de Juin; ce qui fut un événement très-important (c). Depuis son mariage le Duc aimoit sa femme si tendrement, & la Duchesse le ménageoit avec tant de prudence, qu'au lieu des jalousies & des mécontentemens qui avoient troublé jusques-là la famille Royale, tout y étoit tranquille & serein. Mais on peut dire que cette paix expira avec elle. L'ancienne jalousie du Roi se ranima, & il fut bien aisé que son frere n'eut qu'une fille de son mariage (d). On avertit les Confidens du Duc d'Orléans, de n'épargner rien pour l'amuser & le divertir, & on promit, s'il en étoit besoin, de fournir de l'argent pour rendre ses plaisirs plus vifs. Pour y contribuer aussi de sa part, le Cardinal céda sa Maison de Limours; Louis pria la Reine-Mere de ne point penser à remarier le Duc, priere qu'elle ne gouta point (e). Mais les mesures les plus justes manquent quelquefois; on fut bientôt obligé de changer de système. Le Roi tomba dangereusement malade (f), & l'on reçut nouvelle de la descente des Anglois, desorte qu'il falloit donner le commandement de l'Armée au Duc d'Orléans, ce qui déplaisoit fort au Cardinal qui ne savoit comment l'éviter. Les Ducs de Buckingham & de Rohan auroient pu tirer de cette circonstance & de plusieurs autres de grands avantages, si leurs desseins avoient été mieux conduits; mais, ainsi que nous le verrons, ils étoient si mal concertés, où furent accompagnés de tant de desastres inévitables, qu'ils furent dans l'impuissance de recueillir, aucun fruit d'un Armement puissant en soi, & qui avoit beaucoup couté à la Couronne d'Angleterre.

Le Duc de
Buckingham
arrive
à la Rochelle
avec une
puissante
Flotte.

Le Duc de Buckingham arriva à la rade de la Rochelle le 20 de Juillet avec une Flotte de cent vaisseaux, sur laquelle il y avoit entre sept & huit mille hommes de Troupes de débarquement (g). Il fut fort surpris de voir que les Rochelois lui fermassent leurs portes & leur port, pour empêcher que personne ne vint de sa part (h). Le Duc de Rohan dit en termes exprès, que cela vint de ce que le Maire & ceux qui gouvernoient étoient gagnés par la Cour; quelle qu'en fût la raison, la Flotte fut également préjudiciable aux Rochelois & à ce Seigneur lui-même. Sa femme & sa

(a) Griffet sous l'an 1627.

(b) *Le Vassor* T. V. p. 587.

(c) Mem. de Bassompierre T. II. p. 406. Mercure François 1627.

(d) *Vittorio Siri* l. c. p. 263-265.

(e) Mem. de Bassompierre l. c. p. 409.

(f) Griffet sous 1627. Mem. de Bassompierre *ubi sup.* p. 408.

(g) *Rushworth's Collect.* T. I. p. 425.

(h) Mem. de Rohan L. IV.

mere, qui s'étoient réfugiées à la Rochelle, trouverent moyen avec beaucoup de peine d'y faire entrer M. de Soubise, qui étoit venu sur la Flotte Angloise, & M. Beecher Secrétaire du Duc de Buckingham, pour exposer le dessein de sa venue, ce qu'il fit fort éloquemment (a); il dit, que le Roi de la Grande Bretagne les aiant engagés à faire la paix, sur les fortes assurances qu'on lui avoit données qu'ils seroient en sûreté & en liberté, avoit appris qu'ils n'avoient ni l'une ni l'autre, qu'ils couroient grand risque d'être bloqués, & qu'ils ne savoient comment l'empêcher, ni comment se défendre; qu'ayant en vain travaillé à leur procurer les avantages stipulés pour eux dans le Traité, il avoit envoyé le Grand Amiral d'Angleterre pour exécuter par force, ce qu'on avoit refusé à son intercession. Les Rochelois envoyèrent des Députés au Duc, pour remercier le Roi de la Grande Bretagne des soins qu'il avoit d'eux, & pour lui dire, que faisant partie du Corps entier des Eglises Protestantes de France, ils ne pouvoient rien faire que de concert avec ces Eglises; enforte qu'ils laisserent au Duc de Buckingham la liberté de faire ce qu'il jugeroit à-propos. Si, comme le Duc de Rohan le remarque judicieusement, au lieu de conseil, ils avoient demandé l'assistance des Réformés, ils auroient mis leurs affaires sur un bon pied, avant que la Cour eût pu s'y opposer (b); ou si le Duc de Buckingham avoit suivi l'avis de M. de Soubise, qui le quitta malheureusement pour aller conférer avec les Chefs des Réformés; il vouloit qu'on fit d'abord descente dans l'isle d'Oleron, qui est très-abondante, qui d'ailleurs étoit presque toute peuplée de Réformés, où il n'y avoit aucune Forteresse qui pût résister, & peu de Troupes; ce projet ne pouvoit manquer de réussir, & l'Amiral Anglois auroit obligé les François d'abandonner l'isle de Rhé, en les attaquant de tous côtés. Mais Buckingham changea d'avis, fit descente dans l'isle de Rhé, où M. de Thoiras commandoit; le Duc battit Thoiras à son débarquement, & s'il avoit poursuivi sa victoire en allant droit au Fort, il l'auroit emporté (c). Mais Buckingham aiant perdu quelques jours à s'établir dans l'isle, & à faire débarquer ses équipages, M. de Thoiras en profita pour jeter dans le Fort tout ce qu'il put rassembler de provisions, & pour mettre en état de défense une Place, qui avoit quatre bastions, dont deux n'étoient pas achevés.

Cette entreprise commencée mal, fut continuée malheureusement à tous égards & pour dire la vérité, mal conduite. Le Duc de Buckingham assiegea le Fort de Saint-Martin dans les formes, sans prendre les précautions nécessaires. D'abord les assiegés avoient abandonné un puit, dont ils avoient absolument besoin, mais ils le recouvrèrent bientôt & le mirent en sûreté. Le Duc méprisa de se rendre maître du petit Fort de la Prée, qui défendoit un des endroits où l'on pouvoit faire descente, enforte que ce fut par là que passerent les petits secours qu'on envoya, & que les vaisseaux Anglois étoient obligés de se tenir à quelque distance. Mais la plus grande faute du Duc fut qu'il eut la complaisance de se laisser amuser par des négociations, dont M. de Thoiras ne se servoit que pour gagner du tems.

Ce Duc se retire hon-
teusement de
l'isle de
Rhé.

(a) Rushworth l. c. p. 426.

(b) Mem. de Rohan ubi sup.

(c) Le même & Rushworth l. c. p. 426,
427.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

En attendant le Cardinal agissoit avec cette vigueur & cette prudence qui ont caractérisé son Ministère. Il envoya sous le commandement du Duc d'Angoulême un petit corps de Cavalerie avec trois mille hommes de pied dans le voisinage du Fort Louis. D'abord il fit croire aux Rochelois que ces Troupes n'étoient pas destinées contre eux, mais à garder les côtes contre les Anglois, ce qui fit que les premiers furent moins en garde. Peu après il fit marquer dans les villages aux environs de la Rochelle des quartiers pour vingt-cinq mille hommes; les Rochelois en aiant donné avis aux Anglois, cela les empêcha d'attaquer le Fort Louis; qu'ils auroient pu emporter en un jour. Pour hâter les préparatifs, & pour qu'il ne manquât rien, le Cardinal fit des avances de sa propre bourse, & vendit sa vaisselle & ses pierreries (a). Quelques-uns disent que cela n'étoit pas nécessaire, tous conviennent qu'il fit la chose finement, & que ce fut par ses ordres qu'on envoya deux convois au Fort de Saint Martin. Le Duc de Rohan, qui remplit ses engagements en prenant les armes, eut à surmonter des difficultés incroyables, & essuya une infinité de contre tems; d'un côté le Parlement le déclara Criminel de Leze-Majesté, & de l'autre il fut defavoué de la plupart des Protestans, par timidité, par des vues d'intérêt particulier, ou parcequ'ils étoient gagnés (b). Au mois d'Octobre le Roi arriva au Camp devant la Rochelle, étant accompagné de son frere, du Comte de Soissons, des Ducs de Guise, d'Angoulême & de Nemours, des Maréchaux de Schomberg, de Bassompierre & d'Etrées, des Ducs de la Trimouille, de Bellegarde, de Crequi, de Chevreuse, de Montbason, de Retz & de la Rochefoucault, avec l'élite de la Noblesse de France (c). Le 6 de Novembre le Duc de Buckingham, aiant reçu un renfort d'Angleterre, fit donner un assaut général au Fort de Saint-Martin, & fut repoussé avec une perte considerable (d). Deux jours après le Maréchal de Schomberg débarqua avec un corps de Troupes, dont le nombre surpassoit celui des Anglois, desorte que le Duc de Buckingham souffrit beaucoup dans sa retraite, malgré la valeur de ses gens. Enfin s'étant rembarqué, il mit à la voile le 17 du mois, sans avoir rien fait, qui répondit à la grandeur de ses titres & à la réputation de ses compatriotes (e). Malgré la rigueur de la saison, & toutes les intrigues des ennemis de Richelieu, l'Armée Royale demeura devant la Rochelle, & le Ministre eut assez de pouvoir sur son Maître, pour l'y retenir aussi, bien qu'il ne fût que relevé d'une maladie dangereuse, & d'une constitution délicate, qui pouvoit être facilement dérangée par trop d'application & d'exercice.

Etat de la
Rochelle,
quand
Louis XIII
l'assiéga.

On dit, que le Cardinal de Richelieu avoit médité le siege de la Rochelle depuis dix ans, mais il est au moins aussi certain qu'il auroit pu y penser encore dix ans, si son bonheur ne lui avoit fourni l'occasion favorable, où si les défiances hors de saison, & en même tems une confiance mal-fondée tant des Rochelois que du Duc de Bukingham, n'avoient ruiné les affaires des

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. Rushworth l. c.

(b) Mem. de Rohan L. IV. Mem. de Bassompierre T. II. 1627.

(c) Daniel Journ. Hist. p. m. 33.

(d) Le même p. 34. Griffet sous l'an

(e) Rushworth ubi sup.

des uns & de l'autre. Richelieu étoit exactement informé de la situation des choses, il apperçut que l'occasion étoit favorable & la saisit. Il se déterminâ à assiéger une Place d'une grande étendue, très-bien fortifiée, pourvue d'une nombreuse Artillerie & de munitions de guerre, défendue par des habitans courageux, attachés à leur Religion & déterminés, & qui avoient pour Maire M. Guiton, qui étoit un homme d'un grand sens, de beaucoup d'expérience, & d'un courage invincible. L'Armée du Roi n'étoit que de vingt-trois mille hommes. Ce Prince, comme nous l'avons dit, se trouva au siège, mais le Cardinal y commanda, aiant sous lui le Duc d'Angoulême & les Maréchaux de Schomberg & de Bassompierre (a). La Circonvallation étoit de trois lieues, où il y avoit treize Forts avec des redoutes, garnis d'Artillerie; mais le grand point étoit de fermer le Port; on essaya d'enfoncer des pieux pour en embarrasser l'entrée, mais ce fut inutilement. On tenta aussi la voie d'une barre avec aussi peu de succès. Le Cardinal faisant réflexion sur ce que César avoit fait à Durazzo & Alexandre le Grand à Tyr résolut de faire une digue. Quand il en fit la première proposition, ceux qui étoient naturellement des Juges compétens, la traitèrent de ridicule; ils dirent qu'il y avoit bien des choses qui fesoient belle figure sur le papier, & qui réussissoient fort mal quand il s'agissoit d'en venir à la pratique. A la fin Louis Metezeau & Jean Tiriot, dont les noms méritent d'être conservés, entreprirent d'exécuter le projet du Cardinal. On commença l'ouvrage le 2 de Décembre; le dessein étoit de faire une digue solide qui barrât un canal qui avoit sept-cens-quarante toises de largeur, où la Mer rouloit avec beaucoup de violence, & quand le vent étoit fort, avec une impétuosité, à laquelle il sembloit ridicule de vouloir opposer aucun ouvrage humain. On enfonçoit dans la mer de longues poutres de douze en douze pieds, liées ensemble par d'autres poutres mises en travers; on jettoit entre ces poutres des pierres seches, sans autre ciment que celui de la vase que la mer portoit dans les intervalles. On éleva la digue si haut, que dans les plus hautes marées les soldats y étoient à sec. Elle avoit par le bas environ douze toises de largeur, & quatre seulement par le haut, desorte qu'elle étoit en glacis. On éleva à chaque bout un Fort, & on laissa au milieu une ouverture de quatre toises, pour donner un libre cours à l'eau de la Mer, & dans cet espace vuide on fit couler à fond des navires vuides remplies de pierres maçonnées, on fit devant cette ouverture un double rang de pilotis, & il y avoit devant ceux-ci trente-cinq Bâtimens, attachés les uns aux autres. Cette prodigieuse digue fut achevée au mois de Mai 1628 (b). Cet ouvrage éclipsa entierement tout ce qui se fesoit du côté de terre, qui sans cela auroit paru extraordinaire. Les Troupes étoient bien logées, régulièrement payées, & de tems en tems on fesoit des gratifications aux Officiers & aux soldats; d'ailleurs on fournissoit aux derniers, quand ils en avoient besoin, des chapeaux, des fouliers & des capottes. Les marchés étoient bien fournis, en sorte que les vivres & les rafraichissemens ne manquoient point. Les malades & les

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. Mem. de Bassompierre l. c.

(b) Hist. de Richelieu T. I. p. 262, 263.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Elle est pri-
se par fa-
mine.

1628.

bleffés en petit nombre étoient traités avec grand soin dans les Hopitaux, que le Roi, le Cardinal & les Maréchaux visitoient souvent eux-mêmes (a). Comme la réduction de la Rochelle paroissoit encore assez éloignée, le Roi jugea à-propos de retourner à Paris, & avant que de partir, nomma par une commission spéciale le Cardinal son Lieutenant-Général, avec ordre au Duc d'Angoulême & aux deux Maréchaux de lui obéir en tout (b). Vers la mi-Mai, on vit paroître la Flotte Angloise, commandée par le Comte de Denbigh; elle étoit assez nombreuse & assez puissante pour tout entreprendre, & néanmoins elle ne fit presque rien, la diguée étant achevée & défendue par de bonnes batteries. Deux des Officiers Anglois se plainquirent de la lâcheté des autres, qui ne laisserent pas d'alléguer bien des excuses; dont la meilleure étoit peut-être, que la plupart des Vaisseaux étoit loués, ou servoient par force, ainsi après avoir fait entrer dans la ville un petit secours de bled, ils remirent à la voile, en promettant de revenir bientôt (c). Cependant le Cardinal tentoit toutes sortes de voies, soit par surprise soit par négociation (d). Mais les Rochelois fesoient si bonne garde, qu'ils firent manquer toutes ses entreprises, & ils étoient si fermes, que quoique le peuple ne vécut que de coquillages & d'herbe, ils ne voulurent jamais entendre à des conditions honteuses. Pour hâter l'Armement qui se fesoit à Portsmouth, le Roi Charles se rendit dans le voisinage de cette ville, le Duc de Buckingham y alla lui-même & le 23 Août V. St. il y fut assassiné par Jean Felton. Cet accident bien loin de retarder, hâta l'expédition, car le Duc de Rohan que l'on peut bien en croire, assure, que par les soins & la présence du Roi on travailla plus en dix ou douze jours, que l'on n'avoit fait en plusieurs semaines (e). Cette Flotte mit à la voile le 17 de Septembre. Les Espagnols, conformément au Traité conclu avec eux, avoient envoyé une Flotte pour seconder celle de France; mais après une courte apparition, elle se retira sans avoir presque rien fait. Mais par sa grande activité, le Cardinal avoit assemblé quarante Vaisseaux de guerre, qui étoient en ordre de bataille devant la digue, outre trente Galioles qui étoient de l'autre côté pour empêcher les Rochelois de rien entreprendre. La Flotte Angloise, commandée par le Comte de Lindsey, consistoit dit-on en cent-cinquante Bâtimens de tout ordre; elle canonna deux ou trois fois celle de France, sans grande perte de part ni d'autre. Les Anglois négocièrent avec aussi peu de succès qu'ils avoient combattu; en sorte que les alliés réduits à la dernière extrémité se rendirent le 30 d'Octobre (f). On leur accorda la jouissance de leurs biens & l'exercice de leur Religion; mais les grands privileges, dont ils étoient en possession depuis trois-cens ans, furent abolis, & toutes leurs fortifications rasées. De vingt-mille habitans qu'il y avoit dans la ville, lorsqu'elle fut investie, il n'en restoit pas quatre mille, parmi lesquels il n'y avoit pas cent hommes en état de porter les armes. Le Roi fit son entrée dans la Rochelle le premier de Novembre vers les dix heures du

(a) Bernard ubi sup.

(b) Aubert Hist. de Richelieu T. II. C. 17.

(c) Rushworth l. c.

(d) Mem. de Rohan L. IV.

(e) Le même p. m. 179.

(f) Mem. de Bassompierre T. II. p. 515-
Mem. de Puysegur p. 50. Mem. de Rohan
L. IV.

matin (a). Sur le Midi il s'éleva une tempête qui ébranla fort la digue, & peu de jours après il y en eut quarante toises d'emportées. Si la Flotte de l'Amiral Denbigh étoit arrivée quinze jours plutôt, il auroit ravitaillé la Place, ou si les Rochelois avoient pu tenir encore quinze jours, ils auroient été secourus. Mais la Providence en avoit disposé autrement, & Richelieu se vanta qu'il avoit pris la Rochelle malgré trois Rois; Philippe IV. qui avoit fourni des secours d'argent aux Rochelois, Charles I. qui dépensa des sommes immenses à faire des tentatives inutiles pour les secourir, & Louis XIII. qui par ses inquiétudes & ses défiances lui avoit donné plus de peine que les deux autres. Cette importante conquête, dont le Pape Urbain VIII. félicita le Roi par un Bref, ne couta pas beaucoup de sang, mais bien quarante millions de livres (b).

Aussitôt que le siege de la Rochelle fut fini, & que le Roi, après avoir mis ordre à tout dans ces quartiers-là, fut revenu triomphant à Paris, le Cardinal proposa une nouvelle expédition aussi fatigante & périlleuse que celle que le Roi venoit de terminer, malgré les clameurs des Courtisans & les murmures des deux Reines (c). Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue, étoit mort il y avoit environ un an, laissant sa succession ouverte. Il regardoit Charles de Gonzague Duc de Nevers, son cousin-germain comme son légitime héritier dans tous les Etats qu'il possédoit à titre de Fiefs de l'Empire, & la jeune Princesse de Montferrat sa niece comme héritière de tout ce qui pouvoit échoir aux femmes. Il avoit invité le Duc de Rhetelois, fils aîné du Duc de Nevers, de se rendre à Mantoue, dans le dessein de le marier avec sa niece, & le mariage se fit effectivement la même nuit que Vincent mourut, les uns disent par son ordre, d'autres, après qu'il fut expiré. Les Venitiens & la plupart des autres Puissances d'Italie reconnurent le Duc de Nevers pour Duc de Mantoue, mais l'Empereur trouva à-propos de donner l'investiture du Duché au Duc de Guastalla; le Duc de Savoye forma des prétentions sur le Montferrat, & le Roi d'Espagne fit un Traité avec ces deux Princes, par lequel il s'engagea à les secourir d'hommes & d'argent pour soutenir leurs prétentions, pourvu qu'ils reçussent Garnison Espagnole dans Mantoue & dans Casal, ce que leur intérêt les engagea d'accepter (d). Le Cardinal, qui regardoit les Protestans comme subjugués, tourna ses pensées vers l'autre partie de son plan, & représenta au Roi, que puisque la Maison d'Autriche regardoit le nouveau Duc de Mantoue comme déchu de ses droits parcequ'il étoit né en France, Sa Majesté étoit obligée de le protéger.

Les foibles restes de la Faction Espagnole, que le Cardinal avoit en quelque façon anéantie, tâcherent de faire échouer ce projet, & la Reine-Mere, se porta de bon cœur à s'y opposer. Le Duc de Nevers avoit toujours été du nombre des mécontents durant la Régence de cette Princesse, & ce qui lui fesoit le plus de peine encore, c'est que le Duc d'Orléans étoit épousé de Marie de Gonzague fille du Duc, ce qui l'avoit empêché de goûter

SECTION
XII.
Suite du règne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Duc de
Nevers de-
vient Duc
de Mantoue
sous la pro-
tection du
Roi de
France.

Le Roi pas-
se les Alpes.
1629.

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.
p. 36. & al.

(b) Griffet sous l'an 1628.

(c) Mem. de Bassompierre T. II. p. 521.
522. Mem. de Brienne T. II. p. 2.

(d) Nani, Vittorio Siri, Aubert.

SECTION

XII

Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

le choix de sa mere, qui vouloit lui faire épouser Anne de Medicis, seconde fille du Grand Duc; ce refus avoit fort chagriné la Reine. Quoique le Cardinal témoignât en toute occasion une grande complaisance pour la Reine-Mere, il demeura ferme dans son projet, & assura son Maître que s'ils se mettoient promptement en campagne, il feroit lever le siege de Casal, au Printems (cette Place étoit attaquée par D. Gonzale de Cordoue & se défendoit vigoureulement,) & qu'il acheveroit de soumettre le Duc de Rohan & les autres Protestans avant la fin de l'Eté (a). Le 14 de Fevrier 1629 le Roi arriva à Grenoble avec son Armée; il fit demander au Duc de Savoye le passage par ses Etats; ce Prince tâcha de gagner du tems, dans l'espérance que les Espagnols pourroient prendre Casal. Mais par l'avis du Cardinal le Roi marcha & négocia en même tems, il passa les Alpes malgré les frimats & la neige, étant à pied à la tête de ses Troupes, & le 6 de Mars il força le fameux pas de Suse, qui quoique très-bien fortifié fut mal défendu; le lendemain la ville & le Château se rendirent. Le Cardinal profita si bien de ce succès, que le Duc de Savoye consentit promptement à un Traité, par lequel il s'engagea à donner passage & à fournir des vivres aux Troupes qui marcheroient au secours du Duc de Mantoue, & de porter le Général Espagnol à lever le siege de Casal (b). En conséquence de cet accommodement, M. de Thoiras fut envoyé avec trois mille hommes de pied & environ quatre-cens chevaux pour prendre possession de cette importante Place. Le Roi eut la satisfaction, avant son départ de conclure deux Traités de conséquence; le premier étoit un Traité d'alliance avec les Venitiens & le Duc de Savoye, pour maintenir la paix en Italie, & l'autre avec le Roi de la Grande Bretagne par la médiation des Ambassadeurs de Venise (c).

Rigueur du
Roi envers
les Reformés.

Malgré tout ce qui s'étoit passé avant & après le siege de la Rochelle, le Duc de Rohan continua à faire la guerre, toujours avec vigueur, & quelquefois avec succès. Pour se soutenir, il fit un Traité avec le Roi d'Espagne; ce Monarque lui promit un subside annuel de trois-cens mille pieces de huit pour entretenir un certain nombre de Troupes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, moyennant le libre exercice de la Religion Catholique dans toutes les Places, qui seroient au pouvoir du Duc durant la guerre, & la tolérance de cette Religion, si le Duc réussissoit dans le projet de former un Etat indépendant en France (d). On voit par là si c'étoient-là des guerres de Religion, puisque le Roi Catholique traitoit avec les Protestans de France, armés contre leur Souverain, avec lequel il étoit en paix, & au secours duquel il avoit envoyé une Flotte pour les réduire. Ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est que dans le préambule de ce Traité, il est dit que le Roi d'Espagne l'a conclu par des raisons d'Etat, & par ressentiment du puissant secours donné par la France aux Hérétiques rebelles des Pays-Bas (e). Le Duc de Rohan avoit en ce tems-là des forces

(a) Griffet ubi sup.

(b) Mem. de Puysegur. p. 34.

(c) Bernard Hist. de Louis XIII. & al.

(d) Mem. de Rohan L. IV.

(e) Recueil de Pieces pour servir à l'Hist. de Louis XIII. T. II. p. 522.

considerables sur pied en Languedoc, en Guienne & dans les Cevennes, & entre autres Places fortes dont il étoit maître, on comptoit Nismes, Uzez, Montauban, Castres, Privas, Alais, Milhaud, Sainte-Afrique. Au mois de Mai, le Roi assiegea Privas, Place forte dans le Vivarais; elle se défendit vigoureusement pendant douze jours, enforte que le Roi y perdit quelques centaines d'hommes. A la fin les assiegés se trouvant fort pressés & sans espoir de secours, la Garnison se retira dans le Château, & une partie des habitans dans les montagnes. Ceux qui étoient dans le Château furent obligés de se rendre à discrétion; le feu aiant été mis aux poudres, on en prit occasion de dire qu'ils avoient voulu faire sauter ceux qui étoient entrés dans la Place, desorte qu'on les fit périr de différentes manieres, & un grand nombre furent pendus en présence du Roi, car ce Prince étoit naturellement severe (a). Le Cardinal, qui avoit la fièvre, ne fut pas présent, circonstance dont on a eu soin d'instruire le Public (b). Le fort de Privas effraya ceux d'Alais; enforte que quoique la Place fût bien fortifiée, & que le Duc de Rohan l'eût pourvue de tout pour se bien défendre; ils commencerent à traiter aussitôt qu'il fut éloigné, & obtinrent par l'entremise du Cardinal une capitulation assez avantageuse qui fut exécutée de bonne-foi.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

Richelieu eut soit d'en informer le Duc de Rohan, & lui fit dire qu'il pouvoit traiter pour lui-même & de la paix générale; que s'il attendoit l'extrémité, il s'exposoit avec tous les Réformés à une totale ruine. Le Duc étoit convaincu que cela n'étoit que trop vrai; n'ayant tiré aucun avantage de son Traité avec l'Espagne & de ses intelligences avec le Duc de Savoye; il résolut donc de profiter de l'avis, mais il traita honorablement pour tout le Parti Réformé & du consentement d'une Assemblée. Le Traité fut signé le 27 de Juin (c); les Réformés furent rétablis dans la jouissance de leurs biens, obtinrent le libre exercice de leur Religion & tous les privileges qui leur avoient été accordés par l'Edit de Nantes, mais toutes les fortifications de leur villes de sureté furent rasées, & par là ils se trouverent dans l'impuissance de se défendre. Les Ducs de Rohan & de Soubise eurent leur pardon & furent rétablis dans leurs biens. Le Roi ne voulut point voir le premier, & l'obligea même à sortir de France pour quelque tems, desorte qu'il partit pour Venise; on lui donna pour adoucir son exil une bonne somme d'argent (d). Le Cardinal engagea le Roi à retourner à Paris, à cause des chaleurs du Languedoc, où la peste étoit même en quelques endroits; mais lui-même resta en Languedoc, & alla à Montauban; les habitans de cette ville avoient refusé d'effectuer le Traité, parceque leurs fortifications devoient être rasées, & que cette commission regardoit le Prince de Condé; le connoissant capricieux & cruel, ils se feroient défendus contre lui jusqu'à l'extrémité, mais ils ne firent aucune peine de recevoir le Cardinal avec ses Troupes. Il y demeura deux jours, fit un accueil fort gracieux à tout le monde, & même

Le Duc de
Rohan se
soumet, &
est obligé de
sortir de
France.

(a) Mem. de Rohan l. c.

(c) Mem. de Rohan ubi sup.

(b) Auberi Hist. de Richelieu L. III.

(d) Bernard Hist. de Louis XIII.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Démêlé en-
tre la Rei-
ne-Mere.
& le Duc
d'Orléans.

aux Ministres, qu'il reçut à titre de Gens de Lettres. Il fit exécuter ponctuellement le Traité, laissa la ville telle qu'il l'avoit trouvée & permit aux habitans de démolir eux-mêmes leurs fortifications; il les paya même de leur peine. Après avoir mis ordre à tout il revint à Paris, où il trouva la Cour remplie de trouble, & il se vit lui-même en une telle situation, que dès le lendemain de son arrivée il demanda au Roi la permission de se retirer chez lui (a).

Nous avons parlé plus haut du ressentiment de la Reine-Mere contre le Duc de Mantoue, principalement à cause de la passion que Monsieur témoignoit pour la fille du Duc; cela fut cause que ce nouveau Souverain fut protégé & persécuté en même tems par la France; on lui fit savoir qu'il ne devoit espérer aucun secours, à moins qu'il ne fit venir sa Fille en Italie, & quand il envoya un Gentilhomme pour la venir prendre, elle fut arrêtée en chemin, parceque Monsieur menaça d'en venir aux dernières extrémités, si on la fesoit partir. Il feignit alors de se refroidir, & la Reine-Mere résolut de nouveau de la faire sortir du Royaume; mais elle révoqua ses ordres, en apprenant que le Duc d'Orléans avoit dessein d'enlever la Princesse de Gonzague en chemin, & de se retirer avec elle en Flandres. Marie de Medicis en fut si irritée, que pendant que le Roi étoit à l'Armée, & qu'elle étoit Régente, elle fit arrêter la Princesse de Mantoue, avec la Duchesse de Longueville sa tante, qui furent menées par son ordre à Vincennes. Monsieur se retira à Joinville, qui appartenoit au Duc de Guise, & le Roi ne put s'empêcher de témoigner qu'il n'approuvoit pas la violence de sa Mere; il regarda d'ailleurs la conduite de son frere avec mépris, très-content que le Cardinal eût affermi l'autorité Royale de façon que tous ses sujets de quelque rang qu'ils fussent la respectoient également (b). La Reine-Mere s'étoit flatée que le Cardinal entreroit dans toutes ses vues; mais quand elle vit qu'il ne désapprouvoit pas la passion de Monsieur, & qu'elle étoit brouillée avec ses deux fils, elle le traita fort durement, lui reprocha qu'il lui devoit sa fortune, & qu'il étoit le plus ingrat & le plus perfide de tous les hommes. Dans le même tems, le Duc d'Orléans se retira à Nanci & publia un Manifeste, dans lequel il accusoit le Cardinal de toutes ses disgraces, en lui donnant l'odieux titre de Maire du Palais, le taxant d'usurper l'Autorité Royale, d'être l'auteur de son exil & de toutes les miseres de la France (c). Le Cardinal demanda alors au Roi la permission de se retirer, mais Louis, qui le regardoit comme un Martir aussi bien que comme son Ministre, la lui refusa (d). Mais pendant qu'ils étoient embarrassés par ces brouilleries domestiques, les affaires étrangères prirent un tour, qui obligea le Roi de faire le Cardinal, ce que Monsieur l'avoit nommé; ce qui fait voir que quelques Princes, qui sont incapables d'être jamais des Politiques, peuvent par hazard être Prophetes.

(a) Hist. de Richelieu T. I. p. 463.

(b) Mem. de Brienne T. II. sous l'an
1629. Hist. de Richelieu T. I. p. 460.

(c) Les mêmes.

(d) Hist. de Richelieu l. c. p. 463, 464.

Le Duc de Savoye avoit été forcé de faire le Traité de Suse & d'accorder passage aux Troupes de France; lors donc qu'il vit le Roi embarqué dans la guerre contre les Huguenots, il se persuada, qu'il y auroit assez de tems pour dépouiller le Duc de Mantoue, avant que les Troupes Françaises pussent passer les Alpes. Dans cette supposition, il recommença la guerre conjointement avec l'Empereur & le Roi d'Espagne, & Spinola mit le siege devant Casal (a). Dans cette conjoncture, il n'y avoit d'autre remede, que celui dont on s'étoit déjà servi, qui étoit d'envoyer une Armée au delà des Monts, le plus promptement qu'il seroit possible. La nécessité des affaires étoit si pressante, que le Roi déclara par Lettres Patentes le Cardinal son Principal Ministre (b). Il y avoit longtems qu'il l'étoit en effet, mais comme il sembloit que c'étoit sa qualité de Cardinal qui lui donnoit la prééminence, le Roi jugea à-propos de l'attacher à sa personne, & de le qualifier dans les Lettres Patentes, non Premier Ministre, ce qui auroit pu se rapporter à la préséance, mais Principal Ministre pour désigner que le Cardinal avoit sa confiance. Comme il fut résolu qu'il commanderoit l'Armée, Louis le nomma peu après Lieutenant-Général représentant la personne du Roi, avec le pouvoir de recevoir & d'écouter les Ambassadeurs, d'en envoyer, & de conclure comme si le Roi même étoit présent, & donnoit son consentement (c). Les Maréchaux de Crequi, de la Force, de Bassompierre & de Schomberg devoient servir sous lui, pour le distinguer d'eux & de tous les autres Généraux, on inventa le nouveau titre de Généralissime; ce fut par la même raison que le Pape Urbain VIII. donna par un Bref le titre d'Eminence aux Cardinaux, qu'on ne qualifioit auparavant que de très-illustres. Revêtu ainsi d'une autorité plus étendue, & honoré de titres plus relevés qu'aucun sujet n'en avoit jamais eus, Richelieu se rendit à Lyon, rejetta quelques propositions qu'on lui fit, & même refusa une entrevue avec le Prince de Piemont. Il continua sa marche malgré la rigueur de la saison, & arriva au mois de Fevrier à Suse, avec vingt-trois mille hommes de pied & trois mille chevaux (d). Il somma le Duc de Savoye d'exécuter le Traité de Suse, c'est-à-dire d'accorder le passage libre à l'Armée, de lui fournir des vivres & de joindre un Corps de ses Troupes à celles du Roi, pour secourir le Duc de Mantoue. Le Duc de Savoye prit mal ses mesures, il chercha à amuser le Cardinal, lequel de son côté fut sur le point de l'enlever à Rivoli, d'où il fut bien aisé de se retirer promptement à Turin. Richelieu ne l'y laissa pas longtems en repos; il fit avancer l'Artillerie de ce côté-là, & marcha avec l'Armée vers cette ville. Aiant obligé par là le Duc à prendre des précautions contre un siege, il investit brusquement l'importante Forteresse de Pignerol, s'en rendit maître en deux jours, aussi bien que du Château, & par là s'ouvrit le passage tout droit de Dauphiné en Italie (e). Cette grande conquête fit cette an-

SECTION
XII.Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.Le Cardi-
nal repasse
les Monts.
1630.

(a) Daniel Journ. Hist. p. 28.

(b) Recueil de Piéces pour servir à l'Hist. de Louis XIII. T. II. p. 530.

(c) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 476.

(d) Le même travail.

(e) Mem. de Brienne T. II. Mem. des principales Actions du Maréchal du Plessis p. 2.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

née autant d'honneur au Cardinal, que le secours de Casal l'année précédente, augmenta la confiance que le Roi avoit en lui, & découragea les ennemis de ce Ministre. Quoiqu'ils fussent appuyés par la Reine regnante & par la Reine-Mere, ils n'osoient dire ouvertement ce qu'ils pensoient, mais ils se contentoient de faire des insinuations secretes & des critiques indirectes; ils disoient entre autres choses, que le Roi s'étoit dépouillé de toute son autorité en faveur du Cardinal, & ne s'étoit réservé que le pouvoir de guérir les écrouelles. Cependant Louis fut si content du Cardinal, qu'il partit pour Lyon, aussitôt que la saison le permit, afin d'être plus proche de son Armée & de son Ministre, lequel avoit résolu de se rendre maître de la Savoye (a).

Le Duc de
Mantoue
devient paisible possesseur de ses Etats, par le Traité de Ratisbonne.

On a blâmé le Cardinal, comme si le bonheur imprévu de la prise de Pignerol, lui avoit fait abandonner son premier dessein, qui étoit de secourir le Duc de Mantoue, pressé de tous côtés, pour s'emparer de la Savoye; effectivement le Roi y entra & s'en rendit entierement maître, excepté de Montmelian (b). Il est néanmoins très-vraisemblable que le Cardinal, qui négocioit un Traité à Ratisbonne, espéroit qu'au pis aller, il procureroit la restitution du Mantouan en rendant la Savoye; & que si, nonobstant ce delai, il pouvoit secourir Casal, cela pourroit influencer beaucoup sur le Traité. Il n'y a cependant gueres lieu de douter, que quelles qu'ayent été ses idées, les intérêts de la Couronne & de son Ministère emportoient la balance. Les Troupes Françoises remporterent quelques avantages en Italie; mais les négociations du Signor Jules Mazarin furent bien plus utiles; après avoir été Capitaine de Cavalerie, on le vit paroître pour la premiere fois sur le théâtre du Monde, comme Ecclésiastique & Politique; il fit conclure une suspension d'armes, à condition que Casal seroit rendu, si la Place n'étoit secourue avant la fin d'Octobre (c). Ce qu'il y eut de plus avantageux pour les vues du Cardinal, ce fut la mort du Duc de Savoye, qui fit perdre aux Espagnols leur plus fidele Allié. Il ne laissoit pas d'avoir encore de grandes difficultés à surmonter. Le Duc de Montmorenci avoit conduit un secours de huit mille hommes en Italie, qui se fondirent en quelques mois, à son retour il fut remplacé par Marillac, à qui le Roi avoit donné le bâton de Maréchal de France à Alais (d). Il étoit néanmoins très-difficile d'exécuter les ordres du Roi, qui étoit retourné à Lyon, où le Cardinal l'avoit suivi; il falloit traverser le Pays ennemi pour aller au secours de Casal. Les Maréchaux de la Force, de Schomberg & de Marillac se virent pourtant obligés de l'entreprendre. Heureusement le Traité de Ratisbonne les tira de peine; par ce Traité l'Empereur s'engageoit à donner au Duc de Nevers l'investiture de Mantoue, & les hostilités devoient cesser dans quinze jours (e). Mais l'Armée Espagnole étant encore devant Casal, demandoit qu'on exécutât la capitulation; Mazarin fut encore obligé de s'entremettre, avec plus de dan-

(c) Hist. de Richelieu T. I. p. 494, 495.

(b) Mem. de Brienne l. c.

(e) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 503, 504.

(d) Mem. de Brienne l. c.

(e) Hist. de Richelieu l. c. p. 507. 771

terio Siri T. VII. p. 230.

danger pour sa personne que pour les deux Armées, allant de l'une à l'autre, dans le tems qu'elles étoient sur le point d'en venir aux mains; enfin il ménagea un Traité, qui mit fin à la querelle, délivra Casal, & procura à M. de Thoiras le bâton de Maréchal de France, pour le récompenser de la belle défense qu'il avoit faite (a). Retournons à présent en France, où nous verrons le Cardinal courir plus de risque par les intrigues de la Cour, qu'il n'en avoit couru dans le camp, quoiqu'il s'y exposât quelquefois sans nécessité.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Pendant le séjour du Roi à Lyon, ce Prince tomba malade dans le mois de Septembre; il avoit une fièvre violente, que rien ne pouvoit calmer & se trouvoit fort accablé, son ventre enfla d'une manière qui étonna & déconcerta les Medecins, ils déclarerent positivement qu'il n'avoit pas longtems à vivre (b); la Reine-Mere & quelques autres croyoient en avoir plus de certitude encore par l'Astrologie. Le Cardinal se trouva alors dans une grande détresse; il étoit Gouverneur de Brouage, Place forte sur la côte, mais il ne savoit comment s'y rendre. Il s'adressa à Bassompierre Colonel-Général des Suisses, le priant de lui assurer ces Troupes, ce que Bassompierre refusa (c). Le Roi envoya chercher le Duc de Montmorenci, & lui recommanda le Cardinal en pleurant; le Duc lui promit de conduire le Cardinal à Brouage en toute sûreté. Dans le même tems la cause de la maladie du Roi se déclara, c'étoit un abcès dans le Mésentere, qui creva & s'écoula par le bas, de sorte que ce Prince se trouva bientôt fort soulagé (d). On vit alors éclater les desseins de la grande Cabale contre le Cardinal, les deux Reines & le Duc d'Orléans en étoient les Chefs, mais dans le fond ils étoient les instrumens d'autres personnes. La Reine-Mere étoit gouvernée par Vautier son premier Medecin, d'ailleurs la Princesse de Conti, dont Bassompierre étoit amoureux, la Duchesse d'Elbœuf, la Duchesse d'Ognano, le Garde des Sceaux & le Maréchal de Marillac son frere animoient cette Princesse contre le Cardinal (e). La Comtesse du Fargis, la femme la plus adroite de France, dispoit de la jeune Reine comme il lui plaisoit, & le Duc d'Orléans étoit toujours entre les mains de ses Favoris, qui avoient soin de l'animer autant qu'il leur étoit possible, afin de vendre ensuite plus cher sa soumission. Tous ceux dont nous venons de parler, soutenus de la Faction Espagnole, qui quoique fort affoiblie subsistoit encore, & étoit appuyée par les Ministres d'Espagne, attaquèrent le Cardinal auprès du Roi; on représenta à ce Prince, que le Cardinal s'étoit emparé de toute l'autorité, qu'il avoit amené les choses au point que la plus grande partie de la Cour dépendoit de lui, qu'il travailloit à marier sa niece avec le Comte de Soissons, pour lui mettre la couronne sur la tête (f). Tout cela se disoit avec tant d'assurance, & se répétoit par tant de personnes, que Louis qui étoit fort jaloux de son auto-

Le Cardinal court
risque d'être disgracié.

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 515, de Richelieu l. c. p. 517.

516.

(b) Mem de Brienne T. II. p. 18.

(c) Préface du journal de Bassompierre.

(d) Mem de Brienne l. c. p. 20. Hist.

(e) Vittorio Siri *ubi sup.* p. 282.

(f) Mem de Bassompierre T. II. Mem. de Brienne *ubi sup.*

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Il se rétablit
contre toute
espérance
& devient
plus puis-
sant que
jamais.

rité, y entendoit quelquefois, ou feignoit d'y ajouter foi. De l'autre côté, le Cardinal le prioit instamment de considerer par quelles voies il lui avoit fait recouvrer son autorité, qui étoit entre les mains de la Reine, de ses Favoris & des Princes du sang; la prédilection qu'elle avoit pour le Duc d'Orléans; ses liaisons avec la Cour d'Espagne; l'incapacité de ses Créatures pour le maniment des affaires, & l'embarras où sa Majesté se trouveroit, si une fois elle tomboit en de pareilles mains (a).

Tout ce que le Roi put faire pour son propre repos ce fut de remettre la décision de la querelle jusqu'à ce qu'il fût à Paris. Il travailla de tout son pouvoir à reconcilier sa Mere avec le Cardinal; la Reine y consentit enfin, on fixa le jour, que le Ministre & sa niece viendroient lui demander pardon. Madame de Combalet entra la premiere & se jetta aux pieds de la Reine, qui au lieu de lui pardonner, l'accabla d'injures & de reproches. Le Cardinal fut traité de la même façon, ce qui étonna fort le Roi; le Cardinal se contenta de dire à la Reine, qu'il l'avoit servie assez longtems, pour sçavoir qu'elle ne pardonnoit jamais, & qu'ainsi pour ne causer pas de peine au Roi, il demandoit à se retirer & à résigner ses emplois (b). Le Roi tout éperdu sembla y consentir, mais pour avoir le tems de faire ses réflexions, il s'en retourna, & alla ensuite à Versailles, c'étoit le 11 de Novembre. Tout le monde s'empressa à faire sa cour au Luxembourg à la Reine-Mere, pleinement persuadé, qu'elle seroit la Maîtresse. Dans ces entrefaites, Saint-Simon, Favori du Roi, fit entendre à ce Prince, que la Reine-Mere n'avoit point oublié la mort du Maréchal d'Ancre, qu'elle consultoit perpetuellement les Astrologues sur le tems de sa mort, que le plus grand crime du Cardinal étoit son trop grand attachement à son Maître. Louis fit alors venir son Ministre, lui fit connoître ses ennemis & ce dont ils l'accusoient, en ajoutant, qu'il vouloit que le Cardinal continuât à le servir, & qu'il le maintiendrait contre toutes les intrigues de ses ennemis. Aussitôt que cela fut public, le Palais de la Reine se trouva désert, ce qui fit donner à ce jour le nom de *Journée des Dupes* (c). Vautier fut envoyé à la Bastille, on ôta les sceaux à Marillac, & il fut arrêté, le Maréchal eut le même sort dans l'Armée qu'il commandoit, Madame du Fargis fut chassée honteusement de la Cour; la Reine-Mere elle-même fut obligée de dissimuler pour ne pas avoir le même sort. Mais bien qu'on gardât toutes les bienséances avec elle, elle vit bien qu'elle avoit perdu la partie, que le Cardinal étoit maître de l'esprit du Roi, & que ce Prince la craignoit plus qu'il ne l'aimoit. Si au lieu de s'amuser à recevoir des complimens, elle avoit suivi le Roi à Versailles, elle auroit triomphé.

Le Cardi-
nal gagne
les Princes
d'Allema-
gne & d'I-
talie contre

Au milieu de ces troubles & de ces divisions de la Cour, le Cardinal travailloit avec toute l'application & l'activité possible aux affaires d'Etat. Au commencement de l'année 1631. il conclut un Traité avec le Roi de Suede, par lequel la France s'engageoit à payer à ce Prince quatre-cens mille écus par an, qui de son côté devoit agir avec une Armée de tren-

(a) Hist. de Richelieu.

(b) Mem. de Brienne T. II. Hist. de

Richelieu & al.

(c) Henault & al.

te six mille hommes, pour rétablir les Princes de l'Empire, qui avoient été dépouillés par la Maison d'Autriche (a). Dans le même tems, on négocioit en Italie, pour y maintenir la tranquillité, & le Cardinal fit sentir aux Espagnols qu'ils avoient perdu la supériorité en fait de Traités, dont ils avoient été si longtems en possession. Car dans le même tems & dans le même lieu où l'on négocioit publiquement, Richelieu conclut un Traité secret avec le Duc de Savoye, par lequel ce Prince cédoit Pignerol à la France pour des Terres qu'on ôta au Duc de Mantoue. Ce Traité fut signé le 31 de Mars; & vers la mi-Avril on signa le Traité public de Querasque, par lequel les Espagnols s'imaginèrent avoir trompé les François, en faisant céder au Duc de Savoye les Terres dont nous avons parlé. En vertu de ce traité Pignerol devoit être rendu au Duc, qui en prit possession par une garnison, qui ignoroit, qu'il y avoit un plus grand nombre de François cachés dans la citadelle. Au mois de Mai la France fit avec l'Electeur de Baviere un Traité de la même teneur que celui qu'elle avoit fait avec la Suede (b). Au mois d'Octobre, sous prétexte que le Traité de Querasque n'avoit pas été ponctuellement exécuté, on en signa un avec le Duc de Savoye, par lequel ce Prince consentoit de recevoir dans Pignerol pour six mois une garnison Françoisé, afin de cacher celle qui y avoit toujours resté. On envoya aussi un bon corps de Troupes pour prendre possession de Casal, du consentement du Duc de Mantoue, & à l'entiere satisfaction des Princes d'Italie, qui commençoient à parler en gens libres, & ne se fesoient pas difficulté de demander justice de ceux qui pendant une longue suite d'années les avoient traités en Maîtres. Le Cardinal s'étant ainsi étroitement lié avec les Princes d'Allemagne & d'Italie, ne se fit plus un scrupule de rendre le Roi absolu dans ses Etats, & de faire sentir aux personnes de tout rang que les choses avoient bien changé de face depuis le tems qu'il étoit entré dans le Ministère; ce qui lui fit un grand nombre d'ennemis secrets, & peu de véritables amis.

Peu de tems après la feinte reconciliation, la Reine-Mere recommença à se répandre en plaintes contre le Cardinal; le Duc d'Orléans fit plus; il alla chez le Cardinal fort accompagné, dans l'intention à ce que l'on crut de faire quelque coup extraordinaire, mais il se contenta de lui faire de grands reproches, & quitta la Cour (c). Au mois de Fevrier, le Roi engagea la Reine-Mere à le suivre à Compiègne, & après avoir fait inutilement tous ses efforts pour l'appaiser, il partit brusquement, & la laissa avec une Garde (d). La Princesse de Conti, les Duchesses d'Elbœuf, de Lesdiguières, & d'Ognano furent exilées, le Maréchal de Bassompierre & quelques autres furent envoyés à la Bastille (e). Le Duc d'Orléans se retira en Lorraine, où il s'engagea avec la Princesse Marguerite sœur du Duc, & il fit présenter au Parlement une requête, où il se déclaroit Partie contre le Cardinal. Le Roi en vint alors aux dernières extrémités, justifia son

SECTION
XII.Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.la Maison
d'Autriche.
1631.La Reine-
Mere est
arrétée à
Compiègne,
& se sauve
en Flan-
dres.

(a) Bernard Hist. de Louis XIII.

Richelieu & al.

(b) Aubert Hist. de Richelieu.

(d) Henault & al.

(c) Mem. de Brienne T. II. Hist. de

(e) Bernard & les autres.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Exécution
du Maré-
chal de
Marillac,
1632.

Ministre, établit une Chambre de Justice, & prit, dit-on, des mesures pour renvoyer sa Mere à Florence. La Reine-Mere s'échapa de Compiègne, & se sauva en Flandres vers le milieu de Juillet (a). La nouvelle Cour de Justice condamna un Medecin nommé, Duval aux galeres, pour avoir prédit la mort du Roi; le Duc de Rouannés, le Marquis de la Vieuville, la Marquise du Fargis & le P. Chanteloube furent condamnés à mort & exécutés en effigie. Vers la fin de l'année le Roi marcha en Lorraine, & il contraignit le Duc de faire un Traité aux conditions qu'il prescrivit & à chasser de ses Etats tous ceux qui s'y étoient réfugiés (b). Pendant tous ces troubles, le Roi érigea la Terre de Richelieu en Duché-Pairie, dont le titre devoit passer à ses héritiers en général tant mâles que femelles, desorte qu'on le nomma le Cardinal Duc (c), comme on appelloit Olivarez le Comte-Duc; Louis donna aussi à son Ministre le Gouvernement de Bretagne vacant par la mort du Maréchal de Themines.

Le Roi & le Cardinal, qui se défioient avec raison du Duc de Lorraine, l'obligerent de leur remettre Marfal, ce qui néanmoins ne le retint point ainsi qu'ils s'y attendoient (d). La Reine-Mere écrivit une Lettre au Parlement, dans laquelle elle accusoit le Cardinal de vouloir faire tomber la couronne sur la tête du Comte de Soissons. Cela ne produisit d'autre effet, que de procurer une fin tragique à un des plus fideles Serviteurs de cette Princesse, nous parlons du Maréchal de Marillac. Une Cour extraordinaire de Justice le condamna à la mort pour péculat, & la sentence fut exécutée en Greve le 10 de Mai (e). Ce fut-là une des actions les plus dures, & dans l'opinion du Public une des plus injustes que le Cardinal ait faites. On alléqua pour la justifier, que la Reine-Mere avoit gagné le Maréchal pour favoriser les Espagnols au préjudice du service du Roi, mais qu'on n'en avoit pas voulu parler dans son Procès, par respect pour cette Princesse; comme si l'on devoit plus d'égards aux Princes qu'à la Justice. Le véritable crime du Maréchal étoit, qu'il avoit dit à Lyon parmi ceux de sa Cabale, que le plus court expédient pour se délivrer du Cardinal étoit de le tuer, & qu'il avoit offert de le faire lui-même. Son frere le Garde des Sceaux mourut peu après de chagrin (f). Le Roi & le Cardinal, aiant appris que le Duc de Lorraine assembloit des Troupes & tâchoit de tirer du secours d'Allemagne, s'avancerent avec une petite Armée & s'emparerent de plusieurs Places; comme ils étoient sur le point d'investir Nanci, le Duc conclut à Liverdun un Nouveau Traité (g) par lequel il confirma celui de Vic, & pour sureté de sa parole il donna Stenai, Jamets & Clermont, les deux premieres Places pour quatre ans, & la dernière pour toujours. Cette courte guerre étoit d'une fort grande conséquence, parcequ'elle empêcha le Duc, Prince très-habile quoiqu'inconstant, & un des meilleurs Capitaines de l'Europe, d'exécuter le projet qu'il

(a) Mem. de Brienne l. c. p. 60. Hist. de Richelieu L. III.

(b) Les Auteurs cités.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 17.

(d) Mem. de Beauvau p. m. 21.

(e) Relation véritable de ce qui s'est

passé dans le procès du Mar. de Marillac; Journal de Richelieu T. II. p. 1. Vittoria Siri T. VII. p. 495 & suiv.

(f) Hist. de Richelieu T. II. p. 51.

(g) Mem. de Beauvau p. 23.

avoit formé, qui auroit pu être fatal à la France, puisque s'il avoit une fois introduit les Allemans en Lorraine, il auroit prévenu tout ce qui arriva dans la suite.

Pendant que le Roi étoit occupé en Lorraine, le Duc d'Orléans entra en Bourgogne avec quinze-cens hommes Flamands, Italiens & Espagnols, outre cinq-cens François, mais la plupart mal équipés, plusieurs n'ayant point d'épée, & d'autres point de bottes; il publia un Manifeste, où il prenoit le titre de Lieutenant-Général du Roi, invitant tous les bons François de se joindre à lui contre le Cardinal de Richelieu, perturbateur du repos public, ennemi du Roi, de la Maison Royale & du Royaume (a). Il somma Dijon de lui ouvrir les portes, & comme on le refusa, il brûla les fauxbourgs. Le Maréchal de la Force le suivit avec un petit Corps, le Duc fut obligé de passer en Auvergne, & delà entra en Languedoc, où le Maréchal de Schomberg le suivit (b). Monsieur y fut reçu par le Maréchal-Duc de Montmorenci, le dernier de cette illustre Maison, qui ne le cédoit à aucun de ses ancêtres en belles qualités, & qui leur étoit fort supérieur du côté de la vertu solide; malheureux d'avoir promis à Monsieur de le soutenir, s'il venoit dans son Gouvernement, & doublement malheureux d'avoir cru qu'aucun engagement pouvoit le dispenser de son devoir envers son Souverain. Il reçut Monsieur avec les honneurs dûs à sa naissance, & ayant assemblé ceux du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-Etat qui étoient de son Parti, donnant à cette Assemblée, qui se tint à Pezenas, le nom d'Etats de Languedoc, il se déclara hautement contre le Cardinal (c). D'autre part le Parlement de Toulouse le déclara lui & ses adhérens rebelles. Il assembla bientôt cinq mille hommes avec quantité de Volontaires, & s'avança contre le Maréchal de Schomberg, qui n'avoit que douze-cens chevaux, & environ mille hommes d'Infanterie. Le Maréchal se plaça dans un poste avantageux proche de Castelnaudari; le Duc de Montmorenci vint l'y attaquer le premier de Septembre, & combattit en Heros, mais s'exposa comme un simple soldat; il fondit sur la Cavalerie du Roi, sans attendre son Infanterie; la plupart de ceux qui l'accompagnoient furent tués, & son cheval blessé de plusieurs coups s'abattit sous lui, desorte qu'il fut pris couvert de blessures (d). A cette nouvelle son Infanterie tourna le dos, & Monsieur avec quelques débris de sa Cavalerie se retira à Beziers. Il traita alors de son accommodement, qu'il conclut, il obtint pardon pour lui, pour ses domestiques & pour le Duc d'Elbœuf, promit de ne s'éloigner pas d'une lieue, de l'endroit que le Roi lui assigneroit pour sa résidence, sans permission, & qu'il aimeroit & estimeroit sincèrement le Cardinal de Richelieu (e). Procédé lâche qui le deshonna plus que sa révolte.

Le Roi fit faire le procès au Duc de Montmorenci par des Commissaires, dont le Garde des Sceaux M. de l'Aubespine de Château neuf étoit

SECTION
XII.Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mortLe Duc
d'Orléans
pénètre jus-
qu'en Lan-
guedoc, où
il est défait,
& le Duc
de Mont-
morenci
pris.Monsieur
de Mont-
morenci
est
condamnéMont-
morenci est
condamné

(a) Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1632.

(b) Vittorio Siri l. c. p. 555, 556. Bernard Hist. de Louis XIII l. XVI. Aubert

Hist. de Richelieu l. IV. Ch. 30.

(c) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 57.

(d) Les Auteurs cités.

(e) Le Vassor T. VII. p. 345.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Exécuté
à Toulouse.

Caractère
de la Reine-
Mère & du
Duc d'Or-
léans.

le Chef. En qualité d'Ecclésiastique, il fut obligé d'avoir une dispense de Rome, pour assister à une affaire où il s'agissoit de la vie; mais nous ignorons d'où il eut la dispense pour être Juge d'un Seigneur, du Pere duquel il avoit été Page. Les Commissaires condamnerent le Duc comme criminel de Leze-Majesté, & malgré l'intercession de toute la France, il fut décapité à Toulouse le 30 d'Octobre (a). C'étoit un des Seigneurs les mieux faits, les plus aimables & des plus illustres du Royaume. Il mourut avec autant de courage que de marques de piété, ferme sans férocité, humble sans crainte; il chargea son Confesseur de demander pardon au Cardinal de sa part. Mais s'il est vrai, qu'il eut été le premier qui avoit informé le Roi de la Cabale de Lyon, il n'avoit nullement besoin de demander pardon; & cela prouve que si le Cardinal avoit de grandes qualités, la reconnaissance n'étoit pas de ce nombre. Monsieur qui étoit à Tours, & qui s'étoit contenté d'envoyer un Gentilhomme pour demander la vie du Duc au Roi, écrivit à ce Monarque une Lettre, où il lui disoit, qu'il auroit racheté la vie de Montmorenci aux dépens de la sienne (b); après quoi pour soutenir son caractère inconstant, il se retira une seconde fois en Flandres; s'il l'avoit fait plutôt, il auroit peut-être sauvé M. de Montmorenci, il est vrai qu'on peut dire pour l'excuser, que ce fut l'espérance de le sauver, qui engagea Monsieur à prendre le parti de la soumission. Le Roi pour faire voir que la Justice seule l'avoit porté à la sévérité, donna tous les biens de Montmorenci au Prince de Condé (c), qui avoit épousé sa sœur, ce qui le rendit fort riche, de pauvre qu'il étoit.

Pendant que la Cour étoit en Languedoc, la Reine-Mère envoya dix hommes résolus pour enlever Me. de Combalet, niece du Cardinal, mais ayant été découverts, ils furent arrêtés. Le Roi écrivit lui-même à cette Dame, pour lui témoigner qu'il se réjouissoit de ce qu'elle avoit heureusement évité un si grand danger, ajoutant que si le complot eut réussi, il seroit allé dans les Pays-Bas la demander à la tête de cinquante mille hommes (d). Quand Monsieur arriva à Bruxelles, sa Mere en étoit partie pour ne le pas voir; elle étoit mécontente de ce que par le Traité de Beziers, il s'étoit engagé à n'entretenir aucun commerce avec elle & avec ses adhérens, la vérité est qu'elle étoit gouvernée par le P. Chanteloube; & si l'on fait réflexion sur ces deux traits, on reconnoitra le caractère de la Mere & du Fils, passionnés l'un & l'autre de gouverner, ils ne pouvoient souffrir que d'autres gouvernassent, & néanmoins ils étoient incapables de se gouverner eux-mêmes, & se servoient du pouvoir qu'ils avoient pour satisfaire les inclinations & les passions des autres; se haïssant réciproquement à cause de cette disposition, qu'ils appercevoient l'un chez l'autre, sans la voir en eux-mêmes. Vers la fin de l'année, c'est-à-dire le 16 de Novembre, les Suedois perdirent le grand Gustave-Adolphe leur Roi, & ne laisserent pas de gagner la bataille de Lutzen. Nous avons

(a) Mem. de Brienne T. II. p. 85. Mem. L. XVI.
de Beauvau p. 27 & al.

(c) Les Auteurs cités.

(b) Lettre de Gaston au Roi, datée de
Montereau-Faut-Yone le 12 Novembre
1632 dans Bernard Hist. de Louis XIII.

(d) Vittorio Siri T. VII. p. 575, 576-
Le Vassor l. c. p. 413.

peu ou point parlé des victoires de ce Prince, quoiqu'elles eussent été remportées en grande partie par les secours d'argent & pour l'avantage de la France, parceque nous serons obligés d'en traiter plus amplement dans une autre partie de cette Histoire, il est néanmoins absolument nécessaire de rapporter de cette guerre, ce qui peut servir à développer la Politique du Cardinal de Richelieu, à faire connoître quels avantages on en retira, & à nous mettre en état d'en faire voir clairement les conséquences, ce qui ne peut se faire commodément ailleurs.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

Depuis bien des années il y avoit eu des démêlés entre la Maison d'Autriche & la France; & quoiqu'on eut quelquefois pris les armes, elles n'étoient proprement ni en paix, ni en guerre. D'une part le Roi se plaignoit que l'Empereur, mais surtout l'Espagne, avoient assisté secrettement les Huguenots, fomenté des intrigues & même des conspirations en France, & donnoient actuellement retraite à la Reine-Mere & au Duc d'Orléans, & que l'on avoit fourni des Troupes & de l'argent à ce Prince pour sa dernière entreprise. D'autre part la Maison d'Autriche se plaignoit avec autant de raison, que le Cardinal avoit assisté ses ennemis par tout, & particulièrement qu'il avoit fomenté la guerre en Allemagne, & avoit empêché les Hollandois de faire la paix. Les disputes de Religion avoient donné lieu à une Ligue Catholique & à une Ligue Protestante dans l'Empire. L'Empereur étoit le Chef de la première, où étoient entrés l'Electeur de Baviere, les Electeurs Ecclesiastiques & les Princes spirituels en général, un petit nombre de Princes Temporels & quelques villes. Dans la Ligue Protestante étoient les Electeurs de Saxe, de Brandebourg, Palatin, les Ducs de Brunswick, de Wirtemberg de Mecklenbourg & de Poméranie, le Landgrave de Hesse, & presque toutes les riches villes de commerce. Cependant l'Empereur & ses Alliés avoient eu tant de bonheur, que les Protestans auroient suivant les apparences été accablés, si la France, ou pour mieux dire le Cardinal de Richelieu ne s'en fût mêlé. On a vu, que tant que le Connétable de Luynes avoit été en faveur, il avoit préféré ses intérêts particuliers & ceux de sa Famille, à ceux de l'Etat, & qu'il avoit sacrifié l'Electeur Palatin, qui avoit pris le titre de Roi de Bohême, tandis que si ce Prince avoit été secouru tout de bon, il auroit certainement conservé son Royaume & maintenu la liberté de l'Allemagne. Quand Richelieu entra dans le Ministère, le premier étoit déjà perdu, & la seconde en grand danger. Il ne convenoit pas d'entreprendre une guerre, mais il distribua l'argent si à-propos & fournit en même tems des prétextes si spécieux, qu'il engagea quelques-unes des Puissances Catholiques à embrasser la neutralité, & par le Traité dont nous avons parlé, il porta les Suedois à agir si puissamment & si heureusement que la face des affaires changea entierement, & que dans l'espace de deux ans & demi que Gustave-Adolphé fut en Allemagne, il battit les Bavaois & les Impériaux trois fois, & soumit la Poméranie, la Basse Saxe, la Franconie, la Baviere, le Palatinat & l'Electorat de Mayence. Tel étoit l'état des affaires, quand ce Monarque fut tué (a); par son courage héroïque & par son habileté il avoit ranimé les

*Politique de
Richelieu
en faisant en-
trer les Suedois dans
l'Empire.*

(a) Puffendorf introd. à l'Hist. Vittorio Siri T. VII. Aubert L. IV.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

espérances éteintes de son Parti, humilié l'Empereur, & à la fin, dit-on, donné de l'ombrage à la France; il est au moins certain que le Cardinal empêcha une entrevue entre les deux Rois, bien qu'il proposât de conférer lui-même avec Gustave-Adolphe; mais ce Prince avoit l'ame si grande, qu'il croyoit que tous les Rois étoient égaux, à la réserve de la différence que le mérite mettoit entre eux; il prétendit donc que si le Cardinal vouloit conférer, ce devoit être avec un de ses Ministres (a). Quelques-uns ont insinué (b) que ce trait de noble fierté couta la vie à ce Prince, mais s'il fut tué en trahison, il y a de l'apparence que le coup venoit d'ailleurs (c). Il faut néanmoins convenir que Richelieu ne parut pas fort affligé de sa mort, & qu'il prit ses mesures aussi promptement & avec autant de prudence que s'il l'avoit prévue; cette preuve de sa capacité a vraisemblablement donné lieu aux soupçons qu'il y avoit eu part. Les instructions qu'il donna à M. de Feuquieres pour renouveler le Traité avec les Suedois (d) & pour ménager ses négociations de la façon qu'il fit à Heilbron, empêcherent la Ligue de se rompre par ce tragique événement, & mit la guerre sur le même pied, ou sur un pied plus avantageux pour la France qu'auparavant; car sans exposer ses Troupes, & en ne donnant que des subsides, elle affoiblit ses ennemis, attacha les Princes de l'Empire à ses intérêts, & étendit même ses frontieres jusqu'au Rhin, sans donner d'ombrage. Telle fut la conduite & l'habileté de ce grand Ministre, qui bien que blamable à l'égard des moyens qu'il employa, eut toujours la grandeur de son Maître en vue autant que la sienne propre.

Création du
Parlement
de Metz. Le
Duc de
Rohan en-
voyé dans
la Valteli-
ne.

1633.

Au commencement de l'année 1633 le Roi créa un Parlement à Metz (e), ce qui procura deux avantages; d'abord cela fit entrer une grosse somme dans les coffres, de la part de ceux qui acheterent les charges, & de l'autre dispensa les habitans des trois Evêchés d'aller plaider à la Chambre impériale de Spire, & l'on ne pouvoit choisir de circonstance plus favorable, qu'un tems où la guerre étoit si furieusement allumée en Allemagne, qu'on ne pouvoit aller d'une ville à l'autre avec quelque sûreté. Le Duc de Rohan, qui étoit fort considéré à Venise, quoiqu'il fût exilé, reçut à l'improvu la commission d'Ambassadeur extraordinaire auprès des Grisons, & fut déclaré Lieutenant-Général des Troupes que le Roi avoit ou pourroit avoir dans la Valteline (f). Les Espagnols en furent si allarmés, que leur Ambassadeur eut ordre d'en faire de grandes plaintes au Roi & au Cardinal; il représenta, que sous divers prétextes la France assistoit par tout les ennemis de la Maison d'Autriche; que le Roi son Maître souhaitoit fort de faire une paix solide & durable, & qu'il s'attendoit que les Troupes Françoises évacueroient Casal & Pignerol, & qu'on retireroit celles qui, sous prétexte de secourir l'Electeur de Treves, fesoient actuellement la guerre dans le cœur de l'Empire. Richelieu répondit, que le

(a) Hist. de Richelieu T. II. p. 42. Sam. Puffendorf Comment. de rebus Suecicis ab expeditione Gustavi Adolphi in Germaniam ann. 1628 ad abdicat. Christianæ 1654. fol. Ultrajecti 686.

(b) Puffendorf.

(c) Vittorio Siri T. VII.

(d) Recueil de Pièces p. servir à l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 21.

(e) Hénault, Dniel Journ. Hist.

(f) Hist. de Richelieu l. c. p. 103.

le Roi ne souhaitoit pas moins la Paix que S. M. C. mais qu'il ne pouvoit abandonner ses Alliés, ni ceder Pignerol, qu'il avoit acheté du Duc de Savoie, depuis le Traité de Querasque (a). Il ajouta d'un air dégagé, que s'ils desapprouvoient sa maniere de conduire les affaires, ils se fesoient tort à eux-mêmes, puisqu'il ne fesoit que les imiter, ce qu'il prouva par quantité de faits.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Dans le mois de Juillet le Cardinal partit avec le Roi (b) pour marcher contre le Duc de Lorraine; ce Prince avoit donné souvent des commissions pour lever des Troupes, & quand elles étoient levées, il les avoit fait passer au service de l'Empereur ou des Espagnols, sans aucun égard au dernier Traité fait avec le Roi. Louis se rendit bientôt maître de Saint Mihiel & de Luneville; le Duc envoya alors le Cardinal de Lorraine son frere pour négocier encore. Le Roi dit franchement au Cardinal, que son mécontentement contre le Duc venoit du mariage de son frere avec la Princesse Marguerite, qui étoit nul aiant été contracté sans son consentement; il demanda que la Princesse fût remise entre ses mains pour faciliter la dissolution du mariage. Le Cardinal se servit d'un passeport du Roi qu'il avoit pour faire sortir sa sœur de Nanci, & l'envoya en Flandres à Monsieur. Le Roi en fut si irrité, qu'il investit Nanci, & demanda que cette ville fut mise en dépôt entre ses mains. Le Duc conclut donc un nouveau Traité avec Richelieu, dont cet article fesoit partie (c), mais il y manqua aussitôt. A la fin se flatant d'engager le Roi à modérer les conditions qu'il avoit prescrites, le Duc se rendit au quartier de Louis; ce Monarque, par l'avis de Richelieu, le fit si bien garder, sous prétexte de lui faire honneur, qu'il l'obligea à remettre sa Capitale, qui sans cela n'auroit pas été aisément prise (d). Après avoir rapporté ce qui se passa cette année par rapport aux affaires étrangères, voyons ce qui se passa en France même.

Nouvelle
guerre en
Lorraine
dont le Duc
est obligé
de livrer
sa Capitale.

En revenant de Languedoc à Paris, l'année précédente, le Cardinal avoit été si mal, qu'on l'avoit même crut mort. Il étoit assez naturel qu'il y eût des gens qui pensassent à lui succéder, & M. de Chateaufort Gardes des Sceaux fut du nombre (e). Quelques-uns prétendent qu'il avoit dansé à un Bal, pendant que le Cardinal étoit à l'extrémité; d'autres, qu'il aimoit la Duchesse de Chevreuse, & lui avoit écrit des Lettres, où il traitoit le Cardinal injurieusement (f). Quoiqu'il en soit, Richelieu qui étoit aussi vindicatif que jamais aucun Ministre le fût, non seulement lui fit ôter les Sceaux, mais l'envoya prisonnier au Château d'Angoulême (g). Il fit mettre à la Bastille le Chevalier du Jars, intime ami de Chateaufort, & l'on dit, qu'il engagea les Juges à le condamner à mort, sur de foibles preuves, en leur donnant parole que l'arrêt ne seroit point exécuté; il tint sa promesse, mais ce ne fut qu'au moment qu'on alloit exécuter le Chevalier, que l'on cria grace (h). On peut prendre une idée de la Cour de France en ce tems-là,

Nouvelles
révolutions
à la Cour.

(a) *Auberi L. IV.*

(b) *Mem. de Beauvau p. 35. Mem. de Pontis T. II.*

(c) *Griffet Hist. de Louis XIII sous l'an 1623.*

(d) *Mem. de Beauvau p. 44. Mem. de*

Tome XXXI.

Pontis T. II.

(e) *Mem. de Brienne T. II. p. 84.*

(f) *Vittorio Siri T. VII. p. 594 & suiv.*

(g) *Mem. de Brienne ubi sup. p. 86.*

(h) *Hist. de Richelieu T. II. p. 95, 96.*

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

par le trait suivant. Le Maréchal d'Etrées commandoit alors l'Armée du Roi dans l'Electorat de Treves; il étoit ami particulier de Châteauneuf, & fut bientôt informé de sa disgrâce & de l'emprisonnement de du Jars, il fut en même tems que ses deux Lieutenans-Généraux avoient reçu un paquet de la Cour; se souvenant alors de ce qui étoit arrivé au Maréchal de Marillac, il s'imagina qu'il étoit perdu, & se retira dans le Pays ennemi. Quatre jours après il fut que la Cour n'avoit jamais pensé à le faire arrêter, & il envoya un Gentilhomme au Roi & au Cardinal, pour leur demander pardon de sa retraite, avouant ingénument la peur qu'il avoit eue; on rit à la Cour de sa frayeur & il reçut ordre de retourner à Treves (a). Ce n'étoit pas seulement en France que le Cardinal se fesoit craindre, le Pape Urbain VIII. fut obligé à sa requisition de nommer pour commissaires l'Archevêque d'Arles, & les Evêques de Boulogne, de Saint Flour & de Saint Malo, pour informer contre les Evêques de Lodeve, de Saint Pons, d'Albi, d'Uzès & de Nîmes, accusés d'avoir eu part à la révolte du Duc de Montmorenci. Les trois premiers furent absous, & on déposa les trois autres (b). La Reine-Mere ennuyée de la longueur de son exil, & piquée du procédé de Monsieur, sollicita le Roi de lui permettre de revenir en France, l'assurant en même tems qu'elle n'avoit eu aucune connoissance de l'irruption de Monsieur en Languedoc. Le Roi lui répondit, que quant à l'irruption, Monsieur n'auroit pu l'entreprendre, si elle n'avoit mis ses pierres en gage pour lui fournir de l'argent, & que tant qu'elle n'abandonneroit pas à sa Justice les gens qui lui donnoient de mauvais conseils, il ne pouvoit se croire en sureté avec elle dans sa Cour (c).

Le Duc de
Lorraine
cède ses E-
tats au Car-
dinal son
frere.
1634.

Charles IV. Duc de Lorraine, ne pouvoit se résoudre à exécuter le Traité de Nanci, aiant une grande aversion pour la France, & une haine implacable pour le Cardinal; il se flata de procurer quelque avantage à ses sujets, en cédant ses Etats à son frere, comme il fit, mais cette démarche ne produisit pas l'effet qu'il en attendoit. Le Cardinal Duc de Lorraine épousa la Princesse Claude, sœur de Nicole femme de son frere (d). Le Cardinal de Richelieu, à la niece duquel le Cardinal Duc avoit prétendu depuis un an, en fut si irrité, qu'il ordonna au Maréchal de la Force d'investir les nouveaux mariés dans Luneville, & la Place s'étant bientôt rendue, il les conduisit prisonniers à Nanci, où la Duchesse Nicole étoit déjà (e). Le premier d'Avril, le Duc & la Duchesse, ennuyés de leur prison, s'échaperent, le premier déguisé en Paysan, & l'autre avec une hotte sur le dos (f). En peu de tems toute la Lorraine fut conquise & traitée comme Province de France. Les Etats-Généraux aiant rompu les négociations avec l'Espagne pour un Trêve, le Roi signa le 15 d'Avril (g) un Traité avec eux, par lequel il s'engageoit à leur payer un subside de deux millions, pourvu que d'un an ils ne fissent ni paix, ni trêve avec l'Espagne. La mort de Walstein Duc de Fridland fut un coup chagrinant pour le Cardinal (h),

(a) Le même p. 79.

(b) Daniel Journ. Hist. p. 44.

(c) Vittorio Siri T. VII. p. 693.

(d) Mem. de Beauvau, p. 47.

(e) Le même.

(f) Le même, p. 49.

(g) Recueil de Pieces pour servir à Hist. de Louis XIII. T. III. p. 254.

(h) Hist. de Richelieu T. II. p. 125. Mem. de Brienne T. II. p. 88.

qui à ce que l'on prétend avoit contribué à le faire révolter contre l'Empereur. Par un Edit du premier de Juillet (a) le premier Méridien fut fixé à l'isle de Fer la plus Occidentale des Canaries, & par le même Edit on déclara de bonne prise tous les Vaisseaux Espagnols & Portugais qui seroient pris au delà, jusqu'à ce que ces deux Couronnes ouvrirent leurs Ports dans les deux Indes aux Vaisseaux qui porteroient pavillon de France.

Le 6 de Septembre, les Suedois commandés par le Duc de Weymar & le Maréchal Horn, furent totalement défaits à Nordlingue par les Impériaux & leurs Alliés, avec perte de vingt mille hommes & de soixante-dix pieces de Canon (b). Ce grand coup obligea le Cardinal de changer de mesures; il avoit jusques-là, comme un trait de politique nécessaire & raffiné, fait sentir à la Maison d'Autriche les malheurs de la guerre par les armes & l'argent de la France, sans se déclarer ouvertement contre elle, & il s'en étoit même glorifié dans quelques discours au Parlement. Mais les Alliés de France, qui pensoient depuis longtems autrement, furent contraints par la conjoncture de dire hardiment leur sentiment. Ils dirent, que si la France ne se déclaroit point, les Espagnols étoient maîtres d'assister si puissamment les Impériaux, que ceux-ci auroient la supériorité sur les Alliés; que par là on donnoit réellement l'avantage à la Maison d'Autriche, ainsi que la France le sentiroit, si jamais les Princes Protestans d'Allemagne étoient forcés de s'accommoder, puisque les Impériaux fondroient avec toutes leurs forces sur la Lorraine, & que les Espagnols entrentoient en même tems en Picardie. Le Cardinal se contenta d'abord de renouveler les Traités avec la Couronne de Suede, le Duc de Wirtemberg, le Landgrave de Hesse, & les autres Princes Protestans, qui étoient encore en armes; il s'engagea à fournir une grosse somme d'argent, & par une autre qu'il donna aux Suedois, il les porta à céder Philipsbourg & quelques autres Places à la France; il stipula de plus, que quand la France déclareroit la guerre, on lui remettroit l'Alsace en dépôt. Ce Traité fut signé à Paris le premier de Novembre (c). Dans le même mois, le Maréchal de la Force reprit la ville de Heidelberg, & força les Impériaux de lever le siege du Château avec perte; service qui lui procura de considerables gratifications du Roi.

La Reine-Mere continuoit toujours de solliciter son retour, elle condescendit même jusqu'à écrire au Cardinal, pour lui demander de s'interposer en sa faveur, ce qui l'embarrassa extrêmement. Il ne laissa pas de faire la même réponse qu'il avoit déjà faite, mais en nommant ceux qu'il vouloit que la Reine-Mere remit entre les mains du Roi, c'étoient le P. Chanteloube qui avoit cherché à le faire assassiner, l'Abbé de Saint-Germain qui avoit écrit quantité de libelles contre lui, & l'Abbé Fabroni, qui avoit tiré l'horoscope du Roi & prédit que ce Prince n'avoit que peu de tems à vivre (d). La Reine vit que si elle acquiesçoit à ce qu'on exigeoit, elle perdrait la confiance de tout le monde, desorte qu'elle rejetta la proposition, & c'étoit suivant les apparences ce que le Cardinal demandoit. Ce Ministre

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII. p. 47. Henault.

(b) Les mêmes Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1634.

(c) Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 282.

(d) Vittorio Siri T. VII. p. 761. Hist. de Richelieu. T. II. p. 161.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Bataille de
Nordlingue, qui
change la
face des af-
faires.

Retour du
Duc d'Or-
léans à la
Cour.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort.

Déclara-
tion de
guerre con-
tre l'Espa-
gne.

1635.

traitoit toujours avec Monsieur, ou pour mieux dire avec Pailaurens son favori, & l'accommodement étoit presque fait; Monsieur ne laissa pas de signer le 12 de Mai un Traité avec le Marquis d'Aytone (a), qui commandoit dans les Pays-Bas, par lequel il s'engagea à ne retourner point en France de deux ans & demi, quelque changement qui pût arriver; d'autre part les Espagnols promettoient de lui donner quinze mille hommes, pour faire une nouvelle tentative en France. Le véritable but de ce Traité étoit de cacher ses négociations avec le Cardinal, & de mieux faire ses conditions. Le Vaisseau qui portoit la ratification du Roi d'Espagne, aiant fait naufrage sur les côtes de France, cette Pièce tomba entre les mains de Richelieu, & servit à hâter la conclusion du Traité avec Monsieur (b). Le Parlement & une Assemblée du Clergé de France ne laissèrent pas de déclarer le mariage de ce Prince nul, sous prétexte que la Maison de Lorraine avoit commis un rapt de sa personne & que les deux Ducs l'avoient contraint d'épouser leur sœur. Le 8 d'Octobre le Duc d'Orléans s'échappa de Bruxelles (c), sans dire adieu ni à sa Mere ni à sa Femme, & se rendit à la Cour, où il fut très-bien reçu.

Nous voici à l'époque où la situation embarrassée des affaires étrangères pensa faire quitter au Cardinal le timon de l'Etat, comme il avoit été sur le point de le faire une autre fois par les suites des intrigues de Lyon. Le fameux P. Joseph & Bullion Surintendant des Finances lui firent reprendre courage, comme le même Capucin & le Cardinal de la Valette l'avoient fait la première fois (d). L'année commença par un fâcheux revers. Les Impériaux surprirent Philipsbourg, Place importante, qui avoit coûté quatre-cens mille écus qu'on avoit donnés aux Suedois, d'ailleurs les magasins étoient pleins de toutes sortes de munitions, & il y avoit plus de deux-cens mille écus en argent comptant (e). Les Espagnols & les Impériaux avoient alors une supériorité si visible, qu'au commencement de Fevrier le Roi se vit obligé de faire un nouveau Traité avec les Etats Généraux (f), par lequel il s'engagea à déclarer la guerre à l'Espagne, & d'agir conjointement avec les Hollandois dans les Pays-Bas avec une Armée de trente mille hommes. Ce Traité contenoit (g) un partage que les deux Puissances fesoient des Pays-Bas Espagnols, si ces Provinces n'acceptoient pas la proposition de se soulever contre leurs Maîtres, & de former une République, comme les sept autres avoient fait. Ce Traité qui sembloit lier la France & la République plus étroitement que jamais, fut la première source des défiances qui aliénèrent les Hollandois de la Couronne; les gens sages parmi eux, s'apercevant, combien le Roi avoit envie de devenir leur voisin, prirent ombrage d'une Puissance, qu'ils n'avoient jusques-là point appréhendée. D'ailleurs Frederic-Henri Prince d'Orange haïssoit le Cardinal, par certaines raisons, & il fut le seul des ennemis de ce Ministre, qui put se vanter de lui avoir fait sentir son ressentiment

(a) Aubert Hist. de Richelieu T. I. p. 425.

(b) Vittorio Siri T. VIII. p. 84.

(c) Aubert l. c. p. 428.

(d) Hist. de Richelieu *ubi sup.* 213.

(e) Le même, p. 212.

(f) Recueil de Pièces concernant le règne de Louis XIII *ubi sup.* p. 289.

(g) Là-même, p. 296.

(a). Les Espagnols ne furent pas sitôt informés de ce Traité, qu'ils formerent le projet de surprendre Treves; le Gouverneur de Luxembourg l'exécuta, surprit & tailla en pieces la garnison Françoisse, pilla le Palais de l'Electeur & l'emmena prisonnier en Flandres, pour s'être mis sous la protection de Louis (b). Le Cardinal saisit cette occasion pour déclarer la guerre à l'Espagne (c), & publia un long Manifeste, auquel les Espagnols ne tarderent pas de répondre. La Reine-Mere avoit écrit au Roi une longue Lettre pour le dissuader d'une guerre, qu'elle lui représenta comme aussi nécessaire à son Ministre, que fatale pour lui-même. Cette Lettre fut envoyée à Mazarin, Nonce du Pape, qui après l'avoir communiquée à Richelieu la présenta au Roi. Ce Prince l'ayant lue, lui dit, que le respect qu'il avoit pour sa mere l'empêchoit d'y répondre, pour ne pas lui reprocher sa partialité pour les Espagnols & le peu d'égard qu'elle avoit pour son honneur & pour ses intérêts (d).

En conséquence du Traité conclu avec les Etats Généraux, l'Armée Françoisse, commandée par les Maréchaux de Chatillon & de Brezé se mit en marche pour joindre celle du Prince d'Orange à Mastricht. Les deux Maréchaux avoient six mille chevaux & vingt-quatre mille hommes de pied. Ils rencontrèrent l'Armée Espagnole, commandée par le Prince Thomas de Savoye, forte de seize mille hommes; elle étoit postée si avantageusement, que les Espagnols n'appréhendoient point du tout d'être attaqués. Mais les François vifs & ardents à l'ouverture de la campagne, fondirent sur eux avec tant d'impétuosité, qu'ils furent totalement défaits, il en resta quatre mille sur la place, on prit quinze-cens prisonniers, avec leur bagage & toute leur Artillerie. Cette action qu'on appella la bataille d'Avein, se passa le 20 de Mai (e). L'Armée victorieuse continua sa marche vers Mastricht, où elle joignit le Prince d'Orange, qui en prit le commandement. Ils attaquèrent Tirlemont, Place forte & l'emporterent l'épée à la main; la ville fut saccagée & il s'y commit de grands desordres, que les Hollandois rejettoient sur les François, & les François sur les Hollandois (f). Ils allerent ensuite assieger Louvain, mais par la mesintelligence entre les Généraux ils furent obligés de lever le siege. Ils entrerent alors en quartiers de rafraichissement: mais ceux des François, furent si mauvais, que cette florissante Armée se fondit de façon, que les débris revinrent en France par petites troupes. Ce mauvais succès chagrina extrêmement le Cardinal, d'autant plus qu'il excita de grands murmures en France, où le poids des impôts & d'autres maux indisposoient fort les peuples. Du côté de l'Allemagne, les affaires sembloient prendre de plus en plus un mauvais tour; les Electeurs de Saxe & de Brandebourg firent la paix avec l'Empereur, & la plupart des Princes de l'Empire suivirent leur exemple; le Cardinal avoit bien de la besogne à maintenir les Suedois en état de continuer à faire diversion de ce côté-là, quoiqu'il eût envoyé

(a) Auberi Mem. de Hollande, p. 268;

(c) Là même p. 236.

(d) Auberi Hist. de Richelieu T. II.

(b) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 215.

(e) Henault, Griffet sous l'an 1635.

(f) Hist. de Richelieu l. 6. p. 238.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*Ligue en
Italie.*

*Puillaurens
Favori de
Monsieur
arrêté &
empoisonné.*

son grand ami le Cardinal de la Valette pour assister le Duc de Weymar. Le Roi s'impacienta de voir non seulement la Lorraine, mais ses propres Etats courir risque, desorte qu'après s'être laissé dissuader de se mettre à la tête de l'Armée en Allemagne, il se mit à la tête de quelques Troupes en Champagne, dont le Comte de Soissons fut déclaré Général; il entra en Lorraine & prit Saint Mihel, dont les habitans s'étoient soulevés (a). Louis s'en retourna bientôt, parceque le Comte de Cramail lui fit remarquer, qu'il couroit risque d'être enlevé par le Duc de Lorraine. Le Cardinal pour cacher la véritable cause de ce retour, envoya le Comte à la Bastille (b), & fit disgracier le Comte de Soissons. Vers la fin d'Octobre, pour mettre les choses sur un meilleur pied, il fit un Traité avec le Duc de Weymar, par lequel le Roi s'engageoit à lui payer quatre millions de livres par an, pour entretenir une Armée de dix-huit mille hommes; il lui accorda outre cela divers avantages personnels.

Le Cardinal, pour donner partout de l'occupation à la Maison d'Autriche, projecta & fit conclure en Italie une Ligue; les Ducs de Savoye, de Parme & de Mantoue y entrèrent, & le Maréchal de Créqui alla les joindre avec seize mille hommes. Les freres du fameux Maréchal de Thoiras étant entrés imprudemment dans les intrigues de Lyon, ce grand-homme étoit devenu suspect & conséquemment avoit été disgracié; sur les fortes instances du Duc de Savoye, on lui permit d'entrer au service de ce Prince. Le Maréchal de Créqui investit Valence avec les Troupes Françaises, & l'Armée Espagnole, commandée par Carlo Colonne marcha au secours de la Place. Le Duc de Savoye vint malgré lui à ce siege, & se porta encore avec plus de repugnance à attaquer l'Armée Espagnole; le Maréchal ne laissa pas de fondre sur eux avant qu'ils fussent retranchés, & les auroit vraisemblablement battus, si le Duc l'avoit secondé vigoureusement; comme il ne fut point soutenu, il fut obligé de se retirer, ce dont il fit de grandes plaintes. On soupçonna que le Maréchal de Thoiras avoit fort contribué à cet échec. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette mesintelligence entre les chefs fit échouer le projet du Cardinal de conquérir le Milanés en une campagne; les suites auroient été bien plus fâcheuses, si le Duc de Rohan n'avoit défait les Impériaux dans la Valteline; sans cela ils seroient entrés avec vingt mille hommes dans le Milanés, & le 14 de Novembre ce Général battit aussi les Espagnols à Morbegno, où ils étoient sous les ordres de Serbellon (c); services dont on reconnut le prix dans le tems même, mais qui furent bien mal payés dans la suite, par un effet de la jalousie qu'on avoit contre lui, & à cause de son attachement inviolable à sa religion.

Il nous reste encore à rendre compte des intrigues de cette année. On avoit exécuté fidelement tout ce qui avoit été promis au Duc d'Orléans, & après quelque délai, on satisfit pleinement Puillaurens son Favori; on lui donna une somme d'argent, qui le mit en état d'acheter la Terre d'Aiguillon; il épousa Mademoiselle de Pontchâteau, cousine du Cardinal, & fut

(a) Griffet ubi sup.

(b) Vittorio Siri T. VIII. p. 339.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 249. 250.

fait Duc & Pair de France (a). Cette grande fortune ne dura pas long-tems, car il parut bientôt que le Cardinal & lui ne pouvoient vivre en bonne intelligence. Le Roi vouloit absolument rompre le mariage de son frere, le Cardinal souhaita que Puilarens y disposât son Maître & ne voulut pas croire qu'il ne pût y réussir. D'autre part Puilarens auroit bien voulu avoir part aux affaires, ce qui indisposa tellement le Cardinal qu'il engagea le Roi à faire arrêter ce Favori au Louvre & à l'envoyer prisonner à Vincennes, où il mourut le premier de Juillet; & l'on soupçonna qu'il n'étoit pas mort de mort naturelle (b). On tâcha d'apaiser le Duc d'Orléans son Maître, en lui donnant entrée dans le Conseil; mais la perte de son Favori & l'emprisonnement de quelques-uns de ceux qui étoient à lui, ne changerent rien à ses dispositions sur l'article de son mariage; il foutint toujours qu'il n'avoit point été séduit ni violenté par les Princes de Lorraine; que son mariage étoit de son propre choix; qu'il se fesoit un point de conscience de demeurer attaché à sa femme, à qui il envoyoit cinq mille écus par mois; & il fesoit paroître à cet égard autant de résolution & de fermeté, qu'il avoit de foiblesse & d'inconstance en toute autre chose (c).

En Allemagne les Impériaux se rendirent maîtres de Maïence, mais le Cardinal de la Valette & le Duc de Weymar les obligerent de lever le siege de Colmar (d). Le Roi aiant envoyé le Prince de Condé faire le siege de Dole, en Franche-Comté, les Impériaux firent une irruption en Bourgogne, où ils auroient certainement pu faire quelque chose d'important, si le desir de piller ne les avoit portés à se répandre de tous côtés, au lieu de se rendre maîtres de quelque Place forte. Le Roi & son Ministre furent si alarmés de cette invasion, qu'on jugea à-propos de faire un nouveau Traité avec la jeune Reine de Suede (e) & un autre avec le Landgrave de Hesse (f), par l'un & par l'autre on s'engageoit à leur payer des subsides, pour l'entretien des Troupes qu'ils feroient agir contre l'ennemi commun. Les Espagnols attaquèrent aussi le Royaume de leur côté, ils prirent & brûlerent Saint-Jean de Luz, & auroient pris Bajonne, si le Duc de la Valette, profitant de leur lenteur, n'avoit fortifié cette ville. La Flotte, qu'on envoya pour chasser des Isles de la côte de Provence les Espagnols qui s'en étoient emparés l'année précédente, échoua dans son entreprise. Elle étoit commandée par l'Archevêque de Bourdeaux; le Maréchal de Vitri Gouverneur de Provence en fut si piqué, qu'il l'empêcha d'agir jusqu'à l'arrivée des Galeres d'Espagne, ce qui fit manquer cette expédition (g). En Italie les affaires n'allèrent gueres mieux que l'année précédente. Le Duc de Savoye battit à la vérité les Espagnols dans le mois de Juin, mais il ne voulut pas profiter de sa victoire, parcequ'il s'étoit engagé par le Traité à céder des Terres aux environs de Pignerol, à

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

La guerre
en Allema-
gne & en
Italie con-
tinue sans
grand suc-
cès.

1636.

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 180.

181.

(b) Mercure François de 1635.

(c) Hist. de Richelieu l. c. p. 195, 196.

(d) Henault & al.

(e) Recueil de Pièces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 355.

(f) Là-même p. 359.

(g) *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T. VIII. p. 312, 313.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

proportion des conquêtes qu'il feroit dans le Milanés, desorte que pour éviter l'un, il n'entreprit point l'autre. Le brave Maréchal de Thoiras, qui étoit avec ce Prince, fut tué au siege d'une petite ville, en donnant des ordres pour une batterie. Le Duc de Parme eut le malheur de se voir depouillé de la plus grande partie de ses Etats par les Espagnols; mais le Duc de Rohan étant toujours victorieux dans la Valteline les empêcha d'agir de ce côté-là avec autant de vigueur & d'avantage, qu'ils auroient fait sans cela.

Les Espa-
gnols en-
trèrent en Pi-
cardie.

Le Cardinal-Infant s'étant apperçu que par le grand nombre de projets qu'on formoit de part & d'autre, la frontiere de Picardie étoit dégarinée, résolut d'entrer en France de ce côté-là avec tout ce qu'il pourroit rassembler de Troupes. Il donna le commandement de l'Armée au Prince Thomas de Savoye, auquel se joignirent Picolomini & Jean de Wert, Général hardi, qui commandoit un corps de Troupes irrégulieres, qui feisoient trembler par tout où elles se jettoient. Cette Armée investit la Cappelle au commencement de Juillet, & la Place se rendit au bout de six jours, le Baron du Bec qui y commandoit n'ayant pas cru pouvoir la défendre plus longtems. Le Catelet fut pris au bout de deux jours, M. de Saint Leger s'étant rendu avant que l'ennemi eût fait breche. Le Cardinal, pour couvrir la faute qu'il avoit faite, en négligeant de mettre les Places en état de défense, fit condamner le Baron du Bec & M. de Saint-Leger comme Traîtres, qui avoient été d'intelligence avec les Espagnols. Il maltraita même de paroles le Duc de la Valette, pour avoir pris le parti du Baron du Bec, & fit disgracier le Duc de Saint Simon (a), Favori du Roi, auquel il avoit de grandes obligations, parceque le Duc soutenoit M. de Saint Leger qui étoit son oncle. Cette rigueur fut inutile. Les Espagnols passerent la Somme, malgré une petite Armée que commandoit le Comte de Soissons, & d'abord investirent Corbie, que M. de Soyecourt Lieutenant-Général de la Province rendit au bout de huit jours, quoiqu'il eût dixhuit-cens hommes de garnison, & que Corbie passât pour une Place forte (b). Les Parisiens voyant que Jean de Wert n'étoit plus qu'à deux journées d'eux, furent fort consternés. Le Roi étoit si chagrin, qu'il parloit à peine au Cardinal; ce Ministre s'enferma dans son Palais, ne sachant quel parti prendre. Bullion son ancien ami, qui par sa faveur étoit Surintendant des Finances, lui conseilla de se montrer en public sans Gardes, car moi, lui dit-il, qui suis dix fois plus haï que vous, je traverse tout Paris suivi seulement de deux Laquais. Richelieu suivit ce conseil, & les Parisiens charmés de cette marque de confiance le comblèrent de bénédictions, après l'avoir accablé d'injures la veille (c). Cela ne fit point changer le Roi, & la froideur de ce Prince découragea tellement le Cardinal, qu'il dit au P. Joseph, qu'il avoit dessein de quitter le Ministère, afin de se mettre en sûreté. Le rusé Capucin lui représenta que ce n'étoit pas le moyen de se mettre à couvert, & qu'un Ministre qui avoit

(a) Griffet sous l'an 1636.

(b) Hist. de Richelieu T. II. p. 272.

(c) Le Vassor T. VIII. p. 398, 399.

mis le Royaume & sa personne en danger, devoit penser à les en tirer. Le Cardinal travailla alors à renforcer l'Armée, emprunta de l'argent de tous côtés, demanda un Laquais à ceux qui en avoient deux, & un cheval à ceux qui en avoient au delà de deux; fit cesser tous les ouvrages publics, & prit les Maçons & les Charpentiers pour recrues, demanda des Troupes de toutes parts, desorte qu'en peu de tems il forma une Armée de trente ou trente-cinq mille hommes. Il étoit déterminé à la commander en personne; mais le Comte de Soissons aiant refusé de servir sous lui, il en fit donner le commandement au Duc d'Orléans, dans la supposition que ces deux Princes ne s'accorderoient pas longtems, & qu'il auroit par là un prétexte de les éloigner tous deux, ou au moins d'en engager un à entrer dans ses vues (a).

SECTION
XII.
*Suite du
régne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

C'étoit là une des résolutions les plus dangereuses qu'il eut jamais prises. Quand le Roi vit son frere à la tête d'une Armée, il devint de si mauvaise humeur, qu'on n'osoit presque l'approcher. D'autre part, Monsieur & le Comte de Soissons, contre l'attente du Cardinal, s'accordoient parfaitement, & même si bien, qu'après s'être communiqué leurs sujets de plainte, ils prirent la résolution de faire assassiner le Cardinal, à la sortie du Conseil, que le Roi tenoit à Amiens. Quatre de leurs Gentilshommes se chargerent de cette indigne action, & ils étoient entièrement maîtres de la personne du Ministre. Au jour marqué, le Roi vint de bonne heure au Conseil; Monsieur & le Comte entretenirent longtems le Cardinal, tandis que les quatre assassins étoient autour de lui, prêts à faire leur coup, aussitôt que Monsieur leur auroit donné le signal en portant la main au chapeau (b). Mais tout d'un coup, Monsieur les quitta brusquement, & remonta l'escalier. Un des quatre le suivit, & lui demanda à quoi il pensoit, le Duc lui répondit que sa conscience ne lui permettoit pas de tremper ses mains dans le sang d'un Cardinal & d'un Prêtre. Le Cardinal ignora en ce tems-là le risque qu'il avoit couru, & il n'en fut instruit dans la suite que par le Duc de la Valette, qui avoit été du complot. La campagne ne fut pas longue; vers le milieu de Septembre les Espagnols furent obligés de repasser la Somme, & le 10 de Novembre on reprit Corbie (c). Le 20 du même mois le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons s'enfuirent de Paris à onze heures du soir, le premier à Blois, & le second à Sedan, le Cardinal leur aiant fait donner de faux avis que le Roi avoit dessein de les faire arrêter, tandis qu'il persuada au Roi, que cette retraite si brusque étoit une preuve convaincante qu'ils étoient coupables; ils ne laisserent pas d'être traités avec beaucoup de douceur, par le conseil du Ministre. On permit au Comte de jouir de ses rentes & de ses pensions sans l'obliger de revenir; & le Roi offrit à son frere d'approuver son mariage, pourvu qu'il promit par écrit de n'entretenir aucune intelligence avec les Etrangers, & de ne point troubler la tranquillité de l'Etat (d). Le Cardinal avoit fort indisposé contre lui Frederic Henri Prince d'Orange, par sa hauteur, & le Prince l'avoit obli-

*Conspira-
tion contre
la vie du
Cardinal.*

(a) *Griffet* ubi sup.

(b) *Hist.* de Richelieu T. II. p. 280.

(c) *Griffet* *Hist.* de Louis XIII. sous l'an
1636.

(d) *Hist.* de Richelieu *ubi sup.* p. 284.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Guerre
d'Allema-
gne & dis-
solution de
la Ligue
d'Italie.
1637.

Le Duc de
Rohan obli-
gé d'aban-
donner la
Valteline.

Les Isles de
Provence
reprises.

gé de rechercher son amitié par des manieres opposées, chose assez difficile; pour gagner ce Prince, le Cardinal ordonna à l'Ambassadeur de France de donner à Frederic-Henri le titre d'Altesse, au lieu de celui d'Excellence; il fut assez heureux de réussir, ce qui fut très-avantageux à la France, & contribua à la tirer de l'embarras où elle se trouvoit (a).

Les affaires des Suedois n'alloient pas trop bien en Allemagne, quoique le Duc de Weymar défit les Troupes du Duc de Lorraine dans le mois de Juin. L'Empereur Ferdinand II. étant mort, la France fit difficulté de reconnoître son fils Ferdinand III, bien qu'il eût été élu Roi des Romains dans toutes les formes; mais quand on vit que personne ne suivoit cet exemple, & que les autres Princes desapprouvoient ce procédé, il fallut renoncer à l'opposition (b). Du côté de l'Italie les affaires tournerent mal. Le Duc de Parme étoit assiégé dans Plaïfance, & les François ne sachant comment le dégager, il fut obligé d'accepter les conditions que les Espagnols lui offrirent, qui étoient assez raisonnables; par là & par la mort des Ducs de Mantoue & de Savoye, la Ligue d'Italie se trouva rompue (c). Le Cardinal n'en fut pas fort fâché, parceque cela le mettoit en état d'épargner, & les fraix indispensables de la guerre montoient si haut, que l'économie devenoit également nécessaire & difficile. Il ne laissa pas d'être extrêmement sensible à la perte de la Valteline, & avec juste raison, puisque c'étoit uniquement par sa faute.

Il haïssoit le Duc de Rohan, & bien que ce Seigneur eût servi le Roi avec autant de fidelité que de succès, on n'avoit aucun soin de lui envoyer de l'argent; ce qui étoit tout ce qui lui manquoit pour mettre les affaires de ce côté-là sur un pied favorable. Les Grisons, à qui il devoit un million pour leur paye, entrerent en négociation avec les Espagnols pour obliger le Duc à évacuer la Valteline. Il les engagea néanmoins à lui donner deux mois, & par faveur spéciale il obtint une prolongation de deux autres mois, mais le Cardinal ne voulut pas lui envoyer d'argent, & ne daigna pas même lui répondre. Dans cette extrémité, sa prudence lui suggéra un expédient pour sauver son honneur & les Troupes du Roi son Maître, il s'engagea à sortir du Pays en un certain nombre de jours, & se constitua pour ôtage de l'accomplissement de la convention; par là tout le blâme retomba sans contredit sur le Cardinal, & l'honneur du Duc fut à couvert (d).

La Flotte fut plus heureuse cette année, que la précédente, quoiqu'elle fût encore commandée par le Comte de Harcourt & par l'Archevêque de Bourdeaux. Après avoir fait une descente en Sardaigne à la fin de Février, le Comte en fit une dans l'isle de Sainte Marguerite à la fin du mois de Mars, & aiant chassé les Espagnols des Forts avec perte, il les obligea d'abandonner cette Isle & ensuite celle de Saint Honorat; ce qui se seroit peut-être fait dès l'année précédente, si l'Archevêque de Bour-

(a) *Auberi Mem. de Hollande.*

(b) *Le Vassor Hist. de Louis XIII. T. IX. p. 128.*

(c) *Le Vassor, Griffet & al.*

(d) Manifeste du Duc de Rohan sur les affaires des Grisons & de la Valteline. *Auberi Vie de Richelieu L. V. Ch. 58, Nani Hist. Veneta L. X. 1037.*

deux n'avoit eu querelle avec le Maréchal de Vitri, qui lui donna quelques coups de canne (a), violence qui le fit mettre depuis à la Bastille. Le Duc de la Valette, qui avoit encouru la disgrâce du Cardinal & qui par cette raison ne put obtenir de secours de la Cour, ne laissa pas d'obliger les ennemis d'abandonner trois ou quatre petites Places, dont ils s'étoient emparés en Guienne, en leur coupant les vivres, & les chassa de la Province sans Armée. Les Espagnols pour se venger, assiègerent Leucate. La Place n'étoit pas extrêmement forte, & le Sieur de Barri, qui en étoit Gouverneur n'avoit qu'une foible garnison. Il ne laissa pas de se défendre un mois entier, & donna par là le tems au Duc de Halluin de venir à son secours avec l'Armée qu'il avoit assemblée en hâte. Le Duc attaqua les Espagnols, les battit, leur tua deux mille hommes & leur prit trente-sept pieces de Canon; action dont il fut d'abord récompensé par le bâton de Maréchal de France; il prit le nom de Schomberg, comme son pere, quoiqu'il fût Duc & Pair du chef de sa femme (b).

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Cardinal de la Valette, qui avoit avec lui le Duc de Candale son frere aîné, fit la guerre heureusement dans les Pays-Bas, réduisit Caëteu-Cambresis, Bavai, Maubeuge & Landrecies, toutes petites Places, mais importantes par leur situation. Le Maréchal de Chatillon prit Yvoi dans le Luxembourg & ensuite Damvilliers. Le Duc de Longueville se rendit maître de plusieurs Places en Franche-Comté. Le Roi avoit fort grande envie de se mettre en campagne pour reprendre la Capelle; mais par les informations données au Cardinal, il parut que l'entreprise n'étoit pas assez aisée & assez sûre pour y hasarder la réputation du Roi. Cependant dans le mois de Septembre le Cardinal de la Valette, par l'avis d'un Conseil de guerre, l'investit & prit cette Place en dix jours (c). Bien que le Roi sentit l'importance de ce succès, il fut néanmoins mécontent de n'en avoir pas l'honneur; le Cardinal fut obligé de faire venir le Journal de la campagne, pour convaincre le Roi que ce siege n'avoit pas été entrepris par ses ordres, mais uniquement par l'avis d'un Conseil de guerre, sur ce qu'on avoit trouvé que le siege d'Avesnes avoit trop de difficultés. Cela contenta le Roi, au moins en apparence. Mais ce n'étoit pas là ce qui donnoit le plus d'inquietude au Ministre.

Campagne
de Flandres
& la Capelle
reprise.

Au commencement de l'année, il avoit engagé son Maître de s'avancer jusqu'à Orléans avec ses gardes Françoises & Suisses. Cela fut très-efficace pour fixer les irrésolutions de Monsieur. Ce Prince commençoit à attirer tous les mécontents à Blois, & avoit fort loué l'honneur & la politesse des Espagnols, comme s'il eût oublié la déplorable fin du Duc de Montmorenci, & la situation disgracieuse où il s'étoit trouvé lui-même à Bruxelles. Mais appréhendant à présent pour sa liberté, il traita volontiers, accepta l'offre qu'on lui fit de ne plus s'opposer à son mariage, fit de nouveau serment de fidélité au Roi; & fut très-content de ce qu'à sa priere, le Roi avoit mis en liberté le Chevalier de Grignan & l'Abbé de la Riviere. Les François ont dit plaisamment du dernier, qu'il connois-

Richelieu
fait échouer
les projets
de ses enne-
mis & pu-
nit leurs
desseins.

(a) *Le Vassor* T. IX. p. 207.

(b) *Le même*, p. 244 & suiv.

(c) *Le même* p. 389 & suiv.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

soit mieux que personne combien son Maître valoit, parcequ'il l'avoit vendu assez souvent (a). Les mauvaises humeurs du Duc d'Orléans étoient chagrinantes, mais celles du Roi étoient terribles; le Cardinal ne fut pas longtems sans en faire l'épreuve. Louis parut d'abord rêveur, ensuite mélancolique, & enfin sombre. Le P. Cauffin son Confesseur en étoit la cause. Il lui avoit rempli l'esprit de scrupules & enfin il réduisit à quatre points ce qu'il y avoit à la charge du Cardinal. L'exil de la Reine-Mere où on la laissoit dans une si grande indigence, qu'elle manquoit des choses les plus nécessaires à la vie. Le trop grand pouvoir du Cardinal, qui usurpoit toute l'autorité Royale, & qui n'en laissoit au Roi que le nom. L'oppression des peuples, réduits à la dernière misere, par les impositions exorbitantes. Enfin que le sang des sujets servoit à fournir des subsides aux Hérétiques, tels que les Suedois, les Protestans d'Allemagne & les Hollandois. Le Roi lui demanda, s'il pouvoit lui nommer quelqu'un qui eût autant de capacité que le Cardinal, mais c'étoit à quoi le Confesseur n'avoit pas seulement pensé, étant guidé plus par la bigotterie que par l'ambition. Le Roi lui demanda ensuite s'il soutiendrait, bien en face du Cardinal tout ce qu'il avoit avancé? Il s'y engagea à un jour marqué (b). En attendant, il se crut en quelque façon chargé de trouver un autre Premier Ministre, & fit confidence de ce qui s'étoit passé au Duc d'Angoulême, qui lui promit de le soutenir. Mais le Duc connoissant l'humeur vindicative du Cardinal, & n'ayant pas grande opinion de l'esprit du Jésuite, alla trouver Richelieu, & l'informa de ce qu'il venoit d'apprendre. Sur cet avis, le Cardinal ménagea si bien tout auprès du Roi, que le jour assigné il étoit plus en faveur que jamais. Quand le P. Cauffin vint, il apprit que depuis longtems le Roi étoit enfermé dans son cabinet avec le Cardinal. Après avoir attendu, il eut ordre de s'en retourner à Paris, & le même soir fut arrêté & conduit à Quimpercoentin en Bretagne (c). Il avoit été engagé dans cette périlleuse affaire par le P. Monod Confesseur de la Duchesse Régente de Savoye, sœur du Roi; & Monod fut aussi l'année suivante la victime de la vengeance du Cardinal, qui fit déclarer nettement à la Duchesse, que le Roi ne pouvoit avoir de confiance en elle, tant que le P. Monod seroit auprès de sa personne, desorte qu'il fut arrêté & envoyé prisonnier à Montmelian (d). Richelieu fit aussi sentir tout le poids de son crédit à la Reine, au sujet de ses correspondances avec la Duchesse de Chevreuse, qui étoit alors autant haïe du Roi & du Cardinal, qu'elle en avoit été aimée. Le Marquisat de la Force fut érigé en Duché Pairie en faveur du Maréchal de ce nom. C'est encore cette année que le Cardinal institua l'Academie Française, qui devoit être composée de quarante Membres, dont l'occupation seroit de polir & de perfectionner la Langue Française. On prétend que par là le Cardinal voulut se déclarer le Protecteur des Lettres, afin de s'attacher plus particulièrement les Savans & ceux qui auroient des talens (e).

(a) Mem. de Montresor.

(d) Les mêmes.

(b) Vittorio Siri T. VIII. p. 573.

(e) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.

(c) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 316, 317. Henault.

Au commencement de l'année 1638 le Roi mit sa personne & son Royaume sous la protection de la Vierge (a). Le Duc de Weymar s'étant rendu en Suisse, eut plusieurs conférences avec le Duc de Rohan ; il fut si charmé de sa conversation qu'il l'engagea à venir dans son Armée. Weymar assiegea Rhinfeld, Place forte, qu'on regarde comme la principale des villes Forestières. Le 28 de Fevrier Jean de Wert vint attaquer le Général Suedois, le battit, lui prit quelques pieces de Canon & l'obligea de lever le siege. Le Duc de Weymar, qui étoit bien informé revint le 3 de Mars, défit entierement les Impériaux, leur prit douze pieces de Canon & fit leur quatre Généraux prisonniers. Pour faire sa Cour au Roi, il envoya Jean de Wert sous bonne escorte à Paris. Le Duc de Rohan fut dangereusement blessé au premier combat de Rhinfeld, & mourut le 13 d'Avril dans un Château du Canton de Berne, où il s'étoit fait transporter (b). Il fut enterré à Geneve & les Vénitiens reçurent avec reconnaissance le don qu'il leur fit en mourant des armes qu'il avoit coutume de porter (c). La Cour de France ne le regretta gueres, quoiqu'il fût un des plus grands hommes de son siecle. Le Duc de Weymar prit ensuite Rhinfeld, Fribourg, & enfin Brisach, après un long siege & après avoir battu deux fois les Impériaux (d). En Italie les affaires alerent assez mal. La Duchesse de Savoye ne vouloit faire avec la France qu'une ligue défensive, mais le Cardinal, en la menaçant que le Roi l'abandonneroit, l'obligea de conclure une ligue offensive & défensive (e). Les Espagnols aiant investi le Fort de Bremo, le Maréchal de Crequi marcha au secours de la Place. Lorsqu'il fut à la vue du camp des ennemis, il prit une lunette d'approche pour examiner leurs retranchemens, s'appuyant contre un arbre. Un canonnier pointa contre lui un Canon, si juste, que le boulet emporta le bras gauche du Maréchal, lui perça le ventre & entra dans l'arbre contre lequel il étoit appuyé. C'est ainsi que périt ce grand homme le 27 de Mars. (f). On envoya le Cardinal de la Valette pour commander en sa place ; mais il ne put empêcher la prise de Verceil, après laquelle il se tint sur la défensive. Le 4 d'Octobre mourut le jeune Duc de Savoye (g), auquel succeda Charles-Emanuel son frere. Le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas disputerent la Régence à la Duchesse, mais elle l'emporta par l'appui du Roi son frere.

SECTION
XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Campagne
en Allema-
gne & en
Italie.

Mort des
Ducs de
Savoye &
de Rohan
& du Ma-
réchal de
Crequi.
1638.

On résolut d'agir offensivement du côté d'Espagne. Le Comte-Duc avoit fait entrer les Espagnols deux fois en France ; pour s'en venger le Cardinal résolut de faire le siege de Fontarabie, contre le sentiment du Duc de la Valette, qui s'excusa de commander l'Armée qui devoit le faire (h). Le Cardinal, pour mortifier le Duc d'Epéron & sa famille, fit nommer le Prince de Condé Lieutenant-Général du Roi en Guienne & dans les Provinces adjacentes ; le Duc d'Epéron eut ordre de ne point sortir de

Le Prince
de Condé est
obligé de
lever le sie-
ge de Fon-
tarabie.

- (a) *Hennault.*
 (b) Le même, *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T. IX. p. 501.
 (c) Les mêmes.
 (d) *Abregé Chronol. de l'Hist. de France*, T. XII. p. 96 Edit. de 1756.
 (e) *Griffet* Hist. de Louis XIII. sous l'an 1638.
 (f) Le même, *Hennault.*
 (g) *Le Vassor* l. c. p. 546. *Griffet* l. c.
 (h) *Le Vassor* l. c. p. 628.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

sa maison de Plaffac, & le Duc de la Valette d'accompagner le Prince. Condé entra en Navarre au commencement de Juillet, prit Iron, Figuero & Port du Passage, où il trouva douze bons Vaisseaux & cent-cinquante pieces de Canon. L'Archevêque de Bourdeaux, chargé de le seconder avec la Flotte, battit celle d'Espagne, composée de quatorze Galions & de quatre Fregates; tous les vaisseaux, à l'exception d'un seul qui se sauva furent brûlés ou coulés à fond; quatre ou cinq mille hommes, qui étoient sur cette Flotte périrent (a). Comme cette Flotte devoit secourir Fontarabie, on compta cette Place perdue, malgré sa belle résistance. Mais le Prince de Condé fit une grande faute en abandonnant le Port-du-Passage, car il facilita par là le moyen à l'Amirante de Castille de marcher au secours de Fontarabie avec quinze mille hommes & environ douze-cens chevaux. La Place étoit réduite à l'extrémité, desorte qu'il résolut de risquer tout pour la sauver. Il attaqua le 7 de Septembre les retranchemens des François, qui étoient dix neuf mille hommes de vieilles Troupes. Les Officiers firent bien leur devoir, mais le premier retranchement aiant été forcé, la confusion se mit parmi les François; le Prince de Condé & l'Archevêque de Bourdeaux se retirerent sur la Flotte, embarquerent ce qu'ils purent de Troupes & se sauverent. Le Duc de la Valette, à qui on avoit ôté son poste pour l'envoyer dans un quartier éloigné, accourut, rallia les débris de l'Armée & fit sa retraite en bon ordre (b). Le Prince ne laissa pas de jetter tout le blâme sur lui, & le Duc prévoyant qu'il seroit la victime de l'affaire, nonobstant le crédit de son frere auprès du Cardinal, passa en Angleterre (c). On lui fit son procès, il fut condamné à être décapité, & la sentence fut exécutée publiquement en Greve en effigie, malgré les protestations du Président de Bellievre & de quelques autres. Si le Cardinal avoit le pouvoir d'abaisser ceux qu'il vouloit, sans aucun sujet, il prétendoit aussi au privilege d'élever sans qu'on le méritât. Son neveu M. de Pontcourlai attaqua avec quinze Galeres Françoises autant de Galeres Espagnoles devant Genes, le premier de Septembre; il perdit trois des siennes, mais il battit les Espagnols, leur en prit six, & acquit beaucoup de réputation, bien que sa conduite personnelle n'eût en rien contribué à la victoire (d). Ce furent là les premiers commencemens de la Puissance navale de France, que le Ministre avoit fort à cœur.

Campagne
de Flandres.

Le Maréchal de Chatillon entra avec une bonne Armée dans l'Artois, & après avoir ravagé le Pays, il investit vers la fin de Mai Saint Omer, mais après avoir été devant la Place sept semaines & y avoir perdu beaucoup de monde, le Prince Thomas de Savoye l'obligea de lever le siege. Le Roi en fut si mécontent, que peu après le Maréchal reçut ordre de se retirer chez lui; le Maréchal de la Force eut alors le commandement de l'Armée (e). Le Maréchal du Hallier ne laissa pas de reprendre au mois de Septembre le Catelet; c'étoit la seule Place qui restoit aux Espagnols de celles qu'ils avoient prises.

(a) *Le Vassor* T. IX. P. I. p. 637. Hist. de Richelieu F. II. p. 337.

(b) *Abregé Chronol. ubi sup.* p. 102. Griffet l. c.

(c) *Le Vassor* T. IX. P. II. p. 14, 15.

(d) Hist. de Richelieu l. c. p. 343.

(e) *Daniel Journ. Hist.* p. 56 & al.

Les querelles à la Cour ne furent pas moins vives cette année, qu'elles l'avoient été, & le crédit & l'autorité du Ministre parurent avec plus d'éclat que jamais. La Reine-Mere, après avoir été quelque tems en Hollande, passa en Angleterre; elle engagea Bellievre Ambassadeur de France, par le détail de ses malheurs, à écrire au Cardinal. Elle le pria de faire savoir à ce Ministre, que comme les choses avoient changé de face; elle régloit ses desirs sur son état présent; qu'elle ne cherchoit nullement à se mêler des affaires du Gouvernement, ni même à être à la Cour; qu'elle se soumettoit à tout ce qu'il voudroit, & ne demandoit que la permission d'être dans quelque ville de France, & d'y avoir du pain & du repos. L'Ambassadeur manda ce qu'elle lui avoit dit, mais sans effet (a). La Reine-Mere avoit une fois déclaré en présence du Roi, qu'elle ne se reconcilieroit jamais avec le Cardinal, & ce Ministre, soit par crainte, soit par ressentiment, fut toujours son implacable ennemi. Il mortifia aussi extrêmement la Reine regnante. Aiant découvert qu'elle entretenoit correspondance avec le Cardinal Infant son frere, il la fit interroger par le Chancelier (b), quoiqu'elle fut grosse. La Reine soutint son rang, si indignement avili, elle dit que la Nature l'obligeoit d'aimer son frere & sa Patrie, qu'elle n'avoit jamais écrit rien de contraire à ce qu'elle devoit au Roi, ou à la France; & qu'elle n'avoit eu d'autre but que de procurer la paix. Le 5 de Septembre elle accoucha à S. Germain en Laye de Louis son fils aîné (c), surnommé depuis le Grand, après vingt-trois ans de mariage; événement qui remplit tout le Royaume d'une joie inexprimable.

Le Cardinal ne se contenta pas de faire voir qu'il avoit plus de pouvoir sur l'esprit de son Maître que la Mere & la Femme de ce Prince, il fit plus, il lui ôta Mademoiselle de la Fayette sa Maitresse, en gagnant un de ses valets de chambre, & en supposant des billets; ce qui fut cause qu'elle se retira dans un Couvent. Ce fut-là que le Roi fut instruit par elle-même de l'intrigue (d); le valet de chambre fut disgracié, mais sans que le crédit du Cardinal en souffrit le moins du monde, ainsi qu'il paroît par le trait suivant. Il fit ériger Aiguillon en Duché-Pairie (e) en faveur de Mademoiselle de Vignerot, plus connue sous le nom de Madame de Combalet, avec cette clause singulière, *pour en jouir par la dite Dame, ses héritiers & successeurs, tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* En vertu de cette clause, elle appella par son Testament de 1674, au Duché d'Aiguillon Marie-Therese sa niece, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis Marquis de Richelieu, dont le fils, le Comte d'Agenois, a été déclaré Duc d'Aiguillon par Arrêt du Parlement de 1731, contradictoire avec tous les Pairs de France (f).

Le Duc Bernard de Saxe-Weymar, qui avoit jusques ici rendu de si grands services à la France, commença à donner de l'embarras au Cardinal. Il étoit Prince de naissance & Soldat de profession; il avoit appris le me-

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Cardinal est
inexorable
pour la Reine-Mere,
& insolent
envers la
Reine regnante.

Aiguillon
érigé en
Duché-
Pairie.

Mort du
Duc de
Weymar.
1639.

(a) *Le Vassor* ubi sup. p. 37-39.

(b) Hist. de Richelieu l. c. p. 345.

(c) Voyez tous les Historiens de France.

(d) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 346,

347.

(e) Etat de France T. II. p. 303.

(f) *Henault* p. 636. Edit. de 1761.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

tier de la guerre sous Gustave-Adolphe, mais son Armée étoit à lui ; bien qu'à la solde de la France ; elle étoit composée de toutes sortes de nations, mais principalement d'Allemands. Vers la fin de l'année 1633 elle étoit diminuée, mais au Printems de l'année suivante, il la rétablit & la grossit par la réputation de sa générosité, de son équité, & des égards qu'il avoit pour le mérite. Le Comte de Guebriant & le Vicomte de Turenne avoient servi sous lui, & étoient tout à la fois ses Lieutenans & ses Elèves. Par un article secret du Traité fait avec lui, il devoit avoir l'Alsace avec une pension considerable. Il avoit envie de garder Brisach, pour se faire une Principauté en y joignant d'autres Places des environs. Cela ne plaisoit nullement au Cardinal, qui vouloit avoir Brisach pour la France ; il pressa le Duc de venir à Paris afin de prendre des mesures pour la campagne prochaine ; mais Weymar n'y voulut pas entendre, sous prétexte que les Impériaux fesoient de grands préparatifs pour l'accabler, & qu'ainfi ce n'étoit pas un tems propre à faire des voyages. Le Comte de Guebriant eut ordre de lui toucher quelque chose de Brisach, pour sçavoir s'il ne voudroit pas vendre cette Place, ou prendre en échange la Franche-Comté, qu'on lui aideroit à conquérir, & qu'on lui feroit assurer par un Traité de paix. Le Duc lui, répondit brusquement, que *demander à une fille vertueuse sa virginité & à un brave homme son honneur, c'étoit la même chose (a)*. Il ne laissa pas d'envoyer le Colonel d'Erlach à Paris pour regler les opérations de la campagne. Le Cardinal tira parole de lui que si le Duc venoit à mourir, il remettrait Brisach à la France pour une certaine somme. Au retour de cet Officier, le Duc ouvrit la campagne dès le mois de Janvier, & s'empara de plusieurs petites Places, mais le 18 de Juillet il mourut à Neubourg, après une courte maladie (b). Il n'est gueres douteux qu'il ne soit mort de poison, & il est certain aussi que le Cardinal ne fut pas fâché de sa mort ; mais il ne s'ensuit pas delà que ce soit lui qui l'ait fait empoisonner, bien que quelques Historiens l'ayent soupçonné. Ce Prince mourut à l'âge de trente-six ans, il donna par son Testament ses conquêtes à celui de ses freres qui en voudroit prendre possession sous la protection des Couronnes de France & de Suede. A l'égard de l'Armée, il ordonna qu'après sa mort elle seroit commandée par le Major-Général d'Erlach, le Colonel Ohem, le Comte de Nassau & le Colonel Rosen. La France, après bien des négociations conclut un Traité avec ces Directeurs ; en vertu duquel le Major-Général d'Erlach remit Brisach pour la somme stipulée, comme un autre Officier fit Fribourg, mais l'un & l'autre demeurèrent Gouverneurs de ces deux Places, avec des Garnisons moitié Françoises & moitié Allemandes. L'Electeur Palatin, qui aspiroit au commandement de l'Armée, partit d'Angleterre pour s'y rendre, mais il fut arrêté en France, par où il voulut passer *incognito*, & le Cardinal engagea les Directeurs à recevoir le Duc de Longueville pour leur Chef (c).

(a) Hist. de Richelieu T. II. p. 397, 398.

(b) Le même, p. 399.

(c) Le même p. 405.

Il se passa cette année en Piemont plus d'événemens importans que dans aucune des précédentes. Vers la mi-Mars, le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas son frere, oncles du Duc regnant, conclurent à Vaniero un Traité avec le Marquis de Leganez, par lequel ce dernier s'engagea à les mettre en possession de la tutelle de leur neveu, à laquelle ils prétendoient; ils s'engageoient à réunir leurs efforts pour chasser les François, & il fut réglé que les Places qui se soumettroient volontairement aux Princes, leur resteroient, & que celles qui seroient prises par force appartiendroient au Roi d'Espagne (a). Avant la fin du mois le Prince Thomas se présenta devant Chivas, qui se rendit à la premiere sommation; cela donna tant de crédit à son parti, que les villes de Quiers, de Montcallier & d'Ivrée se déclarerent pour lui, Verrue & Crescentia se soumirent peu après. Au commencement de Mai il se rendit maître de Trino, qui fut fort mal défendue. Ces pertes obligerent la Duchesse Régente à conclure le premier de Juin un Traité avec le Roi son frere, par lequel elle consentit de recevoir garnison François dans Carmagnole, Savillan & Querasque, jusqu'à la paix. Ses affaires alloient effectivement bien mal, quoique le Cardinal de la Valette eût repris Chivas. Elles empirerent, lorsque le Prince Thomas surprit le 27 de Juillet la ville de Turin, & cela si brusquement, que la Duchesse eut à peine le tems de se sauver dans la Citadelle avec ses pierrieres (b). Environ six semaines après le Cardinal de la Valette épuisé de fatigue & de chagrin mourut à Rivoli. Le Pape lui refusa les honneurs que l'on a accoutumé de rendre aux Cardinaux décédés, parcequ'il avoit commandé des Armées contre les Catholiques, & qu'il avoit quelquefois agi de concert avec les Hérétiques (c). Le Comte de Harcourt, qui commandoit la Flotte, eut ordre d'aller prendre sa place. Vers ce tems-là la Duchesse alla à Grenoble pour s'aboucher avec le Roi son frere. Le Cardinal lui représenta sans détour, que ses sujets avoient plus d'affection pour ses beaufreres que pour elle, & que les Espagnols ne cessioient de faire entrer des Troupes dans ses Etats, ensorte qu'il ne lui restoit d'autre ressource pour sa sureté & pour sauver son honneur, que de mettre Montmelian entre les mains du Roi son frere, & d'envoyer le jeune Duc son fils à Paris pour y être élevé avec le Dauphin. Le Roi lui-même la pressa sur cet article, mais elle lui répondit par des larmes, & s'en retourna sans autre secours que des promesses (d). Le Comte de Harcourt envoya M. de la Motte-Houdancourt pour surprendre Quiers, ce qu'il fit vers la fin du mois d'Octobre, après quoi le Comte alla se camper avec son Armée auprès de cette ville, pour la mettre en état de défense. Il y resta environ un mois; le Marquis de Leganez vint camper derriere lui avec l'Armée Espagnole, tandis qu'il avoit le Prince Thomas en front avec ce qu'il avoit pu rassembler de Troupes. Le Comte ne laissa pas de prendre si bien ses mesures, qu'il décampa avant le jour & se fit passage malgré l'Armée du Prince avant que

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Affaires de
Piemont &
fameuse re-
traite du
Comte de
Harcourt.

(a) Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1639.

(c) Le même, p. 384.

(b) Le même, Hist. de Richelieu l. c. L. XI. p. 377.

(d) Vittorio Siri T. VIII. p. 749, Nani,

SECTION XII. Suite du règne de Louis XIII. jusqu'à la mort.

Guerre en Roussillon & dans les Pays-Bas.

les Espagnols furent informés de sa marche. Il fit ensuite dresser un pont, défendu par un double rang de mousquetaires, sur lequel il fit passer le reste de son Armée, sans que les Espagnols pussent l'empêcher. Cette action fut regardée comme une des plus belles de toute la guerre (a).

Par le conseil de Richelieu, le Roi résolut d'agir offensivement contre l'Espagne; il envoya le Prince de Condé avec une Armée pour assiéger Salces, tandis que l'Archevêque de Bourdeaux avec la Flotte, allarmoit & insultoit les côtes (b). Les raisons que Richelieu donna de cette entreprise étoient, que quelque peu de succès que les irruptions des Espagnols en France eussent eues, ils ne laissoient pas de croire que leur Maître étoit invincible & redoutable à ses voisins; mais que s'ils étoient une fois attaqués chez eux, ils changeroient bientôt de sentiment, & qu'accablés d'impôts comme ils l'étoient & mécontents du gouvernement dur & haut d'Olivarez, quelques-unes des Provinces ne manqueroient pas de se soulever, quand elles verroient que les Etrangers étoient disposés & en état de les soutenir. Il est vrai que la campagne de cette année ne procura pas grand avantage, si non que Salces fut pris, après un siege de cinq semaines; mais à la fin les conjectures du Cardinal se vérifierent de façon, que, selon la remarque d'un célèbre Historien Italien (c), au lieu que par tout ailleurs les conseils humains suivent les événemens, il sembloit que c'étoient les conseils de Richelieu qui régloient les événemens. Nonobstant tout cela, les affaires n'allèrent pas par tout aussi bien. Au commencement de Juin le Marquis de Feuquieres avoit investi Thionville, Place forte, mais qu'il auroit infailliblement prise, parcequ'elle manquoit de vivres & de munitions, & que la garnison étoit foible. D'ailleurs il avoit si bien pris ses mesures, que le Gouverneur, qui s'étoit absenté pour des affaires indispensables, ne put y rentrer. Mais le Général Piccolomini marcha avec tant diligence & si secrètement, qu'il attaqua à l'improviste les retranchemens de Feuquieres, les força & fit six mille prisonniers, parmi lesquels se trouva le Général lui-même, il mourut à Thionville de ses blessures & de chagrin. Piccolomini assiegea alors Metz, où M. de Refuge soutint avec une garnison peu nombreuse un assaut général qui sauva la place; car le M. de Chatillon, ayant rassemblé les débris de l'Armée de Feuquieres, vint à son secours (d). Mais le plus grand effort fut contre Hedin, que le Marquis de la Meilleraye, cousin-germain du Cardinal assiegea & prit, au bout de trente-huit jours de tranchée ouverte. Il recut le Roi au haut de la breche, & le Prince, qui s'appuyoit sur l'épaule de Puysegur, prit une canne que Puysegur avoit à la main & dit au Marquis; „ La Meilleraye, je vous fais Maréchal de France. Voilà le bâton que je vous en donne (e)”. Il étoit déjà Grand-Maître de l'Artillerie; pour lui donner cette charge, on avoit fait le vieux Duc de Sully, âgé de près de quatre-vingts ans Maréchal de France. Le premier d'Août, le Maréchal de Chatillon prit Ivoi en quatre jours, & fit raser cette Place. Le 5 du même mois, le nouveau

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 289, Griffet sous l'an 1639

(b) *Vittorio Siri* l. c. p. 779.

(c) *Nani tibi sup.*

(d) *L. Vallor* T. IX. P. II. p. 241 & al.

(e) *Mém. de Puysegur*, p. 174.

Maréchal battit les Espagnols proche de la Riviere d'Aa, leur tua deux mille hommes, en fit trois-cens prisonniers & prit quatre pieces de Canon (a).

Quand aux affaires domestiques de cette année, elles fournirent des preuves plus fortes encore, s'il étoit possible, du pouvoir absolu de Richelieu, que celles qu'on a vues jusques ici. Il jugea qu'il falloit répondre aux sollicitations de la Reine-Mere, mais il trouva à-propos que ce fût au nom du Roi. La Lettre fut écrite en termes très-forts, on y fit entrer tout ce qui pouvoit justifier ou pallier les mauvais traitemens qu'on avoit faits à cette Princesse, & enfin on y disoit, que le Roi ne pouvant se persuader qu'elle eut changé de disposition, tout ce qu'il pouvoit lui conseiller étoit d'aller à Florence, où il lui fourniroit de quoi vivre selon sa qualité. Cette Lettre écrite par Chavigni fut portée au Roi, qui la signa (b). La Reine d'Angleterre écrivit d'une façon touchante en faveur de sa Mere, & fit passer en France un homme de distinction pour appuyer ses sollicitations, offrant d'être caution de la conduite de la Reine-Mere, si on vouloit lui permettre de retourner en France, mais tout cela ne fit aucun effet (c). Madame de Senegai, premiere Dame d'honneur de la Reine-regnante, dont elle avoit la confiance, n'avoit pas par cette raison recherché la faveur du Cardinal; ce Ministre jugea à-propos de la faire congédier sans autre raison, sinon que le Roi le trouvoit bon. La Reine tâcha de se conserver cette Dame en s'adressant au Cardinal, qui lui répondit, que puisqu'elle lui feisoit l'honneur de le consulter, il ne pouvoit lui donner de meilleur conseil, que d'obéir au Roi (d). Après la retraite de Mademoiselle de la Fayette, le Roi avoit témoigné beaucoup d'attachement pour Mademoiselle de Hautefort; d'abord cela plut fort à la Reine & au Cardinal; à la premiere parceque le Roi venoit plus souvent dans sa chambre, & au second, parcequ'il savoit que cette Demoiselle étoit d'un caractère doux, & qu'elle ne s'embarraisoit pas d'affaires d'Etat. S'étant à la fin aperçu qu'elle étoit intime amie de Mademoiselle de Chemeraut, qui avoit beaucoup d'esprit, il en prit ombrage, & résolut de donner au Roi un Favori, qui diminuât ses assiduités auprès de sa Maitresse; car Louis ne ressembloit point du tout à son pere; il n'y avoit rien de criminel dans ses amours, & à peine de la galanterie; & comme il n'y cherchoit d'autre plaisir que celui de la conversation, il étoit assez indifférent sur l'article. Le Cardinal jetta les yeux sur Henri d'Effiat, Seigneur de Cinq Mars, second fils du Maréchal d'Effiat, qui devoit sa fortune à Richelieu. Ce jeune homme étoit bienfait, avoit l'esprit vif, & étoit fort adroit en toutes sortes d'exercices, mais son caractère étoit haut & peu flexible; il eut soin de le cacher au Cardinal. Il étoit Maître de la Garderobe, & en voulant le faire Favori de Louis, Richelieu choquoit l'inclination de ce Prince, qui avoit donné des marques visibles d'aversion pour Cinq-Mars; mais par les instructions de son Patron le jeune-homme vint à bout de s'insinuer dans les bonnes graces du Roi. Ce fut au siege de Hedin, que ce Prince commença à lui

SECTION XII.

Suite du regne de Louis XIII. jusqu'à sa mort.

Nouvelles preuves du pouvoir du Cardinal sur l'esprit du Roi.

(a) Mem. d'Auberi T. II. p. 338.

(b) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 353.

(c) Vittorio Siri T. VIII. p. 640.

(d) Onero Hist. de Correnti tempi, T. II.

L. II. p. 555. Hist. de Richelieu l. c. p.

408, 409.

SECTION
XII.
Suite du
règne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

témoigner de la faveur, en lui donnant une pension assez considérable. À leur retour à Paris, il se trouva si bien établi dans l'esprit du Roi, que les deux Demoiselles dont nous avons parlé eurent ordre de se retirer de la Cour, parcequ'elles avoit mal parlé de Cinq-Mars. Son plus grand mérite étoit d'écouter les plaintes du Roi le soir, & d'en instruire fidelement le Cardinal (a). Les Dames ne furent pas les seules qui éprouverent le ressentiment du Cardinal; il le fesoit sentir au Pape continuellement, en laissant à Rome le Maréchal d'Etrées en qualité d'Ambassadeur, tandis que ce Seigneur, n'étant que Marquis de Cœuvres avoit fait mourir un de ses prédécesseurs de chagrin, & que dès le premier moment de son arrivée, il s'étoit brouillé avec ce Pontife. C'étoit ce qui avoit engagé Urbain VIII. à envoyer M. Scoti, en qualité de Nonce extraordinaire à Paris. Le Cardinal, à qui il ne déplaisoit pas moins que le Maréchal au Pape, engagea le Roi à adresser une Lettre de Cachet au Parlement & aux Auteurs du Clergé, pour leur ordonner de signifier de sa part aux Evêques qui étoient à Paris, une défense d'avoir aucune communication avec M. Scoti Nonce extraordinaire du Pape, qui reçut de plus grandes mortifications encore que celle-là; tant Richelieu étoit peu disposé à garder des mesures avec ceux contre lesquels il étoit piqué (b). Le Cardinal allegua plusieurs raisons, & quelques-unes assez spécieuses, des ombrages que le Roi avoit pris de la conduite de la Cour de Rome. Mais M. Scoti ne fit pas difficulté de publier, que les véritables motifs du procédé que l'on tenoit à son égard, étoient le refus du chapeau de Cardinal pour Mazarin, que Richelieu avoit choisi pour remplacer le fameux Pere Joseph, & le delai des Bulles d'Abbé de Cîteaux pour le Cardinal, que celui-ci étoit résolu d'avoir, & que le Pape étoit déterminé de ne point accorder (c).

Le Chancelier envoyé en Normandie pour apaiser une sédition.
1640.

Il arriva en ce tems-là une chose, qui ne s'étoit jamais vue en France, & peut être dans aucun Pays. Les peuples de Normandie se trouvant accablés sous le poids des impôts, les ouvriers dans les villes & les paysans à la campagne, s'assemblerent & refuserent de payer aucune taxe. On appella cette Sédition, la Sédition des *pieds nus* (d). La singularité fut dans le châtement. Le Chancelier Seguier vint en Normandie, comme une espece de Connétable de robe, accompagné de six mille hommes de Troupes réglées; elles étoient commandées par le Colonel de Gassion, qui tous les jours portoit le drapeau blanc dans la chambre du Chancelier, & prenoit l'ordre de lui; il étoit aussi accompagné de M. de la Vrilliere, Secretaire d'Etat; & bien que le grand Sceau restât à Paris, la postérité croira le contraire; car tous les arrêts du Conseil des Finances furent datés pendant trois mois du lieu où le Chancelier se trouvoit. Il commença par interdire le Parlement de Rouen, pour ne s'être pas assez fortement opposé aux rebelles, & ce Magistrat les traita de façon à ne pas en-

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 410-414.

(b) Recueil de Pièces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III p. 390.

(c) Hist. de Richelieu l. c. p. 387.

(d) Daniel Journ. Hist. Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1640 au commencement.

courir le même reproche. Les Troupes en massacrèrent bon nombre & Pon fit pendre ou rouer ceux qui furent pris. En un mot il fit sentir aux Habitans de Normandie, quel étoit l'esprit du Gouvernement de Richelieu, le plus dur & le plus impérieux qu'il y eut jamais. Après avoir rétabli la tranquillité, en exterminant ceux qui s'étoient soulevés, Seguier rétablit le Parlement dans ses fonctions, & retourna à Paris chargé de la haine des Normans, qui lui mérita l'estime & l'approbation du Ministre.

Il ne se passa rien de fort important en Allemagne; le Duc de Longueville, qui commandoit l'Armée du feu Duc de Weymar, fut obligé de se joindre aux Suedois, qui sans cela n'étoient pas en état de tenir tête aux Impériaux. Il y eut de grandes jalousies entre lui & le Maréchal Banier; celui-ci tâchoit de débaucher les Troupes du Duc, & de les engager à servir la Suede, & le Duc ne se prêtoit que difficilement à toutes les opérations, qui ne tendoient pas directement à l'avantage de la France (a).

En Italie les affaires prirent un tout autre tour. Les Espagnols avoient à tous égards la supériorité, si ce n'est sur l'article essentiel des Généraux. Une négociation pour la paix, & une espece de suspension d'armes furent cause qu'on se tint tranquille au commencement de l'année; les deux Partis témoignoient une forte envie de voir la paix rétablie en Italie, mais ce n'étoit qu'en apparence, afin de réussir dans leurs vues particulieres. Le Cardinal Maurice de Savoye, maître du Comté de Nice, paroïssoit fort attaché à son frere & aux Espagnols, & il ne laissoit pas de prêter l'oreille aux propositions de sa belle-sœur & des François (b). Le Prince Thomas étoit maître de Turin, & de plusieurs autres Places, actuellement lié étroitement avec les Espagnols, mais avec cela nullement éloigné d'entendre aux propositions qu'on lui fesoit, qu'il communiquoit quelquefois aux Espagnols, afin de s'attirer plus de considération, & de plus grands avantages. Le Marquis de Leganez, Gouverneur du Milanés, passoit dans l'esprit de tout le monde pour habile Négociateur; mais personne que lui-même ne le croyoit grand Capitaine. Il avoit fait un Traité secret avec la Duchesse de Mantoue, en vertu duquel il ne doutoit pas qu'il ne surprit Casal. Le Gouverneur François découvrit les intelligences qu'il avoit, lorsqu'il parut devant la Place, & en prévint les suites. Leganez fut donc obligé de l'investir & de l'assiéger dans les formes; la ville étoit mal pourvue, les habitans mal intentionnés, & il n'y avoit nulle espérance de secours. Le Gouverneur ne laissa pas de faire son devoir & de se bien défendre. Le Comte de Harcourt étoit éloigné, & n'avoit qu'une petite Armée; il résolut cependant de tenter le secours de Casal, & écrivit au Cardinal, qu'il feroit lever le siege, ou périroit devant la Place. Il prit si bien ses mesures & fit une si grande diligence, que le 29 d'Avril il attaqua les Espagnols dans leurs Lignes, qui n'étoient point à moitié finies, les força malgré leur opiniâtre résistance, & par là réussit dans son dessein. Leganez perdit cinq mille hommes, qui furent tués, noyés ou faits prisonniers, outre douze pieces de Canon & presque tout son bagage. Ce qu'il

SECTION
XII.
Suite du re-
gne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Affaires
d'Allema-
gne.

Le Comte
de Har-
court fait
lever le sie-
ge de Casal
& prend
Turin.

(a) Puffendorf de reb. Suecic. L. XII. (b) Vittorio Siri T. VIII. p. 835 & suiv.
Le Vaffor T. X. P. I. p. 186 & suiv. Le Vaffor ubi sup. p. 41.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

y eut de plus inexcusable, c'est qu'on trouva dans sa tente ses papiers, & entre autres le Traité secret qu'il avoit fait avec la Duchesse de Mantoue (a). Le Comte de Harcourt, après avoir secouru Casal, retourna promptement en Piemont, & y entreprit quelque chose de fort singulier. Le Prince Thomas assiegeoit la citadelle de Turin avec les Troupes qu'il avoit dans la ville; le Comte de Harcourt vint l'assieger lui-même, & se trouva bientôt assiégué dans son camp par l'Armée Espagnole, sous les ordres du Marquis de Leganez. Dans cette position, le tout dépendoit de l'arrivée des convois; & ce fut-là que le Vicomte de Turenne donna les premières preuves de ce génie supérieur, qui le rendit depuis le premier Capitaine de son tems. Après bien des travaux & des dangers le Comte de Harcourt vit son entreprise couronnée d'un heureux succès; il força les Espagnols de se retirer, & obligea le Prince Thomas de se rendre le 24 de Septembre (b). Peu après ce Prince entra en négociation avec Mazarin, que le Cardinal envoya tout exprès en Italie.

Mauvais
succès du
Prince de
Condé &
victoire du
Duc de
Brezé.

Nous avons parlé plus haut de l'invasion du Roussillon par le Prince de Condé & de la prise de Salces. Après y avoir mis une bonne garnison & en avoir donné le gouvernement à M. d'Espenan, le Prince remit le commandement de l'Armée au Maréchal de Schomberg (c). Cependant le Marquis de Spinola arriva avec l'Armée Espagnole devant Salces le 20 de Septembre de 1639 & emporta d'assaut les dehors. Le Gouverneur ne laissa pas de se défendre si vigoureusement, que le Prince de Condé eut le tems d'assembler une Armée, & ayant passé les montagnes qu'on croyoit impraticables il arriva à la vue du camp des Espagnols à la tête de vingt-deux mille hommes d'infanterie, & de quatre mille cavaliers, parmi lesquels on comptoit environ deux mille Gentilshommes volontaires. Les Espagnols furent fort consternés, & si le Prince les eût fait attaquer sur le champ, il les auroit selon les apparences battus, Comme on étoit vers la fin d'Octobre, & que c'étoit l'après midi, il différa l'attaque jusqu'au lendemain; mais sur le minuit il se leva une si horrible tempête, que l'Armée extraordinairement incommodée se débanda en grande partie. Néanmoins le Prince, qui avoit encore quatorze mille hommes, attaqua le 2 de Novembre les retranchemens des Espagnols, aiant avec lui le Maréchal de Schomberg & le Duc de Saint Simon; il fut repoussé avec perte de trois mille hommes, & se retira. D'Espenan ne laissa pas de se défendre jusqu'au 6 de Janvier de cette année, qu'il fut obligé de se rendre à des conditions honorables (d). Il ne se passa rien de fort remarquable depuis, au moins sur terre; mais la Flotte Françoisise, commandée par le Duc de Brezé, battit les Espagnols devant Cadiz le 22 de Juillet, & leur brûla un vaisseau & quatre Galions. Cette victoire fit grand plaisir au Cardinal, tant en elle-même, que par rapport à l'amitié qu'il avoit pour le vainqueur.

(a) Hist. de Richelieu T. II p. 433, 434.

(b) Daniel Journ. Hist. p. 63.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 391.

(d) Daniel l. c. p. 62. Hist. de Richelieu ubi sup. p. 396.

Le Roi avoit deux Armées dans les Pays-Bas, l'une commandée par le Maréchal de Chatillon, & l'autre par le Maréchal de la Meilleraye. Le projet du Cardinal étoit de faire attaquer Charlemont sur la Meuse, mais les pluies excessives ne permirent pas d'exécuter ce dessein. Les deux Généraux se concerterent si bien pour faire le siege d'Arras, qu'ils parurent devant la Place le même jour. Il se trouva à ce siege trois Maréchaux de France, MM. de Chaunes, de Chatillon & de la Meilleraye, presque toute la jeune Noblesse y servoit en qualité de Volontaires. Le Gouverneur se trouva absent, quand la ville fut investie, desorte qu'elle fut défendue par le Colonel Boyle, Officier Irlandois au service d'Espagne, qui fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de courage (a). Le Cardinal-Infant, le Duc Charles de Lorraine & le Général Lamboi assemblèrent une nombreuse Armée pour secourir la Place: ce qu'ils tâcherent de faire d'abord en coupant les vivres aux Assiegeans (b). Le Cardinal envoya ordre à M. du Hallier, frere du Maréchal de Vitri, d'escorter un grand convoi au camp; mais en même tems le Roi le lui défendit, parcequ'il craignoit que si ce corps de Troupes étoit défait, les Espagnols n'entraissent dans le Royaume. Du Hallier balança d'abord sur ce qu'il devoit faire, mais les menaces du Cardinal l'emporterent sur les ordres du Roi (c). Du Hallier exécuta ses ordres avec beaucoup de conduite. Les Maréchaux qui étoient devant Arras, instruits de sa marche, le Maréchal de la Meilleraye s'avança à sa rencontre avec trois mille chevaux, & trois mille hommes de pied (d). Le Cardinal Infant profita de son absence pour attaquer les retranchemens des François, ce qu'il fit si vigoureusement, qu'il emporta le quartier de Rantzau, & il auroit peut-être remporté une victoire complète, si les Troupes du Maréchal de la Meilleraye & de du Hallier n'étoient arrivées, ce qui l'obligea de faire retraite; & Arras se rendit le 9 d'Août, après trente-neuf jours de tranchée ouverte (e). Le Roi resta pendant tout le siege à Amiens, où il fut extrêmement incommodé. On s'attendoit que du Hallier seroit récompensé du bâton de Maréchal de France, mais il avoit fait une faute impardonnable en balançant entre les ordres du Cardinal & ceux du Roi, ensorte que quoiqu'il continuât à servir avec honneur, il n'obtint le bâton qu'après la mort de Richelieu.

Le 21 de Septembre la Reine accoucha d'un second fils, qu'on appella Duc d'Anjou (f). Le Cardinal appréhendant qu'elle n'acquit plus d'autorité, s'efforça de lui faire oublier les mesintelligences passées; mais ce fut inutilement, la Reine se contenta de politesses générales; Richelieu comprit si bien ce que cela signifioit, qu'il prit toutes les mesures possibles pour se soutenir, au cas que le Roi vint à mourir (g). Comme il avoit envie de remettre la direction des affaires étrangères à Mazarin, il donna à entendre à la Cour de Rome, qu'on rappelleroit le Maréchal d'Etrées, pourvu que le Pape donnât à Mazarin le chapeau de Cardinal, & nous verrons

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Campagne
des Pays-
Bas. Siege
& prise
d'Arras.

Naissance
du Duc
d'Anjou.

(a) La même, p. 417.

(b) La même.

(c) La même p. 418.

(d) Griffet sous l'an 1640.

(e) Le même, Hist. de Richelieu l. c. p.

419.

(f) La même p. 447.

(g) La même, p. 448.

SECTION

XII

Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.Révolte des
Catalans &
Révolution
de Portu-
gal.Campagne
d'Allema-
gne.

1641.

Affaires
d'Italie.

qu'il le lui envoya en Piemont vers la mi-Décembre de l'année suivante. Dans celle-ci, voyant que le Comte d'Aglié, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de la Duchesse Régente, traversoit leurs desseins, Mazarin par ordre de Richelieu, fit arrêter le Comte chez M. du Pleffis-Praslin, & conduire à Pignerol, d'où on le transféra en France (a).

L'année finit par deux grands événemens, qui furent à la vérité des effets de la Politique de Richelieu, mais non directement & immédiatement comme plusieurs l'ont prétendu; nous parlons de la Révolte des Catalans & de la Révolution de Portugal. La première fut causée par les excès que commirent les Troupes qui avoient servi au siege de Salces, après la fin de la campagne, elles prirent des quartiers dans la Catalogne, & comme elles étoient mal-payées, elles y vécurent en quelque maniere à discretion. Toute la Principauté se souleva, les Catalans tuèrent le Viceroi, & résolurent de s'ériger en Etat indépendant, mais aiant trouvé que l'exécution de ce projet surpassoit leurs forces, ils se mirent sous la protection de la France, ainsi que nous le verrons dans la suite. Quant à la révolution de Portugal, tant s'en faut que le Cardinal y eût part, qu'au contraire quand la nouvelle en vint à Paris, il n'y ajouta point de foi. Il est vrai que quand il n'en put plus douter, non seulement il donna au Roi Jean IV. les plus fortes assurances de secours, mais des avis qui contribuèrent beaucoup à l'affermir sur le trône (b), parceque la diversion que ce Prince fesoit étoit d'une conséquence infinie pour la France.

Les Troupes de France en Allemagne étoient commandées par le Comte de Guebriant, & agissoient conjointement avec les Suedois, commandés par le Général Banier, & avec les Troupes de Hesse & de Lunebourg. Vers la fin de Janvier, les deux Généraux bombarderent Ratisbonne, où l'Empereur se trouvoit à la Diette, qui y étoit assemblée. Le 29 de Juin, l'Armée des Alliés, sous la conduite du Comte de Guebriant, car Banier étoit mort, défit les Impériaux commandés par l'Archiduc Léopold & Piccolomini. Les Impériaux ne laisserent pas de prendre de nouvelles forces; l'Armée Suedoise, commandée par Torstenson, se trouva assez occupée à défendre ce que les Suedois avoient conquis & les Princes de Lunebourg firent leur paix avec l'Empereur. Le jour de Noël les Plénipotentiaires de ce Prince & ceux d'Espagne d'une part, & ceux de France & de Suede de l'autre signerent à Hambourg les Préliminaires de la Paix générale, qui devoit se traiter à Munster & à Osnabrug. Le même jour le Traité entre les Couronnes de France & de Suede fut renouvelé, afin que de part & d'autres les autres négociations ne donnassent aucun ombrage, & qu'on n'appréhendât point que les intérêts des deux Couronnes fussent séparés (c).

Le Prince Thomas de Savoye nonobstant le Traité qu'il avoit fait avec la France, prit de nouvelles liaisons avec l'Espagne, qui sur ses représentations eut la complaisance de rappeler le Marquis de Leganez; elle envoya dans

(a) La-même, p. 444, 445.

(b) Auberi le Vassor.

(c) Puffendorf Comment. de reb. Suec. L. XII, Le Vassor T. X. P. II. p. 119.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

Dans le Milanés le Comte de Sirvela, avec lequel le Prince Thomas ne s'accorda pas mieux, & sous la conduite duquel les affaires allerent plus mal encore. Le Vicomte de Turenne se rendit maître de Montcalvo, & assiegea ensuite Yvrée (a), la seule Place de conséquence que le Prince Thomas eût. Son frere naturel la défendit vigoureusement, ce qui donna le tems au Prince d'engager les Espagnols à marcher à son secours, dans le tems que le Comte de Harcourt revenu de Paris avoit repris le commandement de l'Armée Françoisse. Sur la nouvelle de l'approche des Espagnols, il décampa & s'avança pour leur livrer bataille; c'étoit ce que demandoit le Prince, parceque l'Armée Espagnole étoit le double plus nombreuse que celle du Comte. Quand ils furent en présence, le Prince Thomas rangea la Cavalerie en ordre de bataille, & dans le même tems Sirvela fit retirer l'Infanterie; le Comte de Harcourt attaqua la Cavalerie, ce qu'il fit d'abord avec assez de succès, mais ensuite il fut repoullé, desorte qu'il alla reprendre le siege d'Yvrée. Le Prince Thomas détermina alors les Espagnols à aller attaquer Chivas (b); le Comte de Harcourt étant venu au secours de la Place, on jeta un si grand renfort dans Yvrée, que le Général François désespéra de la prendre. Il fut mettre ensuite le siege devant Coni, qui se rendit le 15 de Septembre, après quarante six jours de siege (c). Le Prince Thomas & les Espagnols reprirent Montcalvo, qui n'étoit pas équivalente à Coni, place de grande importance; mais pour ne donner aucun ombrage aux Princes d'Italie, cette Place fut remise à la Duchesse-Régente (d). Avant que de quitter l'Italie, nous dirons que le Prince de Monaco, de la Maison de Grimaldi, que les Espagnols avoient traité fort mal, prit la résolution de se mettre sous la protection de France. On croit généralement que le Traité fut négocié par le Nonce Grimaldi, qui passa à Monaco en allant à Paris; il fut signé le 8 de Juillet (e). Le Roi s'engagea à donner au Prince, pour dédommagement des biens qu'il possédoit dans le Royaume de Naples, autant de terres en France, dont partie seroit érigée pour lui en Duché-Pairie, sous le titre de Duché de Valentinois, & partie pour son fils sous les titres de Marquisat & de Comté. Ces deux Princes ménagerent leurs affaires avec une grande dextérité, surprirent & chasserent la garnison Espagnole, & le 18 de Novembre reçurent les François dans Monaco (f). Antoine de Grimaldi, arriere-petit-fils du Duc de Valentinois, n'ayant point d'enfans mâles, maria en 1715 sa fille Louise Hippolite de Grimaldi à M. de Matignon, lequel par Lettres Patentes, enregistrées au mois de Decembre 1716, devint Duc & Pair de France sous le titre de Duc de Valentinois (g).

Le premier dessein des Catalans, après leur révolte, avoit été de s'ériger en République libre, avec le secours de la France; mais les Espagnols les aiant attaqués vivement, tandis que le Cardinal ne les secouroit que foiblement,

*Campagne
de Caval-
gne. Siege
de Tarra-*

(a) *Vittorio Siri Mercur. T. I. p. 338.*

(b) Le même, *Hist. de Richelieu T. II. p. 469.*

(c) La même, p. 470.

(d) La même, p. 471.

Tome XXXI.

(e) Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 423. *Henault* Abreg. Chron. p. m. 643.

(f) *Nani L. XI. Henault ubi sup.*

(g) *Henault ubi sup.*

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

gone & dis-
grace de
l'Archevê-
que de Bour-
deaux.

ils s'aperçurent bientôt que l'exécution de leur projet étoit impossible. Si on les avoit traités avec quelque modération, il y a de l'apparence qu'ils se feroient rangés de nouveau sous l'obéissance du Roi d'Espagne. Mais les Espagnols aiant fait marquer avec un fer chaud tous ceux qu'ils prenoient, comme des esclaves, cela les mit au désespoir, ils fortifierent Barcelone, & par un Traité se soumirent à la France en stipulant la conservation de leurs privileges (a). Ce fut alors qu'on envoya le Comte de la Mothe-Houdancourt à leur secours, avec cinq mille hommes; ce fut lui qui leur conseilla de fortifier le Montjoui, qui couvre Barcelone. Vers la fin de Mars les François eurent le bonheur de prendre cinq vaisseaux de guerre & deux galeres dans la Baye de Roses. Dans le mois de Mai le Comte de la Mothe s'étant emparé de Constantin & de plusieurs petites Places, forma le blocus de Tarragone, où il enferma le Prince de Bottero, avec la meilleure partie des Troupes que les Espagnols avoient en Catalogne; ils se défendirent avec un grand courage (b). Le Duc de Ferrandine, qui commandoit les galeres d'Espagne, entreprit de secourir la Place, quoique M. de Sourdis Archevêque de Bourdeaux fût devant la ville avec la Flotte de France. Il fit une tentative le 4 de Juillet avec quarante-une galeres, dont il en perdit douze, sans autre fruit que d'avoir montré autant de courage & de conduite qu'il étoit possible. Il ne se découragea point, & sa Flotte aiant été considérablement renforcée, il surprit le 20 d'Août l'Archevêque, lui fit perdre trois vaisseaux & jetta un grand secours dans Tarragone, en sorte que le Comte de la Mothe décampa, après avoir été plus de trois mois devant la Place. L'Archevêque de Bourdeaux se vit disgracié à son retour, sans avoir été entendu. Tous les Officiers de la Flotte se souleverent contre lui, les ennemis du Cardinal crièrent & ses amis crièrent plus haut encore, en sorte que Richelieu fut obligé d'abandonner l'Archevêque, qui eut ordre de se retirer à Carpentras (c). Le Traité avec les Catalans fut ratifié au mois de Septembre, le Roi jura l'observation de leurs privileges, & le Marquis de Brezé fut nommé Viceroy de Catalogne. Le Cardinal s'apercevant qu'il étoit impossible de soutenir efficacement ces peuples sans être maître du Roussillon, donna ordre au Prince de Condé de l'attaquer; il se rendit maître d'Elne, & le Vicomte d'Arpajou alla bloquer Perpignan, Place, forte par elle-même & bien fortifiée, qu'on avoit dessein d'assiéger l'année suivante (d).

Nouveau
Traité avec
le Duc de
Lorraine,
& alliance
avec le Por-
tugal.

Avant que de parler de la campagne en Flandres, nous devons dire un mot d'un nouveau Traité avec le Duc de Lorraine. Entre autres écarts de ce malheureux Prince, il avoit épousé la Comtesse de Cantecroix, bien que sa premiere femme fût vivante, & qu'il ne possédât la Lorraine que du chef de cette Princesse. Comme ses affaires étoient désespérées, qu'il se trouvoit sans argent, sans États, & avec des Troupes affamées, qui lui fesoient des ennemis par tout où il alloit; sa nouvelle épouse lui persuada de traiter avec la France. Il vint sur un simple passeport à Paris, & y fut

(a) *Vittorio Siri* Mercur. T. I. L. I. Hist. de Richelieu l. c. p. 482.

(b) La même.

(c) La même, p. 490, 491. Griffet sous l'an 1641.

(d) *Vittorio Siri* ubi sup. L. II.

mieux reçu qu'il n'avoit lieu de s'y attendre. Le Cardinal s'étoit apperçu, que la SECTION faisie de la Lorraine avoit donné de fâcheuses impressions contre la France à XII. tous les Princes, desorte qu'il fut bien aise d'avoir une occasion de rendre au Suite du regne de Louis XIII. Duc ses Etats. Il le fit par un Traité signé le 29 de Mars (a), aux conditions jusqu'à sa mort suivantes ; que Nanci resteroit en dépôt entre les mains du Roi ; que Clermont, Stenai, Jamets & Dun, avec toutes leurs dépendances demereroient réunies à la Couronne ; que les fortifications de Marsal seroient rasées, & qu'il donneroit à la Duchesse Nicole six-vingt mille livres de pension. Le 2 d'Avril, il jura ce Traité, & fit hommage pour le Duché de Bar le 10, (b), après quoi il s'en retourna dans ses Etats. La Comtesse de Cantecroix, dont le Cardinal s'étoit servi pour engager le Duc à traiter, fut fort mécontente qu'on eût négligé ses intérêts (c) ; mais il n'étoit pas en la puissance de Richelieu de favoriser son mariage, sachant bien qu'il ne pouvoit en parler ni au Roi, ni à la Cour de Rome. Le premier de Juin, le Roi conclut une alliance offensive & défensive avec Jean IV. Roi de Portugal (d) ; & par le moyen de la Cour de France, les États Généraux, invités à accéder au Traité, conclurent une trêve de dix ans avec le Portugal, qui fut signée le 10 de Juin (e), & par laquelle ils s'engagerent à agir conjointement avec les Portugais dans la Méditerranée contre les Espagnols.

Nous avons parlé de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, où il Guerre de Sedan, mort du Comte de Soissons & soumission du Duc de Bouillon. vivoit sous la protection du Duc de Bouillon ; l'Archevêque de Rheims devenu Duc de Guise par la mort de son pere & du Prince de Joinville son frere s'y étoit aussi retiré, & tous deux y attiroient tous les mécontents qui n'avoient pas fui hors du Royaume (f). Les ennemis du Cardinal de Richelieu assurent, qu'il força ces Princes à demander du secours à l'Espagne, afin d'avoir un prétexte de les perdre ; ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'ils traitèrent avec les Espagnols pour perdre ce Ministre. Ce fut suivant les apparences dans cette vue qu'ils dressèrent un Manifeste virulent (g) au nom du Comte de Soissons, qui y dépeignoit l'administration de Richelieu des plus noires couleurs ; ce Manifeste auroit peut-être produit quelque effet, s'il avoit paru à tems. Le Cardinal, qui étoit parfaitement informé de leurs desseins, ordonna au Maréchal de Chatillon d'aller avec dix ou douze mille hommes bloquer Sedan, ce qu'il fit avec succès (h). D'autre part, le Général Lamboi, par ordre du Cardinal Infant, marcha au secours des Princes de Paix, c'est le titre que prenoient les Chefs des Mécontents. Le Maréchal de Chatillon se posta de façon, qu'il auroit été difficile de l'attaquer, mais le Cardinal lui envoya ordre de donner bataille à tout prix ; il fut ponctuellement obéi. Cela occasionna la bataille de Marfée, le 6 de Juillet ; le Maréchal fut battu

(a) Mem. de Beauvau p. 60, 61, 72, 73. Vitorio Siri Mercur T. I. L. II. p. 289, 291. Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 397.

(b) Hénault p. m. 643. Le Vassor T. X. P. I. p. 477 & suiv.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 463.

(d) Recueil de Pieces &c. ubi sup. p. 411.

(e) Hist. de Richelieu, Le Vassor.

(f) Mem. de Montresor.

(g) Les mêmes p. 379

(h) Aubert Hist. de Richelieu T. II. p. 735.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

& son armée dispersée. Au fort de l'action le Comte de Soissons fut tué (a). On a parlé si différemment de cette mort, que le parti le plus sûr est d'avouer avec un célèbre Historien (b), qu'elle fut un mystère qu'on n'a jamais bien pénétré. De quelque façon qu'elle fut arrivée, les vaincus profitèrent de la victoire. M. de Puysegur étant allé à Sedan traiter de l'échange des prisonniers, engagea le Duc de Bouillon à faire quelques démarches (c), qui se terminèrent à un accommodement. Il fut un peu retardé par l'obstination du Roi à refuser au Comte de Soissons les honneurs de la sépulture, il avoit ordonné de faire le procès à sa mémoire (d); mais le Duc de Bouillon ne voulut absolument entendre à aucun accommodement, à moins qu'on ne se relachât sur cet article. Puysegur dit au Roi (e), que le Comte s'appelloit Louis de Bourbon, comme sa Majesté, & que son nom & son rang méritoient du respect. A la fin, les choses s'ajusterent; le Roi étant venu en personne au camp devant Donchery, que Lamboi avoit pris après la bataille de Marfée, la ville capitula, & le Duc de Bouillon vint rendre ses devoirs au Roi (f). Par le Traité, signé le 8 d'Août, le Duc obtint le pardon de tous ceux qui avoient suivi le parti des Princes, la neutralité pour son Etat de Sedan & le rétablissement de ses pensions & de ses appointemens. Le Roi & le Cardinal le reçurent parfaitement bien, & le Cardinal lui dit quand il partit, „ Vous „ avez fait la guerre en Héros, & la paix en Homme d'Etat, & s'il n'y „ avoit eu ni desobéissance ni rebellion dans votre entreprise, je l'estime- „ rois autant qu'aucune action du fameux Spinola, tant elle a été bien „ conduite depuis le commencement jusqu'à la fin (g).” Le Duc de Lorraine, n'ayant point joint le Maréchal de Chaillon, comme il y étoit engagé par le Traité, M. du Hallier eut ordre d'attaquer la Lorraine, & le dépouilla encore de ses Etats (h).

Campagne
de Flandre.

Le Maréchal de la Meilleraye, Favori & cousin du Cardinal, commandoit dans les Pays-Bas, & après quelques marches & contremarches pour dépayser l'ennemi, il alla investir, Aire une des plus importantes Places de l'Artois. Il commença à travailler aux lignes de circonvallation le 25 de Mai, ce qui n'empêcha point le Général Bec de faire entrer dans la Place cinq-cens hommes de vieilles Troupes (i). Le Gouverneur ne défendit que foiblement divers Forts qui étoient autour de la ville, & même les dehors, ce qui fit que le Maréchal se flata d'en être bientôt maître. Mais il s'aperçut que ce n'avoit été que pour ménager les soldats; quand il attaqua le corps de la Place, le Gouverneur se défendit avec autant de résolution que de valeur. Le Cardinal-Infant souhaitoit fort de le secourir, mais il s'y trouvoit fort embarrassé. Les Hollandois, en conséquence d'un nouveau Traité fait avec le Roi assiegeoient Gennepe. Toutes les di-

(a) Mem. de Montrefor p. 398. Mem. de Puysegur p. 207.

(b) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII. p. m. 65.

(c) Mem. de Puysegur, *Le Vassor* T. X. P. II. p. 55 & suiv.

(d) Recueil de Pièces concernant l'Hist. de Louis XII T. III. p. 429.

(e) *Le Vassor* ubi sup. p. 62.

(f) *Vittorio Siri Mercur.* T. II. L. I. p. 15.

(g) *Auberi Mem.* T. II. p. 736.

(h) Mem. de Beauvau p. 77-79.

(i) Hist. de Richelieu T. II. p. 472.

versions que le Cardinal-Infant essaya furent inutiles. Il fut obligé d'at- SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.
tendre l'Armée de Lamboi, qui étoit allé à Sedan, pour tenter le secours
d'Aire, mais alors il étoit trop tard, car le Maréchal aiant offert des con-
ditions honorables au Gouverneur, il se rendit le 26 de Juillet, lorsque le
Cardinal-Infant n'étoit pas loin & dans la ferme résolution de hasarder une
bataille pour faire lever le siege. On croit que le Gouverneur fit sa paix
avec le Cardinal-Infant, en lui faisant comprendre qu'il lui seroit plus aisé
de recouvrer Aire, qu'il ne l'auroit été de la secourir. Il prit effective-
ment si bien ses mesures, que le Maréchal fut obligé de décamper avec as-
sez de précipitation pour que son Armée ne manquât pas de vivres; ce
fut tout ce qu'il put alleguer pour se justifier de n'avoir pas détruit entie-
rement ses lignes, où les Espagnols entrèrent aussitôt qu'il fut parti (a).
Il avoit une meilleure excuse de n'avoir laissé que peu de poudre à la
garnison d'Aire, car elle lui manquoit. Le Cardinal-Infant ne poussa le
siege que lentement, parcequ'il savoit bien que le Gouverneur ne pouvoit
pas tenir longtems; mais étant tombé malade dans son camp, il se fit por-
ter à Bruxelles où il mourut (b). D. François de Mello, qui avoit la con-
duite du siege, le continua, quoique les François fissent plusieurs diver-
sions pour le faire lever. A la fin Aire étant réduite à l'extrémité retom-
ba entre les mains de son ancien maître, le 17 de Décembre, au grand re-
gret du Cardinal & du Roi, qui à l'exception de Bapaume & de quelques
autres petites Places ne gagnerent rien de ce côté ici. Le Prince d'O-
range sur les instances de Richelieu, étoit aussi entré en Flandre avec son
Armée, dans le dessein d'attaquer le Sas de Gand, mais le Comte de
Fuentes, que les François appellent le Comte de Fontaines, s'y étant
rendu avant lui avec sept mille hommes de pied, & quarante compa-
gnies de Cavalerie, l'obligea de se retirer à Berg-op-zoom (c). On
pença que si tout autre avoit été dans le cas du Maréchal de la Meille-
raye, il auroit été disgracié.

Pendant le cours du long Ministère du Cardinal de Richelieu, il n'y Bonheur
tout particu-
lier de Ri-
chelieu pen-
dant cette
année,
a pas eu d'année qui lui ait été & aux siens plus favorable que celle-ci.
Cinqmars, Favori du Roi étoit devenu grand Ecuyer par la démission
du Duc de Bellegarde, & on le nommoit Monsieur le Grand, suivant
l'usage de la Cour de France. Il eut au commencement de l'année une
grande querelle avec le Roi, qui vraisemblablement auroit amené la dis-
grace de ce Favori, dont l'humeur étoit tout-à-fait incompatible avec
celle de son Maître, si le Cardinal ne s'en étoit mêlé, & ne les avoit
reconciliés (d). Pour quelque tems cela rétablit la tranquillité & les
rendit tous contens. Le Roi s'ouvroit à M. le Grand de ce qu'il pen-
soit; Cinqmars en instruisoit le Cardinal, qui averti de tout régloit sa
conduite sur ce qu'il apprenoit; mais ce calme ne dura pas longtems,
ainsi que nous le verrons. Tous les efforts du Cardinal pour pousser la fortune
de sa nièce Combalet, aiant été inutiles, sinon qu'il l'avoit faite Duchesse;
il produisit sur la scene une autre nièce, Claire-Clemence de Maillé-Brezé

(a) La même, p. 475. *Griffet* ubi sup.

(c) La même p. 476.

(b) Hist. de Richelieu l. c. p. 477.

(d) La même, p. 448-450.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

filles du Maréchal, qui épousa au mois de Février (a) le Duc d'Anguien, fils du Prince de Condé. Ce mariage se célébra avec une magnificence Royale; il y eut un Ballet superbe à cette occasion, qui représentoit la prospérité des armes de France, ou pour mieux dire les triomphes du Ministère du Cardinal. Ce mariage mit la patience du Comte de Soissons à bout, qui prit alors la qualité de Premier Prince du Sang, & n'oublia pas cet article dans son Manifeste. Il arriva cette année une autre affaire de conséquence, d'une autre nature. Certains Hermites, qui sous prétexte de se retirer du Monde, demouroient dans un lieu écarté du Duché de Vendôme, où ils commettoient bien des crimes, furent arrêtés par ordre du Duc, & mis en prison. S'étant échapés, ils vinrent à Paris, où ils furent arrêtés. Pour se sauver de la potence, ils accusèrent le Duc de Vendôme de les avoir fait mettre en liberté pour assassiner le Cardinal (b). D'abord que le Duc en fut averti, il envoya le Duc de Beaufort, son second fils, à Paris, non seulement pour donner les plus fortes assurances de son innocence, mais aussi pour offrir de venir en personne pour être confronté avec les Accusateurs; la proposition fut acceptée (c). La peur l'ayant pris, il passa en Angleterre (d), où il se joignit aux Ducs de Soubise & de la Valette, ce qui donna un air de vraisemblance à une accusation, qui dans le fonds étoit fautive. Vers la fin de l'année, la Cour de Rome, en retour de quelques marques de complaisance que Richelieu lui avoit données, envoya le chapeau de Cardinal à Mazarin (e) son bon ami, sur lequel il se reposoit en grande partie des affaires étrangères, au moins de celles d'Italie, que Mazarin entendoit parfaitement.

Querelle de
Cinqmars
avec le Car-
dinal, que
le Grand
Ecuyer
cherche à
perdre.
1642.

Passons à présent aux intrigues de la Cour, pour développer comment Richelieu que nous venons de voir au plus haut point de grandeur, se vit en 1642 sur le bord du précipice, & crut même pour sa sûreté devoir s'éloigner de son Maître. La principale source des querelles entre Monsieur le Grand & son Maître, c'étoit la passion que le premier avoit pour Marion de Lorme, fille célèbre par sa beauté, mais dont la réputation & la naissance n'étoient que fort communes (f). Tant que Cinqmars ne fut occupé que de ses plaisirs, il persista dans son attachement pour le Ministre, & rejeta même quelques propositions du Comte de Soissons, comme contraires à la reconnoissance qu'il devoit à l'auteur & à l'appui de sa fortune. Etant devenu amoureux de Marie de Gonzague Princesse de Nevers (g); l'ambition s'empara de lui, parcequ'elle lui déclara qu'elle ne le prendroit, point à moins qu'il ne fût Duc & Pair; il n'en fallut pas davantage pour lui tourner la tête. Il s'ouvrit des grandes vues qu'il avoit au Cardinal; ce Ministre le traita avec tant de hauteur, lui rappella si vivement qu'il n'étoit qu'un simple Gentilhomme, que c'étoit lui qui avoit tiré sa famille de

(a) Vittorio Siri Mercur. T. I. L. I. p. 231.

(b) Recueil de Pièces concernant l'Hist. de Louis XIII. ubi sup. p. 395.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 501. Griffet sous l'an 1641.

(d) Le Vassor T. X. P. I. p. 465. Hist.

de Richelieu ubi sup.

(e) Hist. du Ministère du Card. Mazarin P. I. p. 26, 27.

(f) Griffet l. c. Hist. de Richelieu l. c. p. 448.

(g) Les mêmes.

l'obscurité &c. que le jeune homme résolut de faire servir la perte de son bienfaiteur de fondement à la grandeur qu'il ambitionnoit (a). Il y avoit déjà eu quelques autres brouilleries entre eux. Le Favori avoit fait chasser un valet de chambre du Roi, qui étoit dans les intérêts du Cardinal ; & celui-ci de son côté avoit engagé le Roi à ne point faire entrer Monsieur le Grand au Conseil, où il l'avoit admis une fois. Mais ces playes auroient pu se guérir ; au lieu qu'après la reprimande dont nous avons parlé, ils observoient à peine les regles de la civilité entre eux. Cinqmars ne vouloit pas dissimuler son ressentiment, & quand il en auroit eu la volonté, il manquoit de la prudence nécessaire.

Aussitôt qu'on s'aperçut de cette mesintelligence, & qu'elle ne déplaçoit nullement au Roi, tous les ennemis du Cardinal devinrent les partisans de Monsieur le Grand, & si celui-ci eût été un homme de tête, il auroit vraisemblablement réussi dans ses projets ; mais jamais il n'auroit pu porter les choses aussi loin qu'il fit, sans deux amis, qui étoient plus habiles que lui, savoir MM. de Thou & de Fontrailles. Le premier étoit fils du célèbre Historien Jaques-Auguste de Thou ; il avoit de grandes qualités & étoit savant, desorte qu'il étoit généralement aimé. Il est néanmoins certain qu'il étoit fort intrigant ; qu'il avoit déjà une fois ménagé des correspondances entre la Reine & la Duchesse de Chevreuse, & qu'ayant été découvert le Cardinal s'étoit contenté d'une exhortation à ne plus faire de faute (b). Quant à Fontrailles, il avoit le malheur d'être bossu, & le Cardinal avec toutes ses grandes qualités, ne laissoit pas que des'abaïsser quelquefois jusqu'à s'égayer aux dépens de ce Gentilhomme ; Fontrailles crut pouvoir lui faire voir que s'il avoit le corps mal-fait, il avoit la tête bonne. Dans le tems que le Duc de Bouillon s'étoit accommodé avec le Roi, Monsieur le Grand lui fit quelques ouvertures, qui avoient été reçues fort froidement ; mais par le moyen de M. de Thou, ils devinrent amis ; & dans le tems que le Duc se préparoit à venir à Paris, à la sollicitation de Cinqmars, il reçut un ordre du Cardinal de s'y rendre pour le service du Roi. A son arrivée, on lui dit, que le Roi avoit jetté les yeux sur lui pour commander son Armée en Italie ; preuve que le compliment que le Cardinal lui avoit fait étoit assez sincère. M. de Thou engagea ses deux amis à entrer en liaison avec Monsieur, mais il ne se trouva à aucune de leurs entrevues. Dans une de ces Conférences, ils convinrent d'agir tous de concert contre le Cardinal, & qu'en cas de besoin, le Duc recevrait Monsieur dans Sedan. Le Duc d'Orléans proposa de traiter avec l'Espagne, ce que M. de Bouillon désapprouva d'abord. Il représenta, qu'il favoit par expérience que les Espagnols étoient toujours prêts à faire des Traités, mais fort tardifs à les exécuter. Considérant néanmoins, que Sedan seroit fort exposé si le Duc d'Orléans s'y retiroit sans avoir d'appui, il consentit à la proposition, & Fontrailles fut envoyé à Madrid avec un plein-pouvoir de Monsieur, ou des blancs-signés qu'il pouvoit remplir comme il le jugeroit à propos ; ils convinrent aussi, que le Duc de Bouillon accepteroit le commandement de

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*Il se ligue
avec les
Ducs d'Or-
léans & de
Bouillon.*

(a) Les mêmes. (b) *Vittorio Siri Merc. T. II. p. 567.*

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Cardi-
nal engage
le Roi à al-
ler en Rouf-
sillon.

l'Armée. Il alla remercier le Cardinal de la confiance que le Roi avoit pour lui; en le congédiant le Cardinal lui dit; „ Tout le passé est ou-
blié; prenez garde de ne plus faire de faute, car une rechute seroit
mortelle (a) ”.

Richelieu n'avoit pas le moindre soupçon de ces intrigues, mais comme il favoit que Cinquars étoit devenu son ennemi, & qu'il ne laissoit pas d'être également en faveur auprès du Roi, il résolut de faire aller le Roi en Rouffillon pour faire le siege de Perpignan; il avoit préparé pour cette expédition une puissante Armée, sous les ordres des Maréchaux de la Meilleraye & de Schomberg. On dit que le Roi avoit beaucoup de répugnance pour ce voyage, & que ses Medecins le lui déconseilloient; en ce cas-là il faut que le Cardinal eût encore bien du pouvoir sur son esprit, & pas moins sur les Medecins, puisqu'il engagea ce Prince à faire le voyage, & les Medecins à l'approuver (b). Il projettoit aussi, d'obliger la Reine & le Duc d'Orléans à suivre le Roi, & de mettre les deux jeunes Princes dans le Château de Vincennes, dont Chavigni étoit Gouverneur. Quelques Historiens ont fait de cela un grand crime au Cardinal, comme aiant eu dessein de se rendre maître de toute la Famille Royale. Nous verrons dans la suite, que s'il avoit des soupçons contre la Reine, ils étoient fondés, bien qu'elle obtint du Roi par ses larmes de rester avec ses enfans à Saint-Germain (c). Le Duc d'Orléans fut dispensé du voyage parcequ'il avoit ou feignit d'avoir la goutte. Le Roi partit de Paris au commencement de Fevrier. Dans tous les autres voyages le Cardinal avoit évité de prendre les mêmes quartiers que le Roi, à cause de l'incommodité que cela caufoit à l'un & à l'autre; mais à celui-ci, il appréhendoit tellement le crédit de Cinquars, qu'il fit les mêmes journées que le Roi. Cette précaution pensa être fatale à Richelieu; car Monsieur le Grand, entre autres projets qu'il avoit formés pour se défaire de lui, avoit eu la pensée de le tuer de sa propre main, & il l'auroit fait à Briare, si Monsieur n'eut été absent, & qu'il croioit sa présence nécessaire pour le soutenir. En chemin faisant, le Roi donna lui-même à Valence le chapeau de Cardinal à Mazarin (d), & il se rendit à Narbonne le 21 de Mars. Richelieu y tomba si malade, qu'il ne put suivre le Roi au siege de Perpignan, qui voulut s'y trouver, puisqu'il avoit pris la peine de venir si loin, & refusa d'avoir la complaisance de rester auprès du Cardinal, dont les Medecins desespéroient. Les Politiques pensoient que sa fortune n'étoit pas moins desespérée que sa santé; ils favoient que Cinquars parloit mal de lui au Roi, & qu'il étoit écouté sur cet article, quoique sa propre faveur diminuât. Quelques-uns de ses amis s'en apperçurent, & lui conseillèrent d'être plus assidu auprès du Roi, mais il leur fit cette étrange réponse, qu'il ne pouvoit souffrir la mauvaise odeur de l'haleine de ce Prince (e). Lorsqu'il s'apperçut néanmoins que le Roi

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 532.

(b) La même, p. 529.

(c) *Le Vassor* T. X. P. II. p. 269, 270.
Hist de Richelieu l. c. p. 531.

(d) Hist. du Ministère de Mazarin P. I.
p. 26, 27. *Vittorio Siri Merc.* T. II. L. I.

p. 313.

(e) Hist. de Richelieu l. c. p. 547.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

Campagne
de Roussil-
lon.

supportoit son absence sans inquiétude, il demouroit une heure ou deux seul dans l'Antichambre, quand le Roi étoit couché, & sortoit alors comme s'il venoit d'après de lui, ainsi qu'il avoit coutume dans le tems de sa plus grande faveur.

Parlons à présent des opérations de la guerre en Rouffillon, le grand objet de cette campagne. Nous avons exposé les raisons politiques du Cardinal pour éloigner si fort le Roi de sa Capitale; mais il avoit pour maxime de ne point employer de prétextes, qui ne pussent en même tems paroître les véritables motifs des actions, qu'il vouloit colorer. Le projet de cette expédition étoit si bien concerté, qu'il obligea le Comte-Duc son rival, de changer malgré lui de systême, c'est-à-dire de laisser mettre le Roi Catholique en campagne, & en renonçant à tout autre soin, de se servir de toutes les forces de la Monarchie pour sauver Perpignan (a). Le Maréchal de Brezé, Viceroi de Catalogne, & le Maréchal de la Mothe-Houdancourt qui y commandoit, donnerent bien de l'embarras aux Espagnols, dont les Troupes devoient traverser la Catalogne pour se rendre dans le Rouffillon. Le Maréchal de la Mothe en particulier tua ou fit prisonniers le 31 de Mars, trois mille cinq-cens chevaux, commandés par Don Pedre d'Arragon, qui fut obligé de se rendre prisonnier (b). Le Maréchal de la Meilleraye à l'ouverture de la campagne, jugea qu'il étoit absolument nécessaire de se rendre maître de Collioures, bon port, bien fortifié, & défendu par un Château qui passoit pour imprenable. Le Marquis de Mortare y commandoit avec une nombreuse garnison; & il se défendit aussi très-vigoureuusement. Ce siege dura un mois, la Place se rendit enfin au commencement d'Avril (c). On comptoit que le Château ne pouvoit être pris que par famine; on ne laissa pas de travailler à miner le rocher, bien qu'on se promit peu de succès; aiant fait sauter une mine, on crut d'abord qu'elle n'avoit fait que peu ou point d'effet, & il se trouva qu'elle en avoit fait un fort grand, car bien que les fortifications n'eussent point souffert, elle boucha le puits qui fournissoit l'eau aux assiégés, qui furent obligés de capituler (d). Le Roi étant arrivé au mois de Mai devant Perpignan, fit lui-même le plan des lignes de circonvallation & de contrevallation; mais étant assuré par le témoignage de plusieurs personnes, qui avoient été dans la Place, qu'il y avoit peu de vivres, ce Prince résolut d'agir lentement pour ménager ses Troupes. C'étoit-là un artifice de Don Flores d'Avila, Gouverneur de Perpignan; sachant le mauvais état des affaires de son Maître, & voulant donner le plus de tems qu'il seroit possible pour venir à son secours, il fit distribuer d'abord les vivres avec beaucoup d'oeconomie, quoiqu'il fût très-bien fourni (e). Pendant tout ce tems là, le Cardinal continuoit à être fort mal à Narbonne, & il se trouva en si grand danger qu'il fit son Testament le 23 de Mai (f), persuadé qu'il ne pouvoit en revenir. Peu de tems après le Roi tomba dangereusement malade au Camp,

(a) Nani Hist. Venet. L. XII.

(b) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 535,

536.
(c) La même, p. 537.

· Tome XXXI.

(d) Là même.

(e) Nani ubi sup.

(f) Hist. de Richelieu T. II. p. 548.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

enforte que Monsieur le Grand sollicita ouvertement les Troupes de se déclarer pour le Duc d'Orléans; mais les Maréchaux de la Meilleraye & de Schomberg se contenterent de les exhorter en termes généraux à la fidélité; desorte que l'Armée se trouva divisée en deux Factions, les Royalistes & les Cardinalistes (a). M. de Thou, voulant aller à l'Armée, tâcha d'engager le Comte de Brienne Secrétaire d'Etat, de demander à la Reine de lui donner des blancs-signés, pour qu'il pût écrire en son nom les Lettres qu'il jugeroit à-propos, adressées aux principaux Officiers; cette Princesse l'auroit fait, si le Comte ne l'en avoit fortement dissuadée (b). En allant à l'Armée, De Thou rencontra Fontrailles, qui lui fit un long détail de sa négociation en Espagne, dont il n'avoit aucune connoissance, & ç'auroit été un bonheur pour lui qu'il n'en eût rien appris alors; car quoiqu'il la desapprouvât de la façon la plus expresse, la seule connoissance qu'il en eut lui couta depuis la vie. Le Roi étant rétabli, le Cardinal le fit prier de venir à Narbonne; parcequ'il avoit appris qu'il y avoit eu un Agent François en Espagne; mais Louis étoit alors si indisposé contre son Ministre, qu'il reçut cette sollicitation très-froidement. Mais au bout de quelques jours il reprit ses premiers sentimens, par des raisons, que nous devons chercher en Flandre.

La défaite
du Maré-
chal de
Grammont
allarme si
fort le Roi,
qu'il se re-
concilie a-
vec le Car-
dinal.

Comme il étoit impossible d'avoir de grandes Armées par tout, le Roi par l'avis du Cardinal résolut de se tenir uniquement sur la défensive du côté des Pays-Bas. Dans ce dessein on envoya le Comte de Harcourt avec une petite Armée pour couvrir la Picardie, pendant qu'il y avoit un autre corps de Troupes pour le même dessein en Champagne, commandé par le Comte de Guiche, que le Roi fit Maréchal durant son voyage, & qui fut appelé le Maréchal de Grammont (c). Don Francisco de Mello qui commandoit l'Armée Espagnole prit Lens en deux jours; il assiegea ensuite la Bassée, qui se rendit au bout de vingt-six jours. Les deux Armées Françaises s'étoient jointes pour arrêter les conquêtes des ennemis; mais ceux-ci aiant partagé la leur en deux Corps, les François furent obligés d'en faire autant; le Comte de Harcourt alla camper près de Hedin, & le Maréchal de Grammont à Honnecourt; il s'y retrancha, aiant l'Escaut à dos, un bois qu'il croioit imprénable à droite, & une ravine qui s'étendoit jusqu'à la riviere à gauche (d). M. de Puysegur, Officier expérimenté, lui conseilla de passer l'Escaut, & le Comte de Rantzau lui donna encore le même conseil; mais il croioit pouvoir couvrir le Pays & que les Espagnols n'auroient pas le courage de l'attaquer (e). Il se trompa; Don Francisco de Mello prit si bien ses mesures, que le 26 de Mai, il l'attaqua de tous côtés. Le Maréchal de Grammont défendit ses lignes très-courageusement, mais les ennemis s'étant rendus maîtres du bois, les François tournerent le dos. La perte fut considérable, il y eut quinze-cens hommes de tués & deux mille prisonniers, & les Espagnols prirent tout le bagage avec le canon, & cent mille écus en argent (f). Ce fut la faute des Espagnols s'ils ne ruinerent

(a) Là-même.

(b) Mem de Brienne T. II. p. 145, 146.

(c) Mem de Puysegur p. 230.

(d) *Le Vaffor* T. X. P. II. p. 357, 358.

(e) Mem. de Puysegur, p. 232.

(f) *Le Vaffor* ubi sup. p. 361, 362;
Hist. de Richelieu l. c. *Henaut* p. m. 649.

pas toute l'Armée Française. Le Maréchal de Grammont desespéré de sa défaite, s'arrêta assez longtems dans l'Abbaye de Honnecourt, à dessein de se laisser prendre prisonnier. La nouvelle de cette disgrâce engagea le Roi à écrire un billet fort obligeant au Cardinal, l'assurant qu'il l'aimoit plus que jamais, & le pria de donner les ordres nécessaires pour réparer ce malheur, qui le chagrina extrêmement (a). Plusieurs Historiens François ont prétendu que le Maréchal se laissa battre par ordre du Cardinal, comme s'ils croioient que tous les événemens dépendoient de ce Ministre. Il est certain que le Maréchal avoit épousé sa parente & étoit fort bien avec lui; il est vrai encore qu'au lieu de le blâmer, Richelieu lui écrivit une Lettre pour le consoler (b). Mais ceux qui avancent ce fait devroient dire aussi, que le Cardinal avoit du pouvoir sur les Espagnols, puisque tandis que rien ne les empêchoit d'aller tout droit à Paris, ils profiterent peu ou point de leur victoire.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

Dans le tems que le Roi étoit allarmé de la défaite de Honnecourt, Fontrailles arriva au camp devant Perpignan, pour presser Cinqmars de penser à se mettre en sûreté. Le Grand Ecuyer avoit fait prier Monsieur de se retirer à Sedan; mais ils avoient eu l'imprudence de ne point demander au Duc de Bouillon les ordres nécessaires pour y être reçus. Monsieur envoya le Comte d'Aubijoux en Italie pour les avoir, & M. de Bouillon les lui donna. Fontrailles, qui voyoit les conséquences de ces delais, prit congé du Grand Ecuyer, & on prétend qu'il lui dit en le quittant, „ Monsieur vous qui êtes grand & bienfait, vous ne ferez pas trop raccourci „ quand on vous aura coupé la tête; mais moi qui suis petit & bossu, je „ serois étrangement défiguré, si je venois à perdre la mienne. Ainsi „ vous trouverez bon que je la conserve (c)”. Ce fait n'a gueres de vraisemblance, & on prétend que Fontrailles lui-même l'a démenti (d). Ce qu'il y a de certain, c'est que Fontrailles se retira en Angleterre. Dans le même tems le Cardinal avoit reçu, on ne fait par qui, une copie du Traité conclu à Madrid, le 13 de Mars, par lequel le Roi Catholique promettoit de fournir à Monsieur douze mille Fantassins, cinq mille chevaux, une grosse somme d'argent, & de donner des pensions considerables au Duc de Bouillon & à Monsieur le Grand (e). Le Roi, sous prétexte qu'il avoit la fièvre alla à Narbonne, où M. de Thou fut arrêté le 13 de Juin; Cinqmars, qui s'étoit caché le fut le lendemain, & le 23 du même mois le Duc de Bouillon, qui chercha à s'échaper eut le même sort à Casal (f). Le Cardinal, qui s'étoit embarqué à Agde, pour se retirer en cas de besoin en Italie, se trouvoit alors à Tarascon; le Roi s'y rendit pour le visiter, & comme ils étoient tous deux malades, leurs lits furent placés dans la même chambre. Le Cardinal se plaignit amèrement de ce que le Roi l'avoit abandonné lorsqu'il étoit mourant, le Roi pleura & lui raconta tout ce qui s'étoit passé, qui étoit beaucoup, puisqu'on dit que son Favori lui avoit proposé une fois

Cinqmars
& de
Thou sont
arrêtés.

(a) Hist. de Richelieu l. c. p. 550.

(b) *Le Vassor* ubi sup. p. 360, 361.

(c) Le même p. 565.

(d) Là-même.

(e) Mem. de Me. de Motteville T. I.
Nani L. XII.

(f) Mem. de Montresor, Mem. de
Motteville ubi sup. p. 92.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Monsieur
confesse
tout, &
MM Cinq-
mars & de
Thou sont
condamnés
& décapit-
és.

de tuer le Cardinal. Richelieu après avoir obtenu de Louis plein-pouvoir d'agir comme il le jugeroit à-propos, sans le consulter, lui conseilla de continuer son voyage pour Paris, & se chargea de faire tout ce qui ne convenoit pas à un Roi (a).

Quant à Monsieur, il se conduisit comme il avoit toujours fait; il alla se cacher en Auvergne, pour ne pas être artêté, & envoya l'Abbé de la Riviere pour négocier, & en même tems écrivit au Cardinal & à M. de Chavigni en suppliant, avouant sa faute & demandant pardon, mais en termes généraux; preuve que c'étoit la frayeur seule qui le faisoit agir, & non qu'il se repentit, ainsi qu'il vouloit le faire croire; mais on ne le quitta pas à si bon marché. Au contraire, quoiqu'il eût brûlé l'Original du Traité, il fit une ample confession de ce qu'il contenoit, & de tout ce qui l'avoit précédé & suivi (b). Pendant que le Cardinal étoit à Tarascon, on apprit la mort de la Reine-Mere, & il lui fit faire un service magnifique (c). La tendresse du Roi pour sa mere se reveilla à cette occasion, & il ne put s'empêcher de témoigner de la douleur d'avoir été l'auteur de la misere de celle qui lui avoit donné la vie. Le Cardinal alla de Tarascon à Lyon, & aiant fait venir le Chancelier, il le mit à la tête des Commissaires nommés pour instruire le procès de MM. de Cinqmars & de Thou. Ils nierent tous deux absolument le Traité, & comme on ne pouvoit le produire, ni en prouver l'existence par des témoins, les Commissaires ne favoient quel parti prendre, car Monsieur déclara qu'il s'enfuiroit plutôt jusqu'au bout du Monde, que d'être confronté avec ses amis. Laubardemont, un des Commissaires, tira ses confreres d'embarras, il persuada au Grand Ecuyer que M. de Thou avoit tout avoué, desorte que Cinqmars fit une Confession qui les perdit tous deux (d). Pendant qu'on faisoit leur procès, on reçut la nouvelle si longtems attendue de la reddition de Perpignan, au bout de plus de trois mois de siege; la France gagna par là une Place de grande importance, bien garnie de munitions de guerre, y ayant dequoi armer vingt mille hommes (e). Le 13 de Septembre MM. de Cinqmars & de Thou furent décapités (f); l'un & l'autre fort regrettés, sur tout le dernier. Ils moururent tous deux avec beaucoup de constance & de pieté, & en détestant leur ambition, qui si elle n'avoit pas été fatale pour eux, l'auroit été pour l'Etat, de l'aveu même de ceux qui à d'autres égards n'auroient pas eu d'éloignement pour leurs desseins.

Le Duc de
Bouillon
cede Sedan.

Le jour que ces deux infortunés furent exécutés, le Cardinal partit de Lyon, & à la premiere couchée, il écrivit au Roi une Lettre qui commençoit par ces mots. *Sire vos armes sont dans Perpignan & vos ennemis sont morts (g)*. Toute sa conduite étoit assortie à ce langage si fier. Il étoit si malade qu'il ne pouvoit se lever. Il fit faire une espece de Litiere magnifique, dans laquelle étoit son lit, avec une petite table & une

(a) Mem. de Motteville l. c. Mem. de Vaffor ubi sup. Montresor p. 161.

(b) Les Historiens cités en général.

(c) Mem. de Brienne T. II. p. 149. Hist. de Richelieu T. II. p. 558.

(d) Mem. de Motteville T. I. p. 94. Le sup. p. 565.

(e) Hist. de Richelieu l. c. p. 568.

(f) Mem. de Brienne l. c. p. 147. Mem. de Motteville ubi sup. p. 95.

(g) Griffet l. c. Hist. de Richelieu ubi sup. p. 565.

chaîné pour une personne qui s'entretenoit avec lui. Cette Litieré étoit portée par dix-huit hommes; le Cardinal avoit résolu de choisir des Payfans pour cela, mais ses Gardes s'offrirent de lui rendre cet office (a). Il alla ainsi comme en triomphe à petites journées à Paris, entrant dans les villes & dans les maisons où il devoit loger par la breche, affectant d'imiter Alexandre, qui fut porté ainsi à Babylone, comme il l'avoit imité en faisant faire la digue de la Rochelle. Par son avis, le Roi accepta la Principauté de Sedan & accorda sa grace au Duc de Bouillon, qui avoit été transféré d'Italie au Château de Pierre-Encise (b). L'intérêt fit agir le Roi, & le Cardinal agit par égard pour le Prince d'Orange, qui dans le tems que le Cardinal étoit menacé de disgrâce, déclara franchement à M. d'Estrades, Ambassadeur de France, qu'il avoit écouté des propositions de paix avec l'Espagne, dans la pensée que si le Ministre étoit éloigné des affaires, on ne pourroit désormais faire aucun fond sur la France, & le Prince pria l'Ambassadeur d'en informer le Roi. Richelieu fut lui-même si frappé de ce service, qu'au milieu de sa grandeur, il ne savoit comment exprimer la reconnoissance qu'il en avoit (c). Le Duc de Bouillon fit un cession pure & simple de Sedan, dont Mazarin prit possession le 29 de Septembre; après cela on mit le Duc en liberté, & on lui accorda des Lettres d'abolition. On lui fit espérer un équivalent pour Sedan, mais il ne l'eut qu'en 1651, que par un Traité d'échange on lui donna les Duchés d'Albret & de Château-Thierry, avec les Comtés d'Auvergne & d'Evreux &c. il se réserva aussi ses droits, sur le Duché de Bouillon, dont sa Famille a été mise depuis en possession (d).

Au mois d'Octobre, le Cardinal fit une espece d'entrée triomphante dans Paris, quoique toujours dans un état de langueur & d'infirmité. Le repos sembla lui donner du soulagement; il reprit donc les affaires, & ses délassemens ordinaires, en sorte que plusieurs de ceux qui lui étoient le plus attachés se flatoient extrêmement. Il souhaitoit de regler les opérations de la campagne prochaine en présence du Roi, mais il ne vouloit point aller à Saint-Germain où le Roi se trouvoit, parceque c'étoit, disoit-il, un lieu trop ouvert & peu sûr pour lui; il proposa donc au Roi un autre lieu, & demanda, que ses propres Gardes pussent l'accompagner, & qu'ils se mêlassent en nombre égal avec ceux du Roi. Louis par égard pour ses services, ou par foiblesse lui accorda ces demandes (e). Mais ce Monarque n'écouta pas avec la même complaisance une autre demande; le Cardinal exigea que le Roi congédiât quatre Capitaines aux Gardes, qu'il nomma; bien qu'il ne soupçonnât point leur fidélité pour le Roi, ils lui étoient odieux par leurs liaisons avec le Grand Ecuyer, & parcequ'ils n'avoient jamais recherché sa protection. D'abord le Roi fit difficulté de chasser ces Officiers; le Cardinal lui envoya Chavigni pour le presser de les renvoyer; Louis dit à Chavigni, que le Cardinal avoit aussi des gens qui lui déplaisoient; & sur ce qu'il demanda au Roi qui ils étoient, ce Prince le nomma

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Derniere
maladie &
mort du
Cardinal de
Richelieu.

(a) La-même p. 558, 559.

(b) La même p. 554.

(c) Hist. de Richelieu l. c. p. 587.

(d) Aubert Mem. T. II. p. 766. Henault
p. m. 648. Le Vassor ubi sup. p. 651.

(e) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 585, 586.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

lui-même avec Des Noyers, Secrétaire d'Etat comme lui. Chavigni aiant rapporté au Cardinal les sentimens du Roi, le Ministre le renvoya avec un écrit par lequel il demandoit la démission de ses emplois : Louis la lui refusa ; & consentit par force à éloigner les quatre Officiers ; mais il leur fit dire qu'il conserveroit toujours pour eux la même bienveillance, & qu'en tems & lieu il leur en donneroit des marques (a). Ce fut-là la dernière & peut-être la plus éclatante preuve de l'autorité du Cardinal, car vers la fin de Novembre son mal devint désespéré. Il avoit été pendant plusieurs années incommodé des hémorroïdes, dont il avoit beaucoup souffert, jusqu'à ce qu'un Medecin les lui arrêta. L'humeur acre qui étoit dans son sang se jetta sur le bras, mais l'aïant guéri, l'humeur forma deux abcès au dessus des poumons, dont il mourut le 4 de Decembre, dans la cinquante-huitième année de son âge & la dix-huitième de son Ministère. Il supporta son mal avec une patience admirable, & envisagea la mort avec une constance & une tranquillité étonnante. Le Roi le visita deux fois, & Richelieu l'assura qu'il n'avoit rien fait que pour la gloire de sa Majesté & pour le bien du Royaume ; il lui donna plusieurs conseils importans, & lui recommanda ses parens & ses serviteurs (b).

Ce qui se
passa en Al-
lemagne, en
Italie, en
Lorraine,
en Roussil-
lon & en
Catalogne.

Nous avons été obligés de renvoyer jusqu'à la fin de l'année une partie des opérations de la campagne, qui sont trop importantes néanmoins pour les passer sous silence. Le 17 de Janvier, le Comte de Guebriant força les Généraux de l'Empereur Lamboi & Merci dans leurs retranchemens à Kempen, deux mille hommes demeurèrent sur le champ de bataille, on fit cinq mille prisonniers, tout le bagage & le Canon resta au vainqueur & ce qui rendit la victoire complete, c'est que les deux Généraux ennemis furent pris ; aussi cette belle action valut-elle au Comte le bâton de Maréchal de France. Pendant le reste de la campagne, il se rendit maître de l'Electorat de Cologne & fit une puissante diversion en faveur des Suedois. Ceux-ci sous le commandement de Léonard Torstenfon défirent les Impériaux en deux batailles, & prirent le Château de Leipsig (c). Les choses n'allèrent pas si bien en Lorraine, où M. du Hallier fut obligé de lever le siege de la Motte avec perte de son bagage (d). Du côté de Piemont, les Princes de Savoye firent au mois de Juin un Traité avec la France & avec la Duchesse leur belle sœur, par lequel ils abandonnerent les Espagnols. Le Prince Thomas fut déclaré Général des Troupes de France en Italie & prit Nice, Verrue & Tortone, avant la fin de l'année. En Roussillon, après la prise de Perpignan, les Maréchaux de Schomberg & de Meilleraye se rendirent maîtres de Salces ; mais la plus belle action de toute l'année fut celle du Maréchal de la Motte-Houdancourt, qui le 7 d'Octobre (e) remporta une victoire sur le Marquis de Leganez à Lérida, quoique les Espagnols eussent le double de monde. Cela mit le comble aux disgraces de ce malheureux Général ; &

(a) La même p. 587, 588. Griffet ubi sup.

(b) Mem. de Brienne ubi sup. p. 151. fet & al.

Mem. de Motteville T. I. p. 112. Henault,
Hist. de Richelieu l. c. p. 591 & suiv.

(c) Puffendorf L. XIV. Le Vassor, Griffet

(d) Mem. de Beauvau p. 79.

(e) Henault & al.

donna lieu à la disgrâce du Comte-Duc Olivarez, que l'on peut regarder comme un nouvel avantage pour la France; car il est très-apparent, qu'il auroit repris le dessus, après la mort de son rival Richelieu, s'il n'avoit perdu son autorité.

L'année 1643 offrit une nouvelle scene, & ceux qui avoient été si long-tems fatigués par le procédé dur du Cardinal de Richelieu, se promirent plus de liberté & de douceur sous le Gouvernement de Louis XIII. Quelques-uns assurent, que le Roi lui-même le pensoit aussi, & qu'il déclara qu'il ne vouloit plus de Gouverneur, & que pour le peu de tems qui lui restoit à vivre, ce qu'il envisageoit sans trouble & sans frayeur, il vouloit se conduire par lui-même. Mais d'autres prétendent avec plus de vérité, que durant le reste de ce regne, la Cour demeura aussi soumise aux volontés du Cardinal de Richelieu, qu'elle l'avoit été durant sa vie. Il se peut fort bien néanmoins que le Roi ait fait de pareilles déclarations, & ce qui sembla les confirmer, c'est que ceux qui étoient prisonniers à la Bastille, tels que les Maréchaux de Vitri & de Bassompierre, le Comte de Cramail & plusieurs autres furent élargis (a), & que les Exilés, tels que le Duc de Vendôme, son fils le Duc de Beaufort, avec d'autres furent rappelés. Tout cela ne peut cependant contrebalancer la déclaration du Roi aux Cours Souveraines, & aux Ministres Etrangers, qu'il n'y avoit rien de changé dans la conduite des affaires. Aussi dès le jour même de la mort du Cardinal de Richelieu, le Roi fit entrer dans son Conseil le Cardinal Mazarin, les autres Ministres furent continués dans leurs fonctions, & Louis fit exécuter ponctuellement le Testament de Richelieu (b). Ce Prince avoit rendu un Edit par lequel, en déclarant que Monsieur ne pourroit jamais avoir la Régence, il le privoit en même tems de son Gouvernement & supprimoit ses Compagnies de Gendarmes & de Chevaux legers, mais après la mort du Cardinal Monsieur eut permission de revenir à la Cour, où il ne fut que froidement accueilli (c). La guerre se fit avec vigueur en Catalogue; le Maréchal de la Mothe-Houdancourt obligea les Espagnols de lever le siege de Flex, & peu après celui de Mirabel (d). Le 29 de Mars, le Prince de Monaco fit hommage au Roi pour le Duché de Valentinois, & ce Monarque l'assura qu'il étoit dans le dessein de soutenir ses Alliés d'Italie (e). Peu après il donna le bâton de Maréchal à M. du Hallier, qu'on appella le Maréchal de l'Hopital.

Il y avoit près de quatre ans que le Roi étoit attaqué de beaucoup d'infirmités, quelques-uns croient que les fréquens voyages qu'il fit, & où il se fatigua plus que sa constitution foible & délicate ne le comportoit, contribuerent à les augmenter. Il s'appercevoit plus que personne que sa santé s'affoiblissoit, desorte qu'il pensa sérieusement à régler la Régence pendant la minorité de son fils. Il y avoit deux Partis à la Cour, celui de la Reine & celui de Monsieur; le Roi n'aimoit ni l'un ni l'autre, mais il ne haïssoit pas la Reine; d'ailleurs l'expérience du passé lui avoit appris

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Les prison-
niers élar-
gis & les
Exilés rap-
pellés.

1643.

Etat du Roi
& de la
Cour après
la mort de
Richelieu.

(a) Mem. de Brienne l. c. p. 161. Mem. de Motteville ubi sup. p. 114.

(b) Mem. de Brienne ubi sup. p. 153.

(c) Henault p. m. 652, 653.

(d) Daniel Journ. Hist. p. m. 70.

(e) Nani l. XII.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

que l'État ne pouvoit être en de plus mauvaises mains que dans celles de Monsieur. Le P. Sirmond son Confesseur, oubliant ce qui étoit arrivé au P. Cauffin son confrere, lui proposa d'associer Monsieur à la Régence, ce qui fut cause que le Roi le renvoya (a). Le Prince, qui pendant la vie du Cardinal avoit témoigné quelque dégoût pour M. de Chavigni, prit tant de confiance en lui après la mort de ce Ministre, que M. des Noyers demanda sa démission de sa charge de Secrétaire d'Etat, présumant que Louis le refuseroit, & qu'il lui donneroit plus de part à sa confiance; mais il se trompa, & on lui permit de se retirer (b). Le Roi fit exercer sa charge par commission à M. le Tellier Intendant de l'Armée d'Italie, fort connu du Cardinal Mazarin, qui le trouva si utile, qu'il ne voulut jamais s'en défaire. Le Comte de Brienne se défit de sa charge par un autre motif; il étoit attaché à la Reine, & voiant qu'il ne pouvoit alors la servir efficacement, il crut ne pouvoir lui donner de plus grande marque de son zele, que de se réserver pour le tems de la Régence. La Reine avoit mis sa principale confiance dans Potier Evêque de Beauvais; le Duc de Beaufort s'attacha à elle; le Duc de la Rochefoucault lui assura le Duc d'Anguien, fils du Prince de Condé. Chavigni voiant que le Roi avoit pris son parti à l'égard de Monsieur se tourna du côté de la Reine. L'Evêque de Beauvais, pour donner une preuve de sa capacité, accepta les offres que Mazarin lui fit faire de rendre ses services à la Reine, & M. de Brienne fit au delà de ce que les Courtisans ont coutume de faire, il dit à ce Prélat, qu'il souhaitoit qu'il n'eût pas sujet de s'en repentir. La Reine, sur la parole du Noncé du Pape accepta les offres de Mazarin, & ce fut là ce qui fit entrer ce Cardinal dans le Ministère, où il fit une si grande figure sous le regne suivant (c).

Déclaration
du Roi pour
la Régence
après sa
mort.

Enfin, après mûre délibération, le Roi publia le 19 d'Avril la déclaration pour la Régence, qui avoit été minutée par Chavigni & mise en forme par le Chancelier. Par cette Déclaration la Reine eut seule la Régence & la garde de ses enfans. L'Edit contre Monsieur fut révoqué, & le Roi le nomma chef des Conseils sous la Régente, & Lieutenant-Général dans toute l'étendue du Royaume; en l'absence de Monsieur, le Prince de Condé devoit occuper sa place; & au défaut de l'un & de l'autre le Cardinal Mazarin (d); Bouthillier Surintendant des Finances & Chavigni son fils devoient être du Conseil, où toutes les affaires passeroient à la pluralité des voix. La Reine eut la disposition des charges qui viendroient à vauquer à la réserve de celles de Secrétaires d'Etat, qui ne pourroient être remplies que de l'avis du Conseil. Le Cardinal Mazarin eut la nomination des Bénéfices. Cette déclaration aiant été lue, la Reine & le Duc d'Orléans firent serment de s'y conformer, & le lendemain elle fut enregistrée au Parlement, circonstance qui sembloit la rendre plus authentique, mais qui ne signifioit rien en effet. Pour contenter entièrement son frere, le Roi consentit à son mariage avec la Princesse Marguerite de Lorraine,

(a) Henault ubi sup.

(b) Mem. de Brienne l. c. p. 165.

(c) Le même, p. 167, 168.

(d) Le même, p. 170.

raïne, à condition qu'il seroit célébré de nouveau en France, ce qui fut exécuté après la mort du Roi (a). Pour mettre dans ses intérêts le Prince de Condé, le Cardinal fit donner le commandement de l'Armée au Duc d'Anguien, qui devoit avoir sous lui le Maréchal de l'Hopital. Le Roi ne laissa personne en disgrâce que Châteauneuf & la Duchesse de Chevreuse; le premier étoit toujours prisonnier à Angoulême & l'autre étoit en Angleterre; il ordonna de ne rappeler ni l'un ni l'autre à la Cour. Le Cardinal de Richelieu l'avoit imbu de l'ingratitude de Châteauneuf, qui aiant reçu les Sceaux lorsqu'il ne s'y attendoit point, cent mille écus de gratification dans l'espace d'un an, & le Gouvernement de Touraine, n'avoit pas laissé d'entrer dans des intrigues. La Duchesse de Chevreuse avoit beaucoup de pouvoir sur la Reine, & avoit été la principale cause des brouilleries entre eux; c'étoit une femme galante & intrigante, & l'Histoire de ce tems prouve qu'elle eut beaucoup de part aux affaires qui donnerent infiniment du chagrin au Roi (b). A cet égard on ne suivit pas les sages dispositions du Roi.

Après avoir fait tous ces arrangements, Louis ne pensa plus qu'à mourir, & fit paroître une tranquillité & un courage surprenant. Aiant aperçu le Duc de Beaufort & d'autres, dont il ne croioit pas être aimé, dans le tems qu'on fit la lecture de la Déclaration pour la Régence, il dit à quelqu'un qui étoit auprès de lui; *ils viennent voir si je partirai bientôt.* Un jour les fenêtres de sa Chambre étant ouvertes, il montra les clochers de Saint-Denis, *voilà, dit-il, un lieu où je demeurerai longtems, mon corps sera bien secoué, car les chemins sont mauvais* (c). C'étoit une fièvre lente qui le consumoit, & qui ne lui laissa que la peau & les os. Un jour, il appella M. de Pontis, & lui montra ses bras tout décharnés, *tien Pontis, lui dit-il, voilà cette main, regarde ce bras, voilà quels sont les bras du Roi de France* (d). Environ deux heures avant sa mort, apercevant Seguin Medecin de la Reine à côté de son lit, il lui fit signe d'approcher & lui donnant le bras, *Tâtez-moi le pouls, dit-il, & dites-moi je vous prie jusqu'à quelle heure vous croyez que je puis aller, mais tâtez-le bien, car je serai bien aise de le savoir au vrai.* Seguin, après avoir examiné son pouls; lui dit froidement, *Sire, votre Majesté peut vivre encore deux ou trois heures tout au plus.* Le Roi joignant alors les mains, dit, *Hé bien mon Dieu j'y consens, votre volonté soit faite* (e). Il mourut le 14 de Mai 1643, jour de son avènement à la Couronne, dans la quarante-deuxième année de son âge, après avoir régné trente-trois ans accomplis (f). Un excellent Historien (g) a fait son portrait en peu de mots; il étoit tout aussi vaillant que Henri IV. mais d'une valeur sans chaleur & sans éclat, qui n'eût pas été bonne pour conquérir un Royaume. La Providence l'avoit fait naître dans le moment qui lui étoit propre; plutôt, il eût été trop foible; plus tard,

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Mort de
Louis XIII.

(a) Henault & al.

(b) Mem. de Motteville.

(c) Les mêmes, p. 118 & suiv.

(d) Mem. de Pontis T. II. p. m. 229.

(e) Mem. de Motteville T. I. p. 119,

120

(f) Mem. de Brienne T. II. p. 173. Mem. de Puysegur, p. 240. Henault.

(g) Henault p. m. 655.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

trop circonspect; fils & pere de deux de nos plus grands Rois, il affermit le trône, encore ébranlé, de Henri IV, & prépara les merveilles du regne de Louis XIV.

S E C T I O N XIII.

Histoire du regne de LOUIS XIV. dit LE GRAND, depuis son avènement à la Couronne, jusqu'à la Paix des Pyrenées, & à son mariage, avec l'Infante Marie Therese d'Autriche.

*La Reine
déclarée Ré-
gente sans
restriction.*

LOUIS XIV. n'avoit pas cinq ans, quand son pere mourut. Le premier acte de la Régence fit voir, combien les Rois se trompent, en s'imaginant que les vivans se gouverneront par la volonté des morts. Louis XIII. avoit sagement fait la Déclaration pour la Régence, il avoit obligé la Reine & le Duc d'Orléans de faire serment de s'y conformer, en présence de toute la Cour, & l'avoit fait enrégistrer au Parlement. En attendant la Reine prenoit des mesures pour la rendre inutile, & elle étoit assurée avant la mort du Roi, de réussir. Le 18 de Mai, elle alla au Parlement & là fit un petit discours, elle dit que sa douleur étoit inexprimable, qu'elle n'avoit rien qui l'adoucit jusqu'à ce que les Députés de la Cour fussent venus rendre leurs respects à son fils; qu'affligée, conternée & ne sachant où se tourner, elle venoit chercher à se rassurer par les avis du Parlement, & pour regler sa conduite sur ses conseils (a). Ce fut là le compliment de la Reine, dont le Chancelier expliqua les intentions. Le Parlement déjà tout préparé à s'y conformer, & charmé d'avoir occasion de faire valoir son autorité, lui déféra sans restriction la Régence & la Tutelle, & cela du consentement du Duc d'Orléans & du Prince de Condé (b). En un mot sans casser directement la Déclaration du Roi, on ne laissa pas de l'annuler. La haute faveur à laquelle le Cardinal Mazarin parvint peu après, & où il se maintint pendant toute sa vie, a fait croire, qu'il fut l'auteur de toute cette affaire; mais tant s'en faut qu'il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour la démarche de la Reine; il ne se fit pas même une peine de s'en expliquer, & disposa tout pour s'en retourner en Italie (c). On a cru encore que c'étoit un trait de Politique, mais le Cardinal pensoit sérieusement à la retraite.

*Le Card.
nal Maza-
rin a la con-
fiance de la
Reine.*

La Reine n'avoit pas néanmoins dessein de le perdre, & elle ne savoit comment le retenir. Elle communiqua son embarras au Comte de Brienne, qui lui conseilla d'offrir à Mazarin ce qu'il perdoit; elle le fit, & le Cardinal accepta d'abord la proposition, & gagna bientôt la confiance de la Reine à l'exclusion de ceux qui l'avoient élevé (d). Le vieux Evêque de

(a) *Auberi Hist. du Card. Mazarin T. I. p. 145. Edit. de 1730.*
(b) *Mem. de Motteville l. c. p. 133.*

(c) *Mem. de Brienne T. II. p. 178.*
(d) *Les mêmes, p. 180.*